



HAL
open science

Compétition politique et action publique. L'enjeu électronucléaire en France

Sylvain Brouard

► **To cite this version:**

Sylvain Brouard. Compétition politique et action publique. L'enjeu électronucléaire en France. Science politique. Université Montesquieu - Bordeaux IV; Sciences Po Bordeaux; Centre Émile Durkheim UMR 5116, 2013. tel-00915694

HAL Id: tel-00915694

<https://theses.hal.science/tel-00915694>

Submitted on 9 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ MONTESQUIEU BORDEAUX IV

École Doctorale SP2 : Sociétés, Politique, Santé Publique

SCIENCES PO BORDEAUX

Laboratoire d'accueil : centre Emile Durkheim (UMR5116 du CNRS)

**COMPÉTITION POLITIQUE ET ACTION PUBLIQUE
L'ENJEU ÉLECTRONUCLÉAIRE EN FRANCE**

Sous la direction de M. ANDY SMITH

Présenté et soutenu publiquement

Le 02 décembre 2013

Par

Sylvain BROUARD

Composition du jury :

M. Andy SMITH, Directeur de recherche FNSP, Sciences Po Bordeaux ; directeur de H.D.R.

M. Frédéric VARONE, Professeur, Université de Genève ; rapporteur.

M. Raul MAGNI BERTON, Professeur, Sciences Po Grenoble ; rapporteur.

M. Martial FOUCAULT, Professeur, Sciences Po Paris ; rapporteur.

M. Vincent HOFFMANN-MARTINOT, Professeur, Sciences Po Bordeaux.

M. Eric KERROUCHE, Directeur de recherche CNRS, Sciences Po Bordeaux.

REMERCIEMENTS	4
INTRODUCTION	5
LES RELATIONS ENTRE COMPETITION POLITIQUE ET ACTION PUBLIQUE : QUEL PROCESSUS ?	7
REACTIVITE DEMOCRATIQUE : UNE REALITE CONTESTEE	11
LES CONDITIONS DE L'EFFET DE LA COMPETITION POLITIQUE SUR L'ACTION PUBLIQUE	15
SECTION 1. LA SPECIFICITE COMPAREE DE LA POLITIQUE ELECTRONUCLEAIRE FRANÇAISE	21
MACRO-ANALYSE DES POLITIQUES ELECTRONUCLEAIRES : LES PROGRAMMES D'EXPANSION	24
MACRO-ANALYSE DES POLITIQUES ELECTRONUCLEAIRES : LES REMISES EN CAUSE DES POLITIQUES NUCLEAIRES	32
LA VARIETE DES POLITIQUES ELECTRONUCLEAIRES : PRESENTATION DES 24 CAS	34
<i>L'EFFET STRUCTURANT DU RENONCEMENT AUX PROJETS INITIAUX</i>	34
<i>DE BREVES ET VAINES AMBITIONS</i>	38
<i>LES ANNULATIONS TARDIVES DES PROGRAMMES ELECTRONUCLEAIRES</i>	39
<i>LES REMISES EN CAUSE TARDIVES ET VENIELLES</i>	42
<i>DES CONTESTATIONS REGULIERES AUX EFFETS DIVERS</i>	49
<i>UN ENGAGEMENT CONSTANT DEFINITIVEMENT BRISE ?</i>	52
<i>LE CAS FRANÇAIS : UNE TRIPLE REMISE EN CAUSE AUX CONSEQUENCES LIMITEES</i>	54
SECTION 2 : LES LIMITES DES DETERMINANTS CLASSIQUES DES POLITIQUES NUCLEAIRES	57
ARMEMENT ET ALLIANCE MILITAIRE COMME COROLLAIRE DE L'ENERGIE NUCLEAIRE CIVILE ?	57
LE NUCLEAIRE COMME REPOSE AUX BESOINS ENERGETIQUES ?	60
LA POLITIQUE NUCLEAIRE, UN COROLLAIRE DE LA RICHESSE D'UNE NATION ?	64
SECTION 3. LES DETERMINANTS POLITIQUES DES CARACTERISTIQUES DES DECISIONS ELECTRONUCLEAIRES FRANÇAISES	69
UN CLIMAT D'OPINION PRO-NUCLEAIRE ?	69
LA POLITIQUE NUCLEAIRE, UN ENJEU NON SAILLANT EN FRANCE ?	73
L'ENJEU ELECTRONUCLEAIRE TENU A L'ECART DE L'AGENDA PARLEMENTAIRE FRANÇAIS ?	78
L'ENJEU NUCLEAIRE ET LES PARTIS POLITIQUES : UNE PERSPECTIVE COMPAREE	83
PREFERENCES PARTISANES ET DECALAGE ENTRE OPINION PUBLIQUE ET ACTION PUBLIQUE EN FRANCE	89
<i>LA LONGUE DEPOLITISATION DE L'ENERGIE NUCLEAIRE EN FRANCE : DES INCITATIONS EN LIEN AVEC LA RECHERCHE DE POSTES ET DE POLITIQUE (1946-1989)</i>	91
<i>VERS UNE NOUVELLE COALITION : SUCCES ELECTORAUX DES VERTS, EVOLUTION DES PREFERENCES ELECTRONUCLEAIRES DU PS ET INERTIE DE L'ACTION PUBLIQUE (1989-2013)</i>	100
SECTION 4. ENJEU ELECTRONUCLEAIRE, COMPETITION PARTISANE ET OPINION PUBLIQUE : LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE 2011-2012.	105
LE PARADOXE : LE DECLIN DE L'OPPOSITION AU NUCLEAIRE DANS L'OPINION FRANÇAISE	107
<i>LES ENSEIGNEMENTS DES ENQUETES TRIÉLEC</i>	107
<i>LA CONFIRMATION D'UNE DYNAMIQUE INEDITE</i>	109
LA CAMPAGNE DE 2012 ET L'ENJEU NUCLEAIRE : MEDIATISATION, POLITISATION ET « RECADRAGE »	112
<i>L'INHABITUELLE PRESENCE MEDIATIQUE DE L'ENJEU NUCLEAIRE</i>	112
<i>UNE POLITISATION INEDITE</i>	114
<i>UN « RECADRAGE » REUSSI DE L'ENJEU PAR LE CAMP PRO-NUCLEAIRE</i>	115
ANALYSE EMPIRIQUE D'UN EFFET DE CAMPAGNE: LES DETERMINANTS DE L'EVOLUTION DES OPINIONS INDIVIDUELLES SUR LE NUCLEAIRE	119

<i>LES CADRAGES CONCURRENTS DU SOUTIEN OU DE L'HOSTILITE AU NUCLEAIRE DANS L'ELECTORAT</i>	120
<i>LES FACTEURS DU REcul DE L'HOSTILITE AU NUCLEAIRE DANS L'ELECTORAT</i>	123
CONCLUSION	136
BIBLIOGRAPHIE	137

Remerciements

Je tiens, en premier lieu, à remercier Andy Smith pour avoir accepté d'être le directeur de ce mémoire pour l'habilitation à diriger les recherches en Science politique.

Je suis également très reconnaissant à Frédéric Varone, Raul Magni-Berton, Martial Foucault, Vincent Hoffmann-Martinot et Eric Kerrouche d'avoir accepté de participer au jury de cette l'habilitation à diriger les recherches.

Ce mémoire a été rendu possible, empiriquement et théoriquement, par l'émulation intellectuelle qui caractérisa les multiples projets collaboratifs dans lesquels j'ai été impliqué depuis 10 ans : à Sciences Po Paris d'abord, en particulier avec Vincent Tiberj, Emiliano Grossman, Nicolas Sauger, Simon Persico et Florent Gougou ; à Sciences Po Bordeaux ensuite, et plus spécifiquement avec Eric Kerrouche, Olivier Costa, Isabelle Guinaudeau et Tinette Schnatterer ; au sein du réseau du *Comparative Agenda Project* enfin, notamment avec Frank Baumgartner, Bryan Jones, John Wilkerson, Martial Foucault, Steffan Walgrave, Frédéric Varone et Christoffer Green-Pedersen. Le choix du cas d'étude auquel est consacré ce mémoire, et son contenu aurait sans nul doute été différent sans les participants du projet *Politics of Nuclear Energy in Europe* et, parmi eux, Wolfgang Müller, qui prit l'initiative de m'inviter à y participer.

Je ne peux également passer sous silence l'aide apportée par l'équipe du centre E. Durkheim et en particulier, pour ce mémoire, Anne-Sophie Behm et Armelle Jézéquel. Je les en remercie.

Enfin, ce mémoire, et plus généralement mes recherches, doivent beaucoup à la patience, à la compréhension et au soutien dont a toujours fait preuve mon épouse, Christelle, face aux contraintes qui les accompagnent.

Introduction

Situées au cœur du phénomène démocratique, les relations entre la compétition politique et l'action publique constituent également un enjeu majeur pour la science politique puisque cette problématique concerne directement trois des acteurs majeurs des démocraties contemporaines : les citoyens, les partis politiques et l'Etat.

Mes recherches sur cette thématique ont été initiées à l'occasion de la rédaction de ma thèse et elles se sont poursuivies ensuite en gardant la perspective comparative, mais en dépassant la dimension locale. Le présent mémoire d'habilitation à diriger des recherches présente une étude de cas, l'enjeu électro-nucléaire en France, illustrant les articulations clés de la problématique des relations entre compétition politique et action publique.

Les partis politiques et les citoyens - électeurs sont aujourd'hui des acteurs fondamentaux de la compétition politique dans les démocraties contemporaines (Duverger, 1981 ; Seiler, 1993). En lutte pour recueillir les votes des citoyens-électeurs afin de les représenter et, éventuellement, d'être en charge de la conduite des affaires de l'Etat, les partis politiques sont censés assumer le rôle de médiateurs des préférences de ceux-ci. L'interrogation sur les relations entre compétition politique et action publique ne peut donc faire l'économie d'un retour sur la question de la compétition partisane et de son articulation avec l'action publique. Cependant, la compétition politique ne se résume pas simplement à la compétition électorale bien que celle-ci en soit la composante majeure.

En effet, les partis politiques, des groupes de citoyens, des organisations représentant des intérêts variés, l'Etat lui-même ou des composantes de celui-ci sont également en lutte pour l'attention et la mobilisation des citoyens vis-à-vis d'enjeux spécifiques. Cette dimension de la compétition politique n'est pas strictement électorale bien qu'elle puisse évidemment constituer l'un des déterminants des résultats de la compétition électorale. Elle a été qualifiée par Baumgartner et Jones de « compétition sur enjeux » ou issue compétition. Sans être directement électorale, cette compétition est éminemment politique puisqu'elle a pour objet ce qui sera

discuté ou pas dans une communauté politique à un moment donné. Dans la lignée des analyses de E. Schattschneider (1960) relatives à la politique comme « mobilisation des biais », P. Bachrach et M. Baratz (1962) ont souligné en quoi cela constituait les « deux faces du pouvoir ». Que l'enjeu de l'énergie nucléaire civile soit un sujet de discussion et de débat devant ou avec les citoyens ou qu'il ne le soit pas, au profit par exemple de la couverture des frais de santé, de la politique familiale, du port du voile dans l'espace public, de la pauvreté, des organismes génétiquement modifiés, du système de retraite, de la drogue, de la sécurité routière ou de la corruption, est loin d'être anecdotique. Participant à définir la légitimité de l'action publique en définissant les enjeux légitimes, la compétition sur enjeux a un impact politique structurant. C'est dans ce cadre que les médias, les partis politiques et leurs représentants, les élus et les responsables gouvernementaux ainsi que les acteurs publics vont s'exprimer et agir. L' « opinion publique » va également prendre forme dans ce processus de construction concurrentielle de l'agenda (du) public.

Cependant la compétition ne se limite pas au niveau de l'attention aux enjeux, elle englobe également l'attention aux attributs des enjeux. Associer un attribut à un enjeu a des implications déterminantes sur la perception d'un enjeu et des alternatives qui y sont liées. Associer par exemple l'attribut « risque » à l'enjeu de l'énergie nucléaire participe d'un cadrage dont les conséquences sont négatives en terme de ton et qui diffère sensiblement d'une association avec l'attribut « progrès », par exemple. L'attention aux attributs des enjeux participe de la lutte pour la définition légitime de l'enjeu. Comme l'ont montré Baumgartner et al., associer « les erreurs judiciaires » à l'enjeu de la peine de mort a des conséquences importantes sur l'opinion publique sur la peine de mort, mais également sur l'action publique relative à la peine de mort.

Ainsi, dans notre perspective, la compétition politique en démocratie consiste à la fois en la lutte pour le soutien populaire en faveur d'enjeux et d'opinions sur ceux-ci ainsi qu'en faveur de partis politiques (et de personnalités).

Trois niveaux d'analyse peuvent être distingués dans l'action publique : la communication ou l'attention des autorités publiques, les décisions des autorités publiques, et leurs « outputs ».

Les relations entre compétition politique et action publique : quel processus ?

De la capacité des partis à influencer les décisions des autorités politiques dépend, *in fine*, la valeur du vote et la caractérisation de la démocratie entre deux pôles : simple consentement au pouvoir par choix des titulaires, ou détermination de la politique de la nation par le choix simultané du programme ou d'une orientation politique et des titulaires du gouvernement (Manin, 1995). La science politique ne peut, à notre sens, se désintéresser sans dommage de cette question et, par conséquent laisser à d'autres le soin d'y répondre, sans prendre le risque de méthodologies approximatives, de biais partisans ou de caricatures populistes.

Pourquoi la compétition politique devrait-elle influencer l'action publique ? Cette question en appelle plusieurs autres : Les citoyens ont-ils des opinions sur l'action publique ? Les citoyens sont-ils réactifs à l'action publique ? Pourquoi les partis politiques auraient-ils des préférences sur les politiques publiques ? Et pourquoi devraient-ils chercher à les réaliser ? Ces quatre questions sont intimement liées. Nous abordons à ce niveau à la fois la question de la nature de la citoyenneté politique et celle des motivations des partis politiques.

Le débat est vif au sein de la science politique sur le rapport à la politique des citoyens. D'un côté, certains politistes considèrent communément que (ou font comme si) les citoyens, dans les démocraties occidentales tout au moins, ont des préférences politiques, produit d'attitudes politiques stables et structurantes sur une variété d'enjeux : rôle de l'Etat, peine de mort, environnement, immigration, avortement, fiscalité, dépenses publiques, énergie nucléaire. Une telle perspective suppose, à défaut d'un citoyen omniscient, un intérêt politique soutenu, un raisonnement politique cohérent, mais également une connaissance politique minimale de la part des citoyens.

D'innombrables travaux consacrés au niveau d'intérêt politique ou de connaissance politique ont mis en évidence qu'un tel citoyen idéal avait peu de rapport avec les citoyens réels. Pour ces raisons mêmes, à l'inverse, d'autres auteurs comme P. Bourdieu (1973), décrivent les citoyens comme des êtres aliénés, réfutant « que la production d'une opinion soit à la portée de tous. ». Dans cette

perspective, les citoyens n'expriment pas de préférences, et n'ont pas non plus d'attitudes politiques » Celles-ci ne sont que le produit des méthodologies et des opérations d'études de ces questions qui génèrent par conséquent « un **artefact** pur et simple ». De ce point de vue, la question même de l'influence de la compétition politique sur l'action publique perd toute signification. En effet, si la réactivité des citoyens à l'action publique est inexistante et si les citoyens n'ont pas d'opinions sur les enjeux de l'action publique, les partis politiques et les gouvernants n'ont aucune incitation à répondre aux préoccupations de l'opinion publique ou à respecter leurs promesses de campagne.

Notre position se situe résolument entre ces deux pôles. Dans la perspective initiée par J. Zaller, l'attention à la chose publique et l'intérêt pour la politique des citoyens ne sont pas conçus comme des dispositions immuables. Rares sont les individus qui ont des préférences stables sur l'ensemble des enjeux politiques. Cela ne signifie pas que les citoyens - électeurs n'ont pas d'opinions sur certains enjeux de l'action publique à certaines périodes. Les opinions des citoyens reflètent des considérations ou « des pensées qui sont les plus accessibles en mémoire » (Zaller et Feldman, 1992) au moment de leur expression. Les citoyens peuvent avoir des considérations contradictoires sur un même sujet, comme nous le mettrons en évidence ultérieurement sur le nucléaire. L'opinion individuelle est donc le produit de la hiérarchisation opérée entre les considérations ou de la saillance relative de celles-ci, au moment de son énonciation. J. Zaller souligne que ni l'opinion personnelle, ni les résultats des enquêtes d'opinion ne sont dénués de signification : ces résultats doivent être considérés comme un révélateur de l'équilibre relatif des considérations sur un sujet donné à un niveau individuel ou agrégé. L'opinion publique, entendue comme l'agrégation des opinions individuelles mesurées par les enquêtes d'opinion ou les sondages, a également l'avantage de neutraliser la volatilité idiosyncratique des opinions individuelles. Cette approche dépasse l'alternative réductrice entre un changement des attitudes, improbable sur le court terme, et des réponses aléatoires produites par des non-attitudes (Converse, 1964). Elle ne nie pas les limites du niveau d'information et d'intérêt politiques mais prend acte de l'existence de citoyens raisonnants (Tiberj, 2004), producteurs d'opinions. Ainsi, le niveau et l'évolution agrégés des opinions sur les différentes dimensions de l'action publique sont, de notre point de vue, à la fois une composante et un produit

de la compétition politique telle que nous la définissons, réagissant, entre autres, à l'action publique. Par conséquent les acteurs politiques sont incités à prendre en considération l'opinion publique et son évolution et, pour cette raison même, tentent de l'influencer.

Traditionnellement, la littérature distingue trois types de motivations et donc d'objectifs pour les partis politiques : la détention des postes, la maximisation du nombre de votes et la réalisation des préférences en matière de politiques publiques (Strøm, 1990a). Nous examinerons successivement la manière dont ces éléments sont agencés dans les deux principales théories de la démocratie.

Que doit-on entendre par influence partisane sur les politiques publiques ? La " théorie partisane " tel que l'a définie D. Hibbs (1992) énonce que la variation temporelle et géographique des partis au pouvoir induit une transmission différenciée des préférences partisans aux politiques publiques. Trois thèmes structureront notre approche de l'influence partisane sur les politiques publiques. Tout d'abord, nous nous attacherons à expliciter les raisons de l'influence partisane : Pourquoi les partis devraient-ils influencer les politiques publiques ? Ensuite, nous procéderons à un examen de la littérature sur l'influence des partis politiques : Existe-t-il un impact partisan sur les politiques publiques ? A partir de ce bilan sélectif de la littérature, nous proposerons une perspective renouvelée de la question, qui doit beaucoup aux approches néo-institutionnalistes (March & Olsen, 1984 ; Shepsle, 1986 et 1989 ; North, 1990, Hall & Taylor, 1997 ; Kaiser, 1997) et qui induit une attention spécifique aux enjeux méthodologiques. Le questionnement devient conditionnel : Pourquoi l'impact des partis sur les politiques publiques est-il soumis à variation ?

La " théorie classique " de la démocratie, telle que la nomme J. Schumpeter (19), suppose idéalement que les acteurs politiques s'investissent pour la réalisation " d'une certaine conception de la société et de l'intérêt commun " dans laquelle ils croient, pour reprendre les termes de R. Aron. Un intérêt intrinsèque pour les politiques publiques inspirerait donc le comportement des partis politiques qui rencontreraient ou non l'assentiment populaire (ou " volonté générale ") lors des élections. Logiquement, au pouvoir, ces mêmes partis tentent de réaliser leurs préférences. La détention de postes gouvernementaux constitue l'un des moyens les plus efficaces d'atteindre ce but. Dans ce cadre d'intelligibilité, les raisons de

l'influence partisane sur les politiques publiques ne sont en aucun cas problématique.

Il n'en va pas de même dans le cadre de la théorie alternative ou économique de la démocratie telle que présentée par A. Downs à la suite de J. Schumpeter. Pour celle-ci, seuls les citoyens recherchent la réalisation de leurs préférences en matière de politiques publiques. Les partis politiques, quant à eux, sont intrinsèquement motivés par la détention des postes et des attributs qui les accompagnent. *“ Les partis formulent des politiques pour gagner les élections plutôt qu'ils gagnent des élections pour formuler des politiques ”*. Cette célèbre citation de A. Downs met clairement en évidence que les préférences sur les politiques affichées par les partis ne sont qu'un moyen de poursuivre leur but, à savoir la détention du pouvoir. Doit-on, comme W. Riker et sa théorie des coalitions fondée sur la minimisation de la taille, considérer qu'une fois l'élection passée, les partis se désintéressent des préférences affichées sur les politiques ? Cette position serait vraisemblable si la compétition démocratique se réduisait à une seule élection. Mais le propre de la compétition démocratique est la tenue régulière d'élections. Or, dans une perspective dynamique sans terme prévisible, la logique downsienne bien comprise incite les partis à ne pas oublier subitement les préférences affichées. La recherche et la conservation de postes nécessitent une implication crédible dans la poursuite instrumentale de politiques publiques pour maximiser le nombre de suffrages. En d'autres termes, dans la théorie économique de la démocratie, la réalisation des préférences en matière de politiques publiques est un moyen incontournable pour atteindre le but intrinsèque des partis politiques. Les partis downsien sont devant l'obligation de doser de manière optimale les postes obtenus dans les coalitions avec les politiques publiques défendues et adoptées. Les politiques défendues doivent permettre de maximiser le nombre de vote sans nuire à la possibilité d'occuper des postes, en participant à des coalitions notamment. Mais les postes obtenus et la plate-forme politique de la coalition doivent également être compatibles avec les positions défendues par le parti lors des élections. Toujours dans le cadre downsien, certains auteurs (D. Robertson, 1976) ajoutent que les politiques publiques ne sont pas négligeables également vis-à-vis des militants, des groupes de soutien et des financeurs ce qui contraint objectivement les partis et leurs dirigeants. Si, de prime abord, dans la théorie économique, les raisons d'une

influence partisane sur les politiques publiques semblent moins évidentes, replacée dans une perspective dynamique, celle-ci induit nécessairement une recherche crédible de la réalisation des préférences partisans.

En somme, dans une perspective dynamique, les motifs (intrinsèques ou instrumentaux) de la poursuite des politiques publiques sont indifférents ; ils n'affectent pas la logique induite par la recherche des politiques publiques qui devrait se concrétiser par l'existence d'un effet partisan sur les politiques effectivement mises en œuvre. Que les acteurs politiques soient guidés par une logique noble ou plus cynique, la compétition électorale et la préoccupation des citoyens pour les politiques publiques les contraignent à influencer ces dernières. Fondamentalement, tant la théorie économique que classique de la démocratie intègrent la croyance de certains acteurs quant à la possibilité et la nécessité de modifier les politiques existantes.

Réactivité démocratique : une réalité contestée

Cependant, l'existence d'un impact de la compétition politique sur les politiques publiques est fortement contestée sur des bases diverses.

Tout d'abord, certains auteurs invalident l'existence d'un impact partisan à partir des caractères mêmes de la compétition politique. Ils s'appuient sur le caractère électoralement décisif de la position médiane, déduit de l'ouvrage d'A. Downs, qui conclut que dans un système bipartisan, la différence entre les positions des partis politiques sera très faible voire nulle. D'autres soulignent la convergence des préférences partisans dans les systèmes politiques occidentaux, de concert avec l'émergence des "partis attrape-tout" (Kirchheimer, 1966). Cependant, ce constat de la convergence idéologique des partis a été très fortement nuancé, notamment par les études sur les systèmes politiques des années 80 et 90 (Castles & Mair, 1984 ; Laver & Hunt, 1992 ; Huber & Inglehart, 1995 ; Klingemann & al., 1994).

Mais la contestation la plus virulente découle probablement d'une série de travaux empiriques s'attachant à évaluer l'influence partisane face aux contraintes

exogènes (économiques, démographiques, sociales...). À la suite de l'ouvrage de T. R. Dye (1966), la littérature sur les rapports entre partis politiques et politiques publiques est composée, de manière prépondérante, d'études quantitatives ayant pour objectif de déterminer l'existence d'un effet partisan et de le quantifier. Étant donnée la complexité théorique et empirique de l'entreprise de vérification, suivant la méthodologie adoptée, le cadre de l'étude et les variables considérées, les conclusions sont sujettes à variation. T.R. Dye conclut ainsi que les variations de politiques publiques aux États-Unis relèvent essentiellement des facteurs économiques. L'auteur met en évidence que ce ne sont pas les variables politiques et partisans qui informent les politiques mais des facteurs contextuels. À sa suite, nombreux sont ceux qui confirment cette perspective et expliquent que le niveau des dépenses ressortant du " *Welfare state* " dépend d'abord de la croissance économique et des évolutions démographiques (Cutright, 1965 ; Haniff, 1976 ; H. Wilenski, 1975 ; Dye, 1976). D'autres auteurs critiques avancent diverses explications infirmant la " théorie partisane ". Ainsi, après avoir mobilisé la théorie de la convergence des sociétés industrielles (Pryor, 1968 ; Parkin, 1971), certains mettent en exergue que le phénomène de globalisation (Garett & Lange, 1991 ; Keohane & Milner 1996 ; Mair, 1995 ; Frieden & Rogowski, 1996)), la complexité croissante des systèmes d'interdépendances politico-économiques (Keohane & Nye, 1989) et la mobilité internationale des capitaux (Simmons, 1998 ; Andrews, 1994 ; Moses, 1994) réduisent de manière draconienne la probabilité d'un impact partisan. L'interprétation proposée par R. Rose et P. L. Davies (1994) de l'évolution des politiques britanniques englobe ces deux explications en insistant sur la variable historique. Pour ces auteurs, ce sont les changements de l'environnement et des conditions socio-économiques d'élaboration des politiques publiques qui déterminent les variations des politiques publiques et la direction prise par celles-ci, la latitude d'action des gouvernants étant drastiquement contrainte par l'importance croissante de l'héritage politique. À l'opposé de la théorie partisane, ces auteurs concluent que les changements s'opèrent sans choix en Grande-Bretagne et que le passé lointain (programmes adoptés avant la seconde guerre mondiale et il y a plus de dix ans) prédomine dans les politiques en cours tant en nombre qu'en valeur.

Mais la mise en évidence de contraintes et de limites à l'influence partisane, en particulier les marges de manœuvres relatives à l'importance de " l'héritage " à

assumer, n'induit pas mécaniquement son inexistence. Fort de ce constat et face à ce courant critique, de nombreux auteurs dont les pionniers furent E. R. Tufte (1978) ainsi que F. Castles et R. McKinlay, ont tenté de réévaluer l'impact des variables partisanes en demeurant dans le même registre de production de la preuve. En retenant quatre indicateurs (% des dépenses d'éducation public dans le PIB, % de la redistribution dans le PIB, taux de mortalité et un index composite rassemblant les trois précédentes mesures), ces deux auteurs (1979b) mettent en évidence que l'hypothèse de la non-pertinence de la variable partisane n'est pas empiriquement vérifiée et qu'à l'inverse, les facteurs politiques et en particulier le facteur partisan présentent des relations statistiquement significatives avec les indicateurs choisis et expliquent un pourcentage notable de la variance (1979). Les récents travaux d'A. Blais, D. Blake et S. Dion (1993, 1996), fondés sur des analyses successivement puis simultanément longitudinales et comparées du poids de l'État (% des dépenses civiles dans le PIB) dans quinze démocraties libérales sur une période de 28 ans, confirment également l'hypothèse partisane. Leur constat est sans ambiguïté : la variation de la composition partisane des gouvernements a un impact sur le niveau des dépenses gouvernementales. Leur conclusion est en revanche plus mesurée sur le nombre et la gestion des fonctionnaires au Canada, Etats-Unis, Grande Bretagne et France (Blais, Blake & Dion, 1997).

Que conclure de ces divergences ? Qu'il n'y a pas d'influence partisane générale sur l'ensemble des politiques publiques et qu'à contrario, il est inexact d'infirmer tout impact partisan sur des politiques publiques spécifiques. Par conséquent, l'enjeu est de comprendre pourquoi cette influence partisane est sujette à variation. Cependant, nuancer l'hypothèse partisane n'épuise pas la question de l'impact de la compétition politique sur l'action publique. En effet, trois types d'effet de la compétition politique sur l'action publique peuvent être distingués : les préférences partisanes affectent directement l'action publique ; l'opinion publique affecte les préférences partisanes qui ensuite affectent l'action publique ; ou l'opinion publique affecte directement l'action publique. Or la théorie partisane ne teste au mieux que les deux premiers effets, sans les distinguer. Qu'en est-il du troisième ?

Les études relatives à la relation entre opinion publique et action publique

sont nombreuses (Weakliem, 2003). Selon que l'objet est la congruence des changements entre opinion et action publique ou la consistance entre l'opinion publique et l'action publique¹, les résultats varient. MacKuen & Erikson (1995) et Erikson, MacKuen, & Stimson (2002) ont mis en évidence l'importante corrélation entre l'évolution de l'opinion publique et celle de plusieurs politiques publiques, qui n'est que partiellement associée aux différentes configurations de contrôle partisan de la présidence et du Congrès. Ces auteurs mettent en évidence que l'une des hypothèses pour expliquer l'absence de différence partisane dans l'action publique est que les gouvernants répondent à l'opinion publique. Si l'opinion publique sur un enjeu évolue de manière comparable sous deux gouvernements différents, ceux-ci ont des incitations à se comporter de manière identique. Inversement, si l'opinion publique sur un enjeu évolue de manière différente sous deux gouvernements identiques, ceux-ci ont des incitations à se comporter de manière différente. Cette perspective a été prolongée par les défenseurs du modèle thermostatique (Wlezien 1995 ; Erikson, MacKuen & Stimson 2002 ; Wlezien & Soroka 2010). Selon eux, l'opinion publique réagit, en retour, à l'action publique et dans une direction opposée à celle-ci.

Cette vision de la relation entre opinion publique et action publique a été nuancée par Sharp (1999), qui mis en évidence que les différents secteurs d'action publique étaient affectés de manière variable par l'opinion publique. Brooks (1985; 1987; 1990) remet en cause plus radicalement encore la relation entre opinion publique et action publique en soutenant que les politiques qui ont la faveur de l'opinion sont adoptées dans moins de la moitié des cas en France, en Allemagne, au Canada et aux Etats-Unis.

La question de la réactivité de l'action publique apparaît donc pour le moins contestée quant à ses modalités (opinion et/ou parti) ainsi que quant à son existence empirique. Cependant l'intérêt vis-à-vis de ce facteur provient d'une manière prépondérante des spécialistes de l'opinion publique et n'a pas été jusqu'à maintenant intégré systématiquement dans les recherches en termes d'action publique. En outre, la thèse de l'absence de pertinence croissante de la réactivité démocratique s'appuie, le plus souvent, sur des études empiriques soit élaborées à

¹ Sur la distinction congruence – consistance, voir Monroe, A. D. (1998).

un très haut niveau d'agrégation, soit opérationnalisées d'une manière très basique, avec les préférences politiques et les choix politiques résumés à l'alternative statu quo contre changement (Monroe, 1998).

A l'inverse, on constate une conscience croissante de la part de la communauté académique du fait que la politique tend à être négligée, ou du moins sous-estimée, dans la littérature sur l'action publique. Comme observé par plusieurs auteurs, la focale, dans la majorité des cas, porte sur d'autres facteurs, en particulier la dépendance au sentier, la friction institutionnelle, les contraintes cognitives ou le poids des groupes d'intérêts au détriment des facteurs proprement politiques. Tout se passe comme si la plupart de la littérature concernant les politiques publiques postulait leur absence de pertinence plutôt que de la démontrer, de l'estimer ou de la reconceptualiser. Or il n'y a pas de raison empirique de laisser a priori l'opinion publique en dehors des analyses de l'action publique puisque des exemples de réactivité démocratique ont été mis en évidence, indiquant que, tout au moins pour certains cas, ce facteur puisse jouer.

Les conditions de l'effet de la compétition politique sur l'action publique

Déjà en 1979, Castles et Mc Kinlay concluaient leur étude en montrant comment l'importance des variables explicatives était relative l'une à l'autre. Ils dessinaient implicitement une nouvelle voie de recherche qui n'a été que marginalement suivie. En effet, on ne peut que constater, à la suite de G. A. Boyne (1996a), que la mise en évidence d'un lien statistique entre partis politiques et politiques publiques ne s'accompagne que très rarement d'un argument rendant compréhensible la nature de ce lien : " Non seulement la relation théorique générale entre partis et politiques est ignorée dans la plupart des études, mais peu d'entre elles contiennent des énoncés qui peuvent être construits comme des hypothèses concernant l'impact des partis sur des politiques spécifiques. Les variables partisanes sont souvent juste jetées dans un ragoût statistique, dans l'espoir d'augmenter le pouvoir explicatif des résultats ". Il plaide donc pour sa part pour l'élaboration d'une théorie générale de l'impact partisan nécessairement articulée

autour de la motivation, des moyens et des opportunités d'influencer les “ *policy outputs* ”. De manière convergente, M. G. Schmidt (1996) situe la problématique actuelle de la recherche sur les rapports entre partis et politiques en des termes comparables. Ce n'est plus tant sur l'existence d'un lien qu'il faut se pencher mais sur sa nature. Pour cet auteur, comme l'indique le titre de son article, il convient de s'interroger sur “ quand les partis comptent-ils ? ”. Ce sont donc aux conditions de l'impact partisan qu'il faut s'attacher. En outre, pour des raisons pragmatiques, la confrontation de variables exogènes et politiques nous semble particulièrement problématique. En effet, il convient de mettre en évidence les liens de causalité entre des variables exogènes et des *outputs* ou des décisions publiques. Une éventuelle association statistique n'est pas suffisante, il convient qu'elle soit intelligible. Or, si sur la variation du volume des dépenses publiques, de la fiscalité, de l'endettement, des rapports de causalité peuvent être aisément construits, l'exercice devient nettement plus compliqué lorsque l'on délaisse ces macro-niveaux au profit d'une analyse plus fine des politiques et que l'on s'éloigne de la dimension budgétaire. Quand bien même le volume budgétaire n'évoluerait pas ou peu pour des raisons non politiques, cela ne signifie pas que celui-ci ne subit pas des transformations importantes dont les partis sont partiellement à l'origine (Patashnik, 1999).

Une évolution comparable a eu lieu en ce qui concerne le rapport entre opinion publique et action publique. Des tentatives d'explication des variations de la réactivité des différents enjeux ou secteurs d'action publique ont été entreprises (Brooks (1985), Monroe (1998), Petry (1999), Wlezien & Soroka 2010, Smith 2000, Culpepper 2011). Aucun consensus n'a émergé de ces études. De même, l'hypothèse de différences nationales et/ou institutionnelles a été poursuivie. Alors que les résultats de Brooks ne mettent pas en évidence de différence notable entre la France, l'Allemagne, le Canada et les Etats-Unis, Wlezien & Soroka (2010) soulignent à quel point les variations dans la séparation horizontale et verticale du pouvoir entre les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni expliquent la variation de la réactivité des dépenses publiques à l'opinion publique.

Logiquement, l'influence de la compétition partisane sur une politique présuppose l'existence d'une opinion publique et ou de préférences partisans sur la politique en question. Dans l'hypothèse d'une indifférence d'un parti ou des partis, ou d'une absence totale de saillance dans l'opinion publique sur une, plusieurs ou la

totalité des politiques publiques, il serait vain de rechercher un quelconque impact sur celles-ci. Ce présupposé constitue une condition *sine qua non*. Dans le prolongement de l'étude des manifestes partisans, il convient de vérifier empiriquement l'existence de préférences partisanes sur les différentes politiques et leurs différences ainsi que l'état de l'opinion publique et son évolution. En effet, non seulement, certains partis n'ont pas de préférence globale sur une politique mais à l'inverse des partis sont susceptibles de partager une même position sur une politique spécifique – le maintien de la force de frappe nucléaire par exemple en France. La question de l'homogénéité partisane fait également problème. En effet, l'existence de divergences intra-partisanes peut troubler le rapport entre partis et politiques publiques. Doit-on conclure, du fait de l'existence de conflits internes quant aux positions programmatiques, à l'indétermination des préférences partisanes telle que le fait R. Mulé (1997), et ce malgré la contrainte de crédibilité ? Répondre par l'affirmative aurait plausiblement des conséquences radicales et intrigantes. Tout d'abord, l'entreprise de recherche de liens systématiques entre orientation partisane et politiques publiques serait vaine, sans que cela ne préjuge de leur inexistence, puisque les positions sont susceptibles de varier considérablement (Rovny, 2012). Ensuite, la mobilité programmatique en s'affranchissant de la contrainte de crédibilité affaiblit, dans un cadre downsien, l'intérêt de la réalisation des préférences affichées.

Si le questionnement s'est déplacé sur les facteurs ou les conditions affectant l'ampleur de la réactivité démocratique, l'étude de celle-ci est loin d'avoir été épuisée. Tout d'abord, les cas étudiés (enjeux, secteurs et système politique) doivent être renouvelés ainsi que les indicateurs utilisés. Ensuite, la question de l'articulation des deux sources de la réactivité démocratique - opinion publique et préférences partisanes - reste à approfondir. Notre mémoire contribue à cette perspective de recherche en s'attachant en particulier à un facteur sous-estimé, les contraintes de formations des coalitions et les (dés)incitations induites pour les partis à politiser les différents enjeux. Notre hypothèse principale est que, même pour des enjeux saillants, l'opinion publique n'exerce pas une influence automatique sur les politiques publiques : pour que les attentes et demandes des électeurs soient traduites en action publique sur un enjeu particulier, cet enjeu doit être politisé par au moins un parti. Inversement l'absence de réactivité démocratique peut ne pas être due à des contraintes, à la dépendance au sentier, à la technocratie ou aux groupes

d'intérêts mais simplement à l'absence d'incitation pour les partis à politiser des enjeux spécifiques. Mais, il est également envisageable que les deux sources de la réactivité démocratique puissent générer des incitations opposées sur un enjeu saillant et substantiellement affecter la lisibilité du processus de réactivité démocratique. Le champ d'étude ouvert par ce questionnement est vaste et fécond pour progresser dans la compréhension de la réactivité démocratique, de ses conditions et par conséquent de ses limites.

Ainsi, l'influence de la compétition politique sur l'action publique découle logiquement des théories démocratiques. Sa totale absence infirmerait ces théories du phénomène démocratique. Sans en arriver à cette extrémité, il nous semble qu'une conception adéquate de la nature de cette influence amène à accorder une attention soutenue à ses différentes dimensions et à ses conditions. C'est dans cette perspective, que nous allons présenter dans ce mémoire de soutenance d'habilitation à diriger des recherches une première synthèse de notre analyse d'un cas spécifique : l'enjeu électronucléaire en France.

Ce cas est particulièrement approprié à un tel dessein puisque la politique électronucléaire française a été classiquement considérée comme le produit typique d'un processus de décision bureaucratique ou technocratique (Baumgartner, 1990 ; Delmas et Heinman, 2001). De ce point de vue, l'enjeu électronucléaire est un cas improbable de réactivité démocratique. Cependant, puisqu'elle fut parfois un enjeu saillant, même si particulièrement technique, marqué par des contraintes considérables et une dépendance aux sentiers, la politique énergie nucléaire française offre un champ d'étude stimulant pour tester cette hypothèse. La mobilisation de données longitudinales originales sur l'enjeu électronucléaire dans plusieurs pays mais également à plusieurs niveaux d'analyse – décision publique, outputs, opinion publique, médias, programme partisan - nous amènera à nuancer la pertinence des explications liées aux contraintes énergétiques et à la nature technocratique des processus de décision et à souligner le rôle clé des partis et des stratégies de coalition pour expliquer la spécificité de la politique électronucléaire française.

Notre mémoire d'habilitation à diriger des recherches mettra en évidence le processus par lequel l'opinion publique a été traduite ou non en politiques publiques et soulignera le rôle crucial joué par la politisation des enjeux dans la compétition partisane. Nous montrons que la stabilité unique et le poids inégalé du programme nucléaire français ne peut pas être expliqué simplement en termes d'opinion publique : nous observons un considérable degré de variation et de scepticisme à l'égard de l'énergie nucléaire dans l'opinion publique française et des protestations massives à son encontre. Cependant même en examinant cet exemple parfait de configuration de facteurs contraignant la réactivité démocratique (la nature hautement technique et complexe de l'enjeu, la lourde et croissante dépendance au sentier, la combinaison de contraintes financières, économiques et géostratégiques considérables), la déconnexion entre opinion publique et politique publique n'implique pas que la réactivité démocratique n'est pas pertinente pour la politique d'énergie nucléaire civile. Notre analyse de données originales et longitudinales sur la politique nucléaire dans plusieurs arènes politiques, opinion publique, médias, programme partisan, nous amène à questionner les explications en termes de technocratie et de contraintes, vis-à-vis d'un facteur sous-estimé, les partis et les stratégies de coalition. L'opinion publique apparaît être pertinente dans l'élaboration des politiques publiques, mais elle n'exerce pas d'influence automatique : l'une des conditions de la réactivité démocratique est que l'enjeu soit politisé par au moins un parti politique. Les modèles de réactivité démocratique doivent ainsi considérer l'influence conditionnelle des incitations stratégiques des partis à politiser un enjeu politique, en particulier vis-à-vis de la dynamique interpartisane de conflit sur les différents enjeux et vis-à-vis des contraintes induites par la construction des coalitions gouvernementales.

Dans une première section, nous allons mettre en évidence la spécificité comparée de la politique électronucléaire française à partir d'un échantillon de 24 pays. Ensuite, dans une deuxième section, nous analyserons les déterminants classiquement avancés des politiques nucléaires pour tenter de comprendre la spécificité de l'électronucléaire français dans ce cadre. Dans une troisième section, nous étudierons la réactivité des politiques nucléaires et de ses conditions, d'une part, vis-à-vis de l'opinion publique et d'autre part des partis politiques, pour le cas français dans une perspective comparée. Enfin, l'enjeu du nucléaire dans la

campagne électorale française en 2012 fournira l'occasion de comprendre les déterminants de la réactivité du public face à la compétition sur enjeux et achèvera notre essai de compréhension des ressorts de l'enjeu électronucléaire en France.

Section 1. La spécificité comparée de la politique électronucléaire française

Si la spécificité du cas français ne peut être adéquatement estimée qu'en l'analysant de manière comparée, la nature de la comparaison est importante. Classiquement, et pour des raisons largement empiriques, la comparaison, prend la forme d'une étude qualitative de quelques cas, souvent occidentaux². La plupart du temps, les cas choisis sont ceux des pays qui ont effectivement installé des réacteurs nucléaires (Delmas & Heiman, 2001 ; Jopke, 1993 ; Barkenbus, 1984 ; Nelkin et Pollak, 1981 ; Campbell, 1985). Jasper (1990) a, par exemple, étudié la France, les Etats-Unis et la Suède. Price (1990) étudie 9 pays dont un seul, l'Australie, n'a jamais construit de réacteur nucléaire. Flam (1994), bien qu'étudiant les relations entre les mouvements anti-nucléaires et les Etats, ne comporte que 2 cas sur 8 n'ayant jamais produit d'électricité nucléaire (l'Autriche et la Norvège). Le projet *Politics of Nuclear Energy in Europe* mené par W. Müller et P. Thurner, reproduit ce biais en n'incluant aucun pays n'ayant pas construit de réacteur nucléaire et un seul n'ayant jamais produit d'électricité nucléaire (l'Autriche). Le biais de sélection est manifeste. Alors que les pays s'étant doté d'infrastructures de production d'électricité nucléaire représentent moins de 20% des Etats, ils représentent la majorité des cas dans les études comparées. Ces biais de sélection, qui sont compréhensibles pour des raisons pratiques de collaboration scientifique, affaiblissent cependant de manière déterminante les conditions de compréhension des décisions concernant la politique nucléaire et particulièrement les liens entre celles-ci et la réactivité démocratique.

Récemment, à l'inverse, la politique nucléaire a été étudiée, à plusieurs reprises, de manière quantitative. Fuhrman (2012) a étudié les déterminants de la construction de centrales nucléaires entre 1965 et 2000 dans 129 pays. Nelson et Sprecher (2008) ont analysé la part du nucléaire dans la production électrique des 86 Etats potentiellement « candidats au nucléaire », arbitrairement défini comme

² La thèse de Yamasaki (2007) échappe probablement à cette critique. Il ne nous a cependant, hélas, pas été possible de nous procurer cette thèse portant sur les principales décisions de politique nucléaire dans 10 pays européens. Deux exceptions à souligner : Poneman, Daniel (1982) et Solingen, Etel. (2007).

comptant plus de 20 millions d'habitants ou un produit intérieur brut de plus de 20 milliards de dollars. Enfin Jewell (2011) a scruté les déterminants de l'adoption du nucléaire dans 27 pays producteurs historiques d'électricité nucléaire pour les comparer aux 50 pays ayant demandé l'assistance de l'AIEA pour démarrer un programme nucléaire. Gourley & Stulberg (2013) se sont penchés sur les déterminants du démarrage de la construction d'une ou plusieurs centrales nucléaires entre 1950 et 2001 dans 150 pays. Cette dernière étude souligne les limites des analyses quantitatives sur des effectifs larges compte tenu, d'une part, de la forte concentration de l'occurrence des constructions dans un faible nombre de pays (70% des cas dans 10 pays), et d'autre part du faible nombre d'occurrences (moins de 5% des observations). Enfin, les études aboutissent à des résultats contradictoires quant aux variables relatives à la gouvernance. Si Nelson et Sprecher (2008) ont mis en avant la corrélation positive entre niveau de démocratie et niveau d'électricité d'origine nucléaire, Fuhrmann (2012) a mis en évidence que les démocraties sont plus réactives aux accidents nucléaires et moins susceptibles de construire des centrales nucléaires ensuite. Cependant Gouley et Stulberg soulignent l'absence d'effet significatif du type de régime et de la durée de celui-ci. Ces derniers suggèrent que « la gouvernance n'est pas complètement intégrée au modèle » (p.37). De manière surprenante, ils insistent sur la nécessité d'intégrer les diverses procédures de décision sur les questions nucléaires au sein de chacun des régimes, mais passent sous silence la question de la réactivité à la compétition politique dans les régimes démocratiques.

La manière d'étudier comparativement les politiques nucléaires doit par conséquent être repensée, ce qui nous a conduit à adopter une stratégie de sélection des cas différente. Dès lors que l'étude des seuls pays produisant de l'électricité nucléaire ne permet pas de comprendre pourquoi certains y recourent et d'autres non, la comparaison présuppose, par conséquent, d'inclure des cas de contrôle de pays sans électricité nucléaire. Nous ne souhaitons pas pour autant inclure l'ensemble des Etats souverains. En effet, notre objectif n'est pas la validité statistique des conditions de développement des installations nucléaires mais la recherche des liens de causalité entre opinion publique, préférences partisans et politiques nucléaires, plus spécifiquement dans le cas français, ce qui constitue selon Delmas & Heiman (2001) l'une des lacunes des études existantes. Les études

quantitatives ont souligné la contribution du niveau de richesse sur la propension à recourir au nucléaire. Cependant notre intérêt porte plus spécifiquement sur les causes qui amènent des pays à niveau de richesse comparable à prendre des décisions différenciées. Gouley et Stulberg (2013) reconnaissent l'incapacité de leur modèle à expliquer les trajectoires différenciées de la France, des Etats-Unis et du Japon par exemple. Une telle perspective implique une connaissance plus fine des cas et par conséquent un nombre de cas plus réduit. En outre, l'échantillon doit être constitué de telle sorte qu'il y ait de la variance dans la variable dépendante ainsi que dans les variables indépendantes sur lesquelles nous nous concentrerons. Mais la variance dans les variables de contrôle doit être maîtrisée afin de conserver la perspective causale. Comparer, par exemple, la politique nucléaire dans des régimes dictatoriaux de pays récemment décolonisés avec celle des régimes démocratiques occidentaux n'est pas susceptible d'éclairer si, et à quelles conditions, la réactivité démocratique a affecté les politiques nucléaires.

Dans cet objectif, un premier échantillon a été constitué en fonction de la disponibilité de données comparables en 1960, pour des pays souverains avant 1960. Le choix de l'année 1960 comme critère de sélection de l'échantillon s'explique par le fait que 1960 est la première année où des données comparables sur la dépendance énergétique existent pour un échantillon significatif de 24 pays³. En outre, en 1960, les données relatives à la dépendance énergétique ne sont que marginalement affectées par le niveau de la production d'énergie nucléaire puisque la part du nucléaire dans la production électrique ne dépasse pas 1,6% pour la Grande-Bretagne, pays le plus dépendant de l'énergie nucléaire à cette époque. Pour chaque pays de cet échantillon, nous avons systématiquement reconstitué les différentes décisions de politiques nucléaires des autorités centrales à partir des données disponibles. Nous avons également réuni de manière systématique des données contextuelles (PIB, nombre d'habitants, dépendance énergétique, etc.). De fait, notre échantillon rassemble les 24 pays membres de l'OCDE en 1969. L'examen des caractéristiques de ce premier échantillon nous permet d'apprécier différemment l'étude comparée des politiques nucléaires et les spécificités de la France. Ce qui

³ Les données utilisées sur la dépendance énergétique nationale sont issues de la World Bank DataBank consultés le 15 septembre 2013 : <http://databank.worldbank.org/data/views/variableSelection/selectvariables.aspx?source=world-development-indicators>.

permettra, dans un second temps, d'affiner la sélection des cas et la stratégie de recherche.

Macro-analyse des politiques électronucléaires : les programmes d'expansion

Le début des politiques nucléaires date de 1939 en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (Rhodes, 1986 ; Hewlett et Anderson, 1962). L'objectif de ces politiques originelles est la recherche et l'ingénierie essentiellement à visée militaire. A la fin de la guerre, le montant des investissements passés et ceux encore nécessaires à la poursuite des recherches nucléaires incitèrent à envisager la possibilité d'une utilisation civile de l'énergie nucléaire, en particulier aux Etats-Unis (Byrne et Hoffman, 1996). La politique nucléaire française émerge dans ce contexte. Elle peut être retracée jusqu'en 1945, lorsque la commission pour l'énergie atomique (CEA) fut créée comme centre de recherches nucléaires spécialisées. Cette décision reflète trois motifs : une ambition scientifique d'impliquer profondément la communauté de la recherche française dans les recherches nucléaires, un intérêt lié au potentiel d'une utilisation civile de l'énergie nucléaire pour la production électrique dans le contexte de la reconstruction d'après-guerre enfin, l'objectif de développer l'arme nucléaire afin d'éviter une nouvelle défaite militaire et d'assurer son indépendance vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Union soviétique. La construction d'un réacteur de recherche, la pile Z.O.E. en 1947, concrétise très rapidement l'implication de la France dans la politique nucléaire.

D'un point de vue comparatif, la mise en place d'une structure de recherche nucléaire d'une taille critique n'est, cependant, pas une spécificité française. En effet, si l'existence d'un réacteur nucléaire de recherche peut être considérée comme un indicateur pertinent d'un investissement significatif dans le programme de recherche nucléaire⁴, 20 des 24 pays de notre échantillon ont, en 1960, pris la décision de construire un réacteur de recherche nucléaire et ont débuté sa construction (tableau 1). La France fait, cependant, partie des pays pionniers, seulement devancée, dans notre échantillon, par les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni pour la mise en

⁴ The Role of Research Reactors in Introducing Nuclear Power - NTR 2012 Supplement.

chantier d'un réacteur de recherche. En effet, le programme *Atom for Peace* proposé en 1953 par Eisenhower constitua l'étape clé pour la diffusion de la recherche nucléaire dans les pays de notre échantillon, durant la seconde moitié des années 50 (Fuhrmann, 2012). Seuls les pays les moins peuplés de notre échantillon - l'Islande, l'Irlande, le Luxembourg et la Nouvelle Zélande - ne se sont pas dotés d'un réacteur nucléaire de recherche. Il convient de noter que la Nouvelle Zélande avait cependant commencé la construction d'un réacteur nucléaire non-divergent⁵ – c'est-à-dire sans réaction de fission en chaîne – à l'Université de Canterbury. D'un point de vue historique (Walsh, 1997 ; Nielsen et Knudsen, 2010), la construction d'un réacteur de recherche a toujours été considérée comme l'étape initiale et indispensable de toute politique nucléaire, civile ou militaire. Empiriquement, dans notre échantillon, aucun pays non doté d'un réacteur de recherche, n'a construit de centrale nucléaire, même si des projets de construction ont existé. A l'inverse, bien sûr, tous les pays qui ont effectué le premier pas vers l'utilisation de l'énergie nucléaire n'ont pas ensuite édifié des centrales nucléaires.

⁵ Les réacteurs nucléaires non-divergents ne sont pas des installations du ressort de l'AIEA.

Tableau 1. Programmes de construction de réacteurs de recherche nucléaire en 1960.

Pays	Date du début de la construction	Nom du réacteur
Australie	1956	HIFAR -Lucas Heights
Autriche	1958	Astra
Belgique	1954	BR-1
Canada	1944	ZEEP
Danemark	1956	DR-2
Finlande	1960	FIR-1
France	1947	ZOE
RFA	1956	FRM
Grèce	1959	DEMOKRITOS (GRR-1)
Islande	--	--
Irlande	--	--
Italie	1957	L-54 M
Japon	1956	JRR-2
Luxembourg	--	--
Pays Bas	1957	HFR
New Zélande	--	--
Norvège	1951	JEEP1
Portugal	1959	RPI
Espagne	1957	JEN-1 MOD
Suède	1953	R-1
Suisse	1956	Saphir
Turquie	1959	TR-1
Royaume Uni	1946	GLEEP
USA	1942	CP-1

Source : *Research Reactors Data Base*⁶

Cependant la France est loin d'avoir été isolée parmi les pays qui ont eu un projet de développement de l'énergie nucléaire civile. En effet, nombreux sont les pays de notre échantillon à avoir eu des projets ou programmes électro-nucléaires (tableau 2). Une telle conclusion est évidente même lorsque l'on distingue trois phases historiques de l'ère nucléaire: la phase initiale d'enthousiasme nucléaire (1946-1971) ; la première phase d'expansion contestée (1972-2000), initiée par la crise énergétique et remise en cause par les accidents nucléaires; et enfin la phase

⁶ Consultation le 12 septembre 2013 : <http://nucleus.iaea.org/RRDB/RR/ReactorSearch.aspx?rf=1>

de la renaissance nucléaire contrariée (2000-2013) interrompue par l'accident de Fukushima.

Avant la crise pétrolière qui débuta en 1973, seuls deux pays n'ont pas eu de projets identifiés de construction de centrales nucléaires sur leur territoire : la Grèce et le Danemark. Même l'Islande et la Nouvelle-Zélande, qui ne se sont pas dotés de réacteurs nucléaires de recherche eurent de tels projets. Le Luxembourg, lui aussi, a eu, à partir de 1972, le projet de construire une centrale nucléaire sur la Moselle à Remeschen (l'ancienne dénomination de Schengen). L'Etat le moins peuplé, mais pas le moins riche, de notre échantillon, fut également membre fondateur d'Euratom (ou traité instituant la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique⁷) en 1957, dont l'un des objectifs est « la formation et la croissance rapide des industries nucléaires ». Pour cela, le traité prévoit de « développer la recherche et (d')assurer la diffusion des connaissances techniques », de « faciliter les investissements, et assurer, notamment en encourageant les initiatives des entreprises, la réalisation des installations fondamentales nécessaires au développement de l'énergie nucléaire dans la Communauté », de « veiller à l'approvisionnement régulier et équitable de tous les utilisateurs de la Communauté en minerais et combustibles nucléaires » et « instituer avec les autres pays et avec les organisations internationales toutes liaisons susceptibles de promouvoir le progrès dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire ».

Après le choc pétrolier, seuls 4 pays n'ont pas eu de nouveaux programmes de construction de centrales nucléaires ou d'expansion de l'utilisation de l'énergie nucléaire : l'Australie, l'Islande et le Luxembourg. Ainsi, sur la seconde moitié du XXème siècle, chacun des 24 Etats de notre échantillon a eu, à un moment ou un autre, un projet de développement du nucléaire civil.

Depuis le début du XXIème siècle, en revanche, le nombre de pays dans lesquels il n'y eut aucun projet de développement du nucléaire, est plus important (10) et regroupe l'Australie, l'Autriche, le Danemark, l'Islande, l'Irlande, la Grèce, le Luxembourg, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et le Portugal. La renaissance du nucléaire s'est ainsi concentrée sur un plus petit nombre de pays.

⁷ Le traité a été consulté le 10 octobre à l'adresse suivante : http://europa.eu/legislation_summaries/institutional_affairs/treaties/treaties_euratom_fr.htm

Au final, 13 des 24 pays de notre échantillon ont eu des projets de développement du nucléaire pendant les trois périodes distinguées. Si ce groupe est, incontestablement, plus restreint, la France ne constitue pas non plus une exception de ce point de vue.

Pourtant, le niveau comparé de production d'électricité d'origine nucléaire (Graphique 1) à l'issue de nos trois périodes présente une configuration radicalement différente.

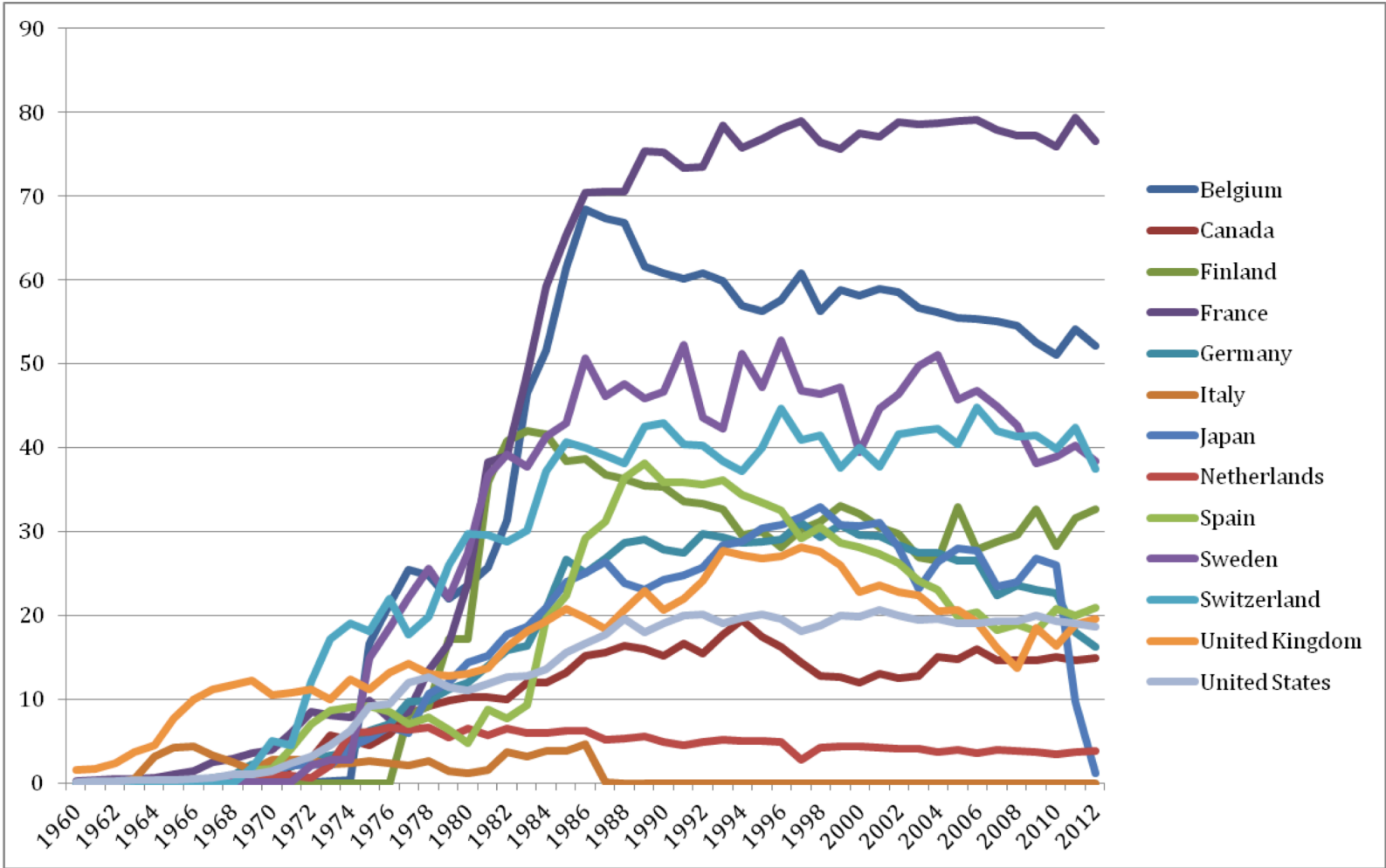
En effet, en 1972, la part de la production électrique nationale d'origine nucléaire s'échelonne entre 0,7% pour les Pays-Bas et 12% pour la Suisse et s'établit en moyenne à 5% dans les pays producteurs d'énergie nucléaire. Mais seule la moitié (11) des pays de notre échantillon qui avait un projet de développement nucléaire produit de l'électricité à partir de l'énergie nucléaire. Une telle configuration est compréhensible compte tenu de l'inertie de la politique nucléaire. Entre la prise de décision et la connexion au réseau, un délai minimal de 10 à 15 ans est nécessaire pour l'achèvement d'un projet de construction de centrale nucléaire. Cependant, en 2000, la situation n'est pas fondamentalement différente : 12 seulement des 24 pays étudiés possède des installations électronucléaires. La part du nucléaire dans la production électrique a en revanche notablement augmentée : de 12% au Canada à 77% en France. Par conséquent, si le recours à l'énergie nucléaire civile ne s'est pas diffusé territorialement, il s'est considérablement renforcé pour atteindre en moyenne 33% de la production électrique parmi les pays ayant une politique électronucléaire. En 2012, malgré la phase annoncée de renaissance nucléaire, le nombre de pays producteur d'énergie nucléaire n'a pas varié mais la part du nucléaire a régressé, représentant en moyenne 28% de leur production électrique.

Tableau 2. Projets de développement de l'énergie nucléaire civile

Pays	1946-1972		1973-2000		après 2000	
	projet	date	projet	date	projet	date
Australie	Jarvis Bay	1969	--	--	--	--
Autriche	Zwentendorf	1969	Construction de 3 réacteurs	1976	--	--
Belgique	BR-3	1957	Connexion de 7 réacteurs	1974	Allongement de la durée de fonctionnement	2009
Canada	Rolphton NPD	1958	Construction de 4 nouveaux réacteurs	1974	Allongement de la durée de fonctionnement	2006
Danemark	--		Construction de 9 réacteurs	1973	--	--
Finlande	Lovisaa-1	1971	Construction de deux réacteurs à Olkiluoto	1974	Construction d'un réacteur à Olkiluoto	2002
France	Marcoule G1	1955	Construction de 6 réacteurs par an	1974	Construction d'un réacteur	2005
RFA	Vak Kahl	1958	Construction de 4 réacteurs	1973	Allongement de la durée de fonctionnement	2010
Grèce	--		Construction d'un réacteur	1976	--	
Islande	Westman Islands	1959	--	--	--	--
Irlande	Carnsore Point	1968	Construction de 4 réacteurs à Carnsore Point	1974	--	--
Italie	Latina	1958	Construction de 20 réacteurs	1973	Construction de 10 réacteurs	2008
Japon	Tokai 1	1961	Programme de standardisation et d'amélioration	1975	Construction de 9 réacteurs	2002
Luxembourg	Remerschen	1972	--	--	--	--
Pays Bas	Dodewaard	1965	Construction de 3 réacteurs	1974	Annulation de la sortie du nucléaire	2006
New Zélande	Oyster point	1968	Construction de 2 réacteurs	1976	--	--
Norvège	Oslofjord	1970	Planification des implantations des réacteurs	1974	--	--
Portugal	Sizandro	1965	Construction de 3 réacteurs	1982	--	--
Espagne	Jose Cabrera (Zorita)	1964	Construction de 7 réacteurs	1979	Allongement de la durée de fonctionnement	2009
Suède	Agesta	1957	Construction de 2 réacteurs	1976	Annulation de la sortie du nucléaire	1997
Suisse	Beznau	1965	Construction de deux réacteurs à Goesgen et Leibstat	1973	Construction de 3 réacteurs	2008
Turquie	Akkuyu Bay	1965	Construction d'un réacteur à Akkuyu Bay	1976	Construction d'un réacteur	2008
Royaume Uni	Calder Hall	1953	Construction de 6 réacteurs à Sizewell B & Torness	1975	<i>Energy review</i>	2006
USA	Shippingport	1954	Nixon's Project independence	1973	<i>Nuclear Power Programme 2010</i>	2002

Dans chaque période, seules les dates des premiers projets sont indiquées.

Graphique 1. Part de la production d'électricité d'origine nucléaire (1960-2012).



Source : World Bank DataBank.

Dans ce panorama, la France se distingue clairement, d'une part des 11 pays qui n'ont jamais produit d'électricité d'origine nucléaire malgré l'existence de projets en ce sens : Australie, Autriche, Danemark, Grèce, Islande, Irlande, Luxembourg, Nouvelle Zélande, Norvège, Portugal et Turquie, et , d'autre part, vis-à-vis des autres pays producteurs d'énergie nucléaire, par l'importance de la contribution du nucléaire et la stabilité de celle-ci. La part du nucléaire en France est 4 fois plus importante que la part moyenne dans les pays utilisateurs; elle devance le second pays le plus nucléarisé de notre échantillon, la Belgique, de près de 25 points (soit un quart de la production nationale d'électricité). En outre, son évolution contraste avec le cas de l'Allemagne, où en 2012, la part du nucléaire a presque diminué de moitié par rapport à son niveau de 2000, avec le cas espagnol, où la part du nucléaire a atteint son pic en 1990 et où celle-ci a décliné de 15 points depuis, ou encore avec la Suède où la part du nucléaire est en 2012 de 10 points inférieurs à ce qu'elle fut à son apogée en 1995. Elle diffère également encore plus du cas japonais. En effet, dans ce dernier cas, à la suite à l'accident de Fukushima en 2011, les centrales nucléaires ont été arrêtées et la part du nucléaire d'environ 30% en 2000 n'est plus que de 1%.

Comprendre l'évolution comparée des politiques nucléaires, et par conséquent la spécificité de la politique nucléaire française, implique donc d'élucider l'écart entre les nombreuses décisions de développement du nucléaire et la production effective d'électricité d'origine nucléaire. De ce point de vue, l'enjeu majeur n'est pas tant de comprendre les déterminants des décisions pro-nucléaires largement partagées dans les deux premières phases de l'ère nucléaire que de comprendre les facteurs présidant à leur remise en cause. La question pertinente n'est plus pourquoi les différents pays décident de produire de l'électricité à partir du nucléaire mais pourquoi les pays renoncent ou pas à en produire ?

Macro-analyse des politiques électronucléaires : Les remises en cause des politiques nucléaires

Le tableau 3 synthétise les projets de développement du nucléaire et leurs remises en cause. Entre 1946 et 1972, seul 5 pays remirent en cause leur politique de développement du nucléaire : l'Australie, l'Islande, l'Irlande, la Nouvelle Zélande et la Turquie, Ces abandons intervenant au début des années 70. Durant la période d'enthousiasme nucléaire, environ 20% des programmes nucléaires sont donc, altérés dès leur phase originelle. Les conséquences des blocages initiaux des projets nucléaires ne semblent pas anodines puisqu'aucun de ces pays n'a produit à ce jour d'électricité d'origine nucléaire. Dans la majorité des cas, les remises en cause des programmes nucléaires sont souvent présentées comme le résultat des mobilisations anti-nucléaires émergentes à cette époque. Entre 1973 et 2000, des remises en cause eurent lieu dans 20 pays. Celles-ci intervinrent majoritairement à la fin des années 70 et au début des années 80, lors du pic de la mobilisation anti-nucléaire et autour de la première catastrophe nucléaire de Three Mile Island. La période d'expansion contestée du nucléaire est donc caractérisée par des décisions négatives pour le développement du nucléaire dans 80% des pays de notre échantillon ayant de tels projets. Depuis 2000, 7 pays ont pris de décisions défavorables au nucléaire et ce, majoritairement, après l'accident de Fukushima. Dans notre échantillon, la renaissance du nucléaire est, non seulement partielle, mais belle et bien contrariée. Dans 50 % des pays ayant pris des décisions préalables favorables au nucléaire, ces décisions ont été totalement ou partiellement inversées. Au final, aucun pays n'a échappé à des remises en cause de ses décisions en matière de politique nucléaire. La France, de ce point de vue encore, ne fait pas exception. Cependant, les séquences et contenus spécifiques des remises en cause des décisions pro-nucléaires ont eu des conséquences variables. Ainsi, dans notre échantillon, les 13 pays qui n'ont pas remis en cause une politique pro-nucléaire engagée lors de la première phase de l'ère nucléaire, et eux-seuls, ont construit au moins un réacteur. En France, comme ailleurs, décider du lancement d'un projet électro-nucléaire et ne pas le remettre en cause entre 1946 et 1972 apparaît donc historiquement comme la condition nécessaire à la réalisation d'un programme nucléaire.

Tableau 3. Les projets de développement de l'énergie nucléaire civile et leur remise en cause

	1946-1972			1973-2000			post 2000		
	projet	remis en cause	date	projet	remis en cause	date	projet	remis en cause	date
Australie	oui	oui	1971	non	--	--	non	--	--
Autriche	oui	non	--	oui	oui	1978	non	--	--
Belgique	oui	non	--	oui	oui	1988	oui	oui	2003
Canada	oui	non	--	oui	oui	1977	oui	oui	2012
Danemark	non	--	--	oui	oui	1976	non	--	--
Finlande	oui	non	--	oui	oui	1993	oui	non	--
France	oui	non	--	oui	oui	1981	oui	oui	2012
RFA	oui	non	--	oui	oui	1998	oui	oui	2011
Grèce	non	--	--	oui	oui	1986	non	--	--
Islande	oui	oui	unknown	non	--	--	non	--	--
Irlande	oui	oui	1972	oui	oui	1980	non	--	--
Italie	oui	non	--	oui	oui	1979	oui	oui	2011
Japon	oui	non	--	oui	non	--	oui	oui	2011
Luxembourg	non	--	--	oui	oui	1977	non	--	--
Pays Bas	oui	non	--	oui	oui	1986	oui	non	--
New Zélande	oui	oui	1972	oui	oui	1978	non	--	--
Norvège	oui	oui	1973	oui	oui	1975	non	--	--
Portugal	oui	non	--	oui	oui	1978	non	--	--
Espagne	oui	non	--	oui	oui	1983	oui	non	--
Suède	oui	non	--	oui	oui	1979	oui	non	--
Suisse	oui	non	--	oui	oui	1986	oui	oui	2011
Turquie	oui	oui	1973	oui	oui	1980	oui	non	--
Royaume Uni	oui	non	--	oui	oui	1976	oui	non	--
USA	oui	non	--	oui	oui	1979	oui	non	--

Dans chaque période, seules les dates des premières remises en cause sont indiquées.

La variété des politiques électronucléaires : présentation des 24 cas

Compte tenu de la variation des effets des remises en cause du nucléaire, dans un premier temps, nous nous attacherons à présenter les principales étapes des politiques nucléaires des 24 pays de notre échantillon, en débutant par ceux qui les ont remis en cause durant la phase d'enthousiasme nucléaire.

L'effet structurant du renoncement aux projets initiaux

Parmi eux, l'Islande est la première à avoir lancé un tel projet. En 1959, un projet d'implantation sur les îles Westman d'une centrale nucléaire construite par *General Electric* fut mis au point par la National Energy Authority, puis oublié. Depuis lors, aucun autre projet nucléaire ne fut élaboré. La situation turque est radicalement différente (Kibaroglu, 1997). En effet, ce pays a eu des projets nucléaires durant les trois périodes de l'ère nucléaire, qui furent infructueux durant les deux premières. Le premier projet de construction d'une centrale nucléaire naquit en 1965 et Akkuyu Bay fut choisi comme site pour un réacteur de 300-400 MWe en 1967. L'intervention de l'armée en Turquie en 1971 interrompit ce processus. Celui-ci fut cependant relancé en 1974 sous la forme d'un réacteur de 600 MWe sur le même site. A l'issue de l'appel d'offres, deux entreprises suédoises, ASEA-ATOM et STAL-LAVAL, furent choisies. Cependant, le coup d'Etat de 1980, interrompit une nouvelle fois le programme nucléaire turc. Le projet fut, en effet, annulé après que le gouvernement suédois ait refusé de continuer à garantir le prêt dans ce contexte politique. En 1983, un nouvel appel d'offres fut lancé pour la construction de trois réacteurs nucléaires sur deux sites (Akkuyu Bay et Sinop). General Electric renonça rapidement au projet du fait des résultats infructueux des études préliminaires de faisabilité, compte tenu des risques sismiques potentiels à défaut d'études complémentaires approfondies. Des désaccords sur le montage financier des projets aboutit au retrait des deux autres entreprises retenues et à l'annulation du marché en 1990. Pour poursuivre le but recherché, l'alternative fut un accord de coopération en 1990 avec l'Argentine allant de pair avec l'achat d'un réacteur CAREM-25. Cependant, cette commande fut

également annulé un an plus tard,. En 1993, la construction d'une centrale fut relancée, cette fois pour une puissance de 1200 MWe et un appel d'offres eut lieu en 1996. Cependant les nombreux retards dans le processus aboutirent à son report en 2000, puis son annulation en 2001. Un scénario similaire se reproduit, en 2008-2009, lorsqu'un nouvel appel d'offres fut lancé puis annulé. En contrepartie, un accord direct entre la Turquie et la Russie fut conclu, en 2010, pour la construction de 4 réacteurs de 1200 MWe à Akkuyu Bay.

L'histoire de la politique nucléaire en Australie fut beaucoup moins riche en projets et retournements de situation qu'en Turquie. Le Premier Ministre John Gorton, ancien Ministre de la défense, lança, en 1969, le projet d'une centrale nucléaire de 500 MWe, qui aurait permis la production de plutonium à usage militaire. Localisé à Jarvis Bay, ce projet de construction donna lieu à un appel d'offres avec remise de plis. Avant que le choix du fournisseur ne soit annoncé, le Premier Ministre démissionna en 1971 et fut remplacé par William MacMahon, lui aussi membre du Parti Libéral. Ce dernier, retardera d'abord d'un an l'annonce de la décision en raison de contraintes financières, puis relancera l'appel d'offre avant de le reporter *sine die*. Malgré la détention par l'Australie de près de 25% des réserves identifiées d'uranium dans le monde, il n'y eut pas de relance du programme nucléaire australien et au contraire,, la production d'énergie nucléaire a été interdite au niveau fédéral en 1998.

En Irlande (Dalby, 1984), le projet d'implantation d'un réacteur nucléaire de 350MWe fut annoncé en 1968 par l'*Electricity Supply Board*. Carnsore Point fut choisi comme le site d'implantation avant que le projet ne soit repoussé en 1972,. Ce projet, réactivé en 1974, sous la forme d'un plan plus ambitieux - 4 réacteurs de 650 MWe dont un seul serait réalisé à court terme, fut différé dès 1975, du fait d'une demande d'électricité inférieure aux attentes du fait de la récession. Concomitamment à l'amélioration de la conjoncture économique et au retour du Fianna Fail au pouvoir, le projet de construction d'une centrale nucléaire fut relancé à Carnsore Point. Après des contestations intenses du projet, l'accident de Three Mile Island, la démission du premier ministre et un remaniement gouvernemental, le projet fut de nouveau repoussé en 1979. En 1981, l'*Electricity Supply Board* ne planifiait officiellement plus la construction d'une centrale nucléaire et le nouveau gouvernement renonçait au nucléaire tant que des problèmes environnementaux

persisteraient. En 1999, l'adoption du *Electricity Regulation Act* a interdit la construction de centrales nucléaires en Irlande⁸. En 2006, un rapport du *Forfàs* conseilla de reconsidérer la politique actuelle de l'Irlande vis-à-vis de l'énergie nucléaire pour sécuriser sur le long terme l'approvisionnement énergétique du pays. L'année suivante, l'*Electricity Supply Board*, indiqua qu'il envisageait une coopération avec une grande compagnie énergétique européenne pour construire une centrale nucléaire bien que la politique énergétique élaborée cette même année excluât tout recours au nucléaire. En 2008, l'autorité de régulation de l'énergie ainsi que le Ministre de l'énergie proposèrent pourtant un débat national sur le recours à l'énergie nucléaire. En 2011, un rapport de l'ESRI prôna le renoncement au nucléaire pour des raisons économiques et sociétales. Depuis, le gouvernement irlandais a toujours réaffirmé sa position anti-nucléaire, particulièrement dans ses relations avec la Grande Bretagne à propos du site de Hinkley Point. Pour ces raisons, bien que l'Irlande ait parfois été considérée comme l'un des pays envisageant un recours au nucléaire, dès lors qu'aucune décision gouvernementale postérieure à 2000 n'a concrétisé une éventuelle relance du nucléaire ou annulé la loi de 1999, nous ne considérons pas l'Irlande comme l'une des composantes de la renaissance du nucléaire. En outre, l'Irlande n'est pas listé parmi les 52 pays⁹, sans installation électro-nucléaire, et ayant contacté l'AIEA dans le cadre de leur projet de construire une centrale nucléaire.

La Nouvelle-Zélande a débuté, elle aussi, un programme électro-nucléaire en 1968 (Priestley, 2010). Le site d'Oyster point est choisi pour bâtir un premier réacteur nucléaire, mais ce projet est abandonné en 1972. En 1975, le nouveau gouvernement met en place une commission d'enquête sur l'énergie nucléaire et, dès 1976, la construction de deux centrales est planifiée par le Comité de planification du développement électrique, puis une seule dans son plan à 15 ans rendu public en 1977. Mais une telle perspective est écartée dans le rapport rendu en 1978 par la commission d'enquête : « nuclear power is not justified for New Zealand until about the turn of the century, or even perhaps later ». En 1987, le *New*

⁸ <http://www.oecd-nea.org/law/legislation/ireland.pdf>

⁹ Voir Rogner, H., 2009, July 14. Nuclear power in the World: Today and in the 21st century. Presentation presented at the IAEA Regional Asia and Pacific Seminar on Providing Decision Support for Nuclear Power Planning and Development, Chengdu, People's Republic of China, cité dans Jewell (2011). Voir aussi Goldemberg, 2009, p. 80.

Zealand Nuclear Free Zone, Disarmament, and Arms Control Act fut adopté. Bien que, contrairement à son titre, il ne stipule pas que la construction et l'exploitation d'installations électro-nucléaires soient interdites, aucun autre projet n'a été lancé malgré quelques appels en ce sens de certains groupes d'intérêt.

Si la Norvège a initié, plus tardivement, un programme électro-nucléaire, en 1971, elle a, comme l'Irlande et la Nouvelle-zélande, procédé à un double renoncement au nucléaire. Pourtant la Norvège avait été, dès la fin de la seconde guerre mondiale, en pointe dans la recherche nucléaire (Forland, 1997) sous l'impulsion de Gunnar Randers et avait également commencé à développer un secteur industriel nucléaire. En 1970 et 1971, l'administration de l'énergie et des ressources hydrauliques (NVE) est chargée respectivement de la planification et de la localisation de la première centrale ainsi que de sa construction (Andersen, 1980 ; Andersen et Midttun, 1994). Oslofjord est choisi comme le site initial d'implantation, mais, en 1973, face à l'opposition locale, la coalition gouvernementale suspend le projet. Cependant, la même année, la NVE prend en charge la planification de long terme de l'implantation des installations électro-nucléaires en Norvège. Face aux protestations, le gouvernement travailliste décida, en 1975, l'arrêt de la procédure de sélection des sites et le Parlement reporta sine die le plan de construction de centrales nucléaires. En 1980, la politique énergétique adoptée par le Parlement stipule que l'énergie nucléaire ne sera pas une alternative à l'hydroélectricité jusqu'à la fin du siècle. Aucun gouvernement norvégien ne dévia ensuite de cette position jusqu'à ce jour.

Ainsi, malgré l'existence de projets lors de phases ultérieures de l'ère nucléaire, aucun des pays, ayant remis en cause un programme nucléaire durant la phase d'enthousiasme nucléaire, ne s'est, à ce jour, doté d'infrastructure électro-nucléaire. La Turquie est le pays le plus proche de se doter de telles infrastructures, bien que les nouveaux retards annoncés puissent laisser présager une réédition des précédents épisodes de l'histoire nucléaire du pays. Les trois pays sans projet nucléaire entre 1946 et 1972, ont, quant à eux, tous eu des projets de construction nucléaire entre 1973 et 2000, mais ils y ont systématiquement renoncé durant la même période, aucun ne se dotant de centrales nucléaires.

De brèves et vaines ambitions

Bien que le Luxembourg soit l'Etat le moins peuplé de notre échantillon, la signature du traité Euratom en 1958 indiquait de sa part une réelle ambition nucléaire. Celle-ci se concrétisa en 1972 par le projet d'implanter un réacteur nucléaire de 1 200 MWe à Remerschen. Cependant, dans un contexte de fortes mobilisations anti-nucléaires et compte-tenu de la construction d'une centrale par la France à Cattenom, en 1977, le gouvernement luxembourgeois renonce à son projet (Thewes, 2003).

Malgré (ou du fait) du rôle majeur initial de Niels Bohr, prix Nobel de physique spécialiste du nucléaire à la tête de son programme nucléaire, le Danemark débuta un ambitieux programme de recherche nucléaire qui ne se concrétisa que tardivement par un projet de construction d'un réacteur nucléaire. La préparation, à partir de 1971, de l'étude de faisabilité de l'implantation de réacteurs nucléaires sur 9 sites envisagés se transforma, en 1973, en un projet ferme de constructions de 9 réacteurs. Cependant, avant qu'une autorisation puisse être formellement accordée à Elsam, l'entreprise porteuse du projet de construction, une loi précisant les conditions sous lesquelles les autorisations de construction d'infrastructures électro-nucléaires étaient accordées et intégrant la révision des conventions internationales relatives à la responsabilité en cas d'accident nucléaire (Nielsen & al., 1999) devait être adoptée par le Parlement. . Cette loi fut finalement votée en 1976, mais, peu après, dans un contexte de contestation sociétale contre l'énergie nucléaire, une majorité parlementaire décida que l'introduction de l'énergie nucléaire au Danemark devait être repoussée « jusqu'à ce qu'une solution acceptable au problème des déchets nucléaires soit trouvée ». Cette position fut durcie en 1985 lorsqu'une majorité parlementaire, composée des partis n'appartenant pas au gouvernement, vota l'interdiction de l'énergie nucléaire au Danemark. Malgré les tentatives de deux journaux, en 2007 et début 2011, de relancer le débat sur l'introduction de l'énergie nucléaire au Danemark, il n'y a pas eu de modification de la politique danoise sur ce sujet depuis lors.

La Grèce, après s'être dotée d'un département nucléaire en 1971 au sein de ΔEH, l'entreprise publique d'électricité, a prévu l'installation d'un réacteur nucléaire dans son plan décennal de développement publié en 1976 et l'identification des sites

possibles d'implantation a débuté en 1980. Cependant, avec la contestation anti-nucléaire et l'accident de Tchernobyl, le projet est définitivement mis en sommeil en 1986. Si la Grèce est citée comme un pays sans installation électro-nucléaire, et ayant contacté l'AIEA dans le cadre de leur projet de construire une centrale nucléaire dans Jewell (2011) en citant Rogner (2009). Celui-ci n'apparaît pas dans la même catégorie selon Goldemberg (2009, p. 80). Dès lors qu'aucune décision gouvernementale postérieure à 2000 n'a concrétisé une éventuelle relance du nucléaire, nous ne considérons pas la Grèce comme l'une des composantes de la renaissance du nucléaire. En outre, pour la période 2008-2020, la Grèce a explicitement exclu le recours au nucléaire.

Ainsi, la continuité des programmes d'équipement nucléaire dans la phase initiale de l'ère nucléaire semble avoir été cruciale pour la mise en place effective de réacteur nucléaire. Tant les pays qui ont initié puis renoncé à ces programmes durant la phase d'enthousiasme nucléaire que ceux qui les ont débutés dans la seconde phase n'ont pas réussi à implanter un équipement électro-nucléaire. Si le précédent panorama des politiques nucléaires confirme qu'initier un programme nucléaire avant 1973 sans le remettre en cause est une condition nécessaire à la construction d'équipements électronucléaires, les 15 pays dans cette situation reflètent une diversité de parcours postérieurs qui soulignent à quel point la condition précédente n'est pas suffisante.

Les annulations tardives des programmes électronucléaires

Nous examinerons d'abord les trois cas – le Portugal, l'Autriche et l'Italie - dont les projets ont été remis en cause, *de facto* définitivement, entre 1973 et 2000.

Le cas autrichien (Müller, 2010 ; Preglau 1994) souligne à quel point le moment de l'entrée dans la production d'énergie nucléaire est crucial pour le destin national de la politique électro-nucléaire (tableau 4). Dès 1958, les recherches pour des sites d'implantation de réacteurs nucléaires débutent et, en 1963, les compagnies électriques autrichiennes s'entendent pour l'exploitation en commun de l'électricité d'origine nucléaire. En 1967, la construction d'une centrale nucléaire est planifiée dans les 10 ans. En 1969, cette décision fait l'objet d'un consensus

parlementaire et se concrétise par la décision d'implanter une première centrale nucléaire de 700 MWe à Zwentendorf, dont les travaux débutent en 1972. Dès 1973, la construction d'une seconde centrale nucléaire est planifiée à Stein/St. Pantaleon. Après avoir déclaré en 1975 qu'il n'y avait pas d'alternative à court terme à l'énergie nucléaire, la politique énergétique présentée par le gouvernement socialiste souligne « le rôle prééminent » de l'énergie nucléaire et prévoit la construction de 3 centrales nucléaires en 10 ans. En 1978, la centrale nucléaire à Zwentendorf est prête à entrer en fonction. Cependant, l'Autriche renonce à tout usage de l'énergie nucléaire avant même que celle-ci ne soit démarrée. Le référendum de novembre 1978 se solde par la victoire d'une courte majorité de non (50,5%) à « l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire », qui est suivie par l'adoption à l'unanimité d'une loi interdisant l'utilisation de l'énergie nucléaire en Autriche. Malgré des tentatives pour inverser cette décision, dont le succès, en 1980, d'une initiative populaire en faveur d'un second référendum sur l'énergie nucléaire, qui ne fut pas soutenue par une majorité au Parlement, cette interdiction est constitutionalisée en 1999. Ainsi, un réacteur nucléaire a été construit en Autriche sans que de l'électricité d'origine nucléaire n'ait jamais été produite. De ce point de vue, parmi notre 24 pays, le cas de l'Autriche est hautement significatif parce qu'il est constitué un cas intermédiaire entre les pays dont les politiques nucléaires ne déboucheront sur aucune réalisation tangible et ceux dont les politiques nucléaires se réaliseront par la production d'électricité d'origine nucléaire. En effet, aucun pays de notre échantillon n'a commencé à produire de l'énergie nucléaire à partir de 1978.

Le cas du Portugal en est une autre illustration. En 1965, la planification du projet de construction d'un équipement électro-nucléaire démarra et le site de Sizandro fut choisi en 1969 mais la Révolution des œillets en 1974 interrompit ce lent processus d'introduction du nucléaire au Portugal. Cependant, en 1977, un nouveau plan de développement du nucléaire est initié, qui est reporté *sine die* en 1978. En 1982, le plan énergétique national incluait une centrale nucléaire de 950 MWe, et celui de 1984, 3 réacteurs de même puissance. Mais en 1986, après l'accident de Tchernobyl, tous les projets de développement de l'énergie nucléaire au Portugal furent stoppés.

Tableau 4. Connexion au réseau électrique du premier réacteur nucléaire.

Pays	Date
Australie	--
Autriche	--
Belgique	1962
Canada	1962
Danemark	--
Finlande	1977
France	1959
RFA	1961
Grèce	--
Islande	--
Irlande	--
Italie	1963
Japon	1963
Luxembourg	--
Pays Bas	1968
New Zélande	--
Norvège	--
Portugal	--
Espagne	1968
Suède	1964
Suisse	1968
Turquie	--
Royaume Uni	1956
USA	1957

La remise en cause du programme électro-nucléaire a également été spectaculaire en Italie. Pourtant, celle-ci se lança intensément dans la production d'énergie nucléaire en 1958, 1959 et 1961, avec la construction des réacteurs de Latina, Garigliano et Trino (Diani, 1994 ; Baracca, ??; Franchino 2009), qui entrèrent en service en 1963 et 1964. En 1966, la décision de principe est prise de construire un nouvel équipement, dont la construction commence à Caorso en 1970. Un nouveau plan de construction de 4 infrastructures est adopté en 1973, substantiellement augmenté dans le premier plan énergétique national présenté en 1975 où l'objectif annoncé est la construction de 20 nouveaux réacteurs. En 1978, le réacteur de Caorso entre en activité et le chantier du réacteur de Montalto di Castro débute. Après l'accident de Three Mile Island, le chantier est arrêté pendant

plusieurs semaines. Le second plan énergétique national de 1981 prévoit la construction de 3 nouvelles centrales. L'année suivante, la centrale de Garigliano est arrêtée définitivement. En 1985, la construction d'un second réacteur à Trino est entamée. Cependant après Tchernobyl, le parlement vote une résolution en faveur d'une évaluation de la sécurité des réacteurs italiens et d'un moratoire sur le développement des capacités nucléaires italiennes. Les réacteurs de Caorso et Trino suspendent leur approvisionnement au réseau électrique fin 1986 et début 1987. Puis, en 1987, la fin de la production d'électricité d'origine nucléaire est décidée par référendum. En suivant, les travaux à Montalto di Castro et Trino-2 sont suspendus et le réacteur de Latina arrêté. En 1990, suite à un vote parlementaire, les réacteurs de Trino et Caorso sont également arrêtés. L'Italie est ainsi sortie du nucléaire en 4 ans. Une brève renaissance du nucléaire est cependant intervenue en 2008 lorsque le gouvernement annonça son intention d'entamer la construction de nouvelles centrales nucléaires dans les 5 prochaines années. En 2009, la politique énergétique italienne vise 25% d'électricité d'origine nucléaire en 2030. Dans ce but, un accord est signé entre Enel et EDF pour l'étude de la construction d'au moins 4 réacteurs EPR. Cependant, dès l'accident de Fukushima, le gouvernement annonce un moratoire d'un an sur la politique nucléaire. Cette inflexion est sensiblement durcie par le résultat du référendum de juin 2011, qui annule l'ensemble des nouvelles régulations qui aurait permis la production d'énergie nucléaire en Italie.

Les remises en cause tardives et vénielles

A l'autre extrême, 6 pays – Finlande, Pays Bas, Espagne, Suède, Royaume-Uni et Etats-Unis - dont les projets nucléaires ont été remis en cause entre 1973 et 2000, les ont ensuite relancé sans les remettre en cause jusqu'à ce jour.

La Finlande (Kojo et Litmanen, 2009) est le dernier pays de notre échantillon à commencer à produire de l'électricité d'origine nucléaire en 1977, lors de la connexion de la centrale Lovisaa-1 au réseau électrique finlandais. Les travaux de ce premier réacteur, décidé en 1969, sont à peine commencés en 1971 quand, sur le même site, est initiée la construction d'un second réacteur qui entre en service en 1980. En 1974 et 1975, la construction d'une seconde vague de réacteurs se réalise

à Olkiluoto, respectivement connectés au réseau en 1978 et 1980. Des modifications ont été effectuées sur ces 4 réacteurs pour augmenter leur puissance entre 1978 et 1984. Le premier et seul coup d'arrêt à la politique de développement nucléaire finlandaise interviendra en 1993 lorsqu'une majorité parlementaire refusera d'accorder l'autorisation de construction d'une cinquième centrale nucléaire. Cependant, en 1998, l'expansion du nucléaire reprend avec l'autorisation de l'augmentation des capacités de production des 4 réacteurs et le début de la procédure d'autorisation d'une cinquième centrale nucléaire. Après 4 ans d'instruction, une majorité parlementaire ratifie, en 2002, la décision favorable du gouvernement à la construction d'un cinquième réacteur. En 2005, le chantier démarre à Olkiluoto. En 2007, la durée de fonctionnement de Lovisaa-1 et 2 est portée à 50 ans quand celle d'Olkiluoto est portée à 60 ans en 2008. A partir de 2007, 3 demandes d'autorisation de nouveaux réacteurs nucléaires sont déposées. La construction d'une troisième unité à Lovisaa est refusée par le Gouvernement en 2010. Cependant, la même année, les avis positifs du gouvernement sur les deux autres projets (Olkiluoto-4 et Fennovoima) sont approuvés par le Parlement. Bien qu'étant le dernier pays à entrer dans le club des producteurs d'énergie nucléaire, la Finlande persiste dans cette voie avec la construction planifiée de 2 nouveaux réacteurs nucléaires. Malgré le coup d'arrêt de 1993, la part de la production électrique finlandaise issue du nucléaire – un tiers de celle-ci – est donc appelée à croître, en particulier à court terme, avec l'entrée en service de l'EPR d'Olkiluoto.

Les Pays-Bas (Lagaaij, 1999; Aarts et Arentsen, 2010) furent sensibles très tôt au potentiel de l'énergie nucléaire puisque, dès 1939, ils acquièrent 10 tonnes d'uranium. Ce combustible nucléaire, caché pendant la guerre, constitua la base du programme de coopération initié avec la Norvège, qui aboutit à la construction du réacteur de recherche JEEP. En 1965, la construction d'un premier réacteur nucléaire (Dodewaard) est entamée. De faible puissance (55MWe), il est conçu par le gouvernement néerlandais et le groupement des producteurs d'électricité comme un réacteur test. Dès son entrée en service en 1969, l'une de compagnies d'électricité commande une seconde centrale nucléaire (Borssele) de 450 MWe, qui est connectée au réseau électrique en 1973. En 1972, les Pays Bas font partie, avec l'Allemagne et la Belgique, du consortium qui commande le surgénérateur de Kalkar dont les travaux commencent un an plus tard. En 1974, en réaction au choc pétrolier,

la politique énergétique annoncée par le gouvernement néerlandais prévoyait la construction de 3 réacteurs de 1000 MWe chacun, dont un (Kalkar) en collaboration avec l'Allemagne. A la suite d'un débat de deux ans sur les questions énergétiques, en 1984, le gouvernement conservateur suivit les préconisations du rapport final du débat sur le maintien de l'activité des deux centrales existantes, mais s'en écarta en confirmant son souhait d'augmenter la production d'électricité d'origine nucléaire. Cependant, l'accident de Tchernobyl entraîna une réévaluation complète de la politique nucléaire néerlandaise qui aboutit, en 1993, à l'annonce par le gouvernement, validée en 1994 par le Parlement, du renoncement à construire de nouvelles centrales nucléaires et de la décision d'arrêter le réacteur de Dodewaard au plus tard en 1997 et celui de Borssele en 2003. Néanmoins, après l'annulation de cette dernière décision par la justice en 2000, le gouvernement décida d'autoriser son fonctionnement pour 10 ans de plus, en 2003, puis pour encore 20 ans de plus, 2006. Cette même année, une demande d'autorisation de construction d'un nouveau réacteur à Borssele fut déposée, à laquelle le gouvernement ne donna pas suite, considérant qu'aucune nouvelle implantation ne devait être décidée durant ce gouvernement mais que l'énergie nucléaire constituait l'une des options pour le futur. Depuis 2010, malgré l'accident de Fukushima¹⁰, le gouvernement néerlandais a exprimé sa volonté d'autoriser rapidement l'un au moins des deux projets existants, mais repoussés actuellement, de construction d'un nouveau réacteur à Borssele¹¹. Paradoxalement, malgré l'intérêt précoce des Pays Bas, seulement 3 à 6% de l'électricité produite est d'origine nucléaire.

Dès 1963, l'Espagne décida la construction d'une première centrale nucléaire de 150 MWe (Zorita), dont le chantier débuta en 1964. Peu avant la connexion de celle-ci au réseau en 1968, un troisième réacteur (Vandellos-1) est mis en chantier, deux ans après celui de Santa Maria de Garona. Du fait du succès de ces trois premières réalisations et de la conjoncture énergétique, la construction de 7 nouvelles centrales est planifiée en 1973 et démarre par l'implantation de deux réacteurs à Almaraz. Trois autres sont mis en chantier en 1974 et 1975. Ces 5 réacteurs commencent à fournir de l'électricité entre 1981 et 1985. En 1979, un

¹⁰ Consultation le 8 novembre 2013 : <http://www.government.nl/government/documents-and-publications/press-releases/2011/04/21/safety-and-care-first-in-nuclear-energy.html>

¹¹ Consultation le 8 novembre 2013 : <http://www.government.nl/issues/energy/nuclear-power>

nouveau plan électronucléaire comprenant 7 nouvelles unités est décidé et les travaux de Trillo-1 et Vandellos-2 débutent en 1979 et 1980. En 1983, le nouveau gouvernement socialiste décide un moratoire sur le nucléaire et stoppe la construction des 5 autres réacteurs dont les travaux n'étaient pas très avancés (Lemoniz-1 et 2, Valdecabelleros- 1 et 2 et Trillo-2). Seuls Trillo-1 et Vandellos-2 sont achevés et connectés au réseau électrique en 1987 et 1988. Le moratoire est confirmé en 1994 et les projets de réacteurs stoppés en 1983 sont abandonnés. Cependant, une réorientation de la politique nucléaire espagnole est perceptible en 2009 lorsque la demande d'extension de l'autorisation de fonctionnement de Santa Maria de Garona est partiellement accordée (4 ans au lieu de 10 ans). Cette évolution est confirmée en 2010 et 2011 : une extension de l'autorisation de fonctionnement pour 10 ans est accordée à Almaraz 1 & 2, Vandellos-2 et Asco -1 et 2. En 2011, le Parlement supprime également la durée maximum de 40 ans pour le fonctionnement des réacteurs nucléaires. En revanche, aucun projet de construction n'est actuellement lancé.

Dès 1957, la Suède commence la construction d'un réacteur de faible capacité (10 MWe) à Agesta, qui produit de l'énergie nucléaire à partir de 1964. En 1966, la décision de se doter d'une centrale nucléaire de plus forte puissance (440 MWe) est prise et, avant même sa connexion au réseau en 1971, quatre autres réacteurs sont mis en chantier¹². En 1970, la politique énergétique prévoit la réalisation de 11 réacteurs, ce nombre est porté à 13 en 1975 puis diminué à 12 en 1979. Cependant, en 1980, la sortie progressive du nucléaire est décidée par référendum. Les trois possibilités soumises à référendum prévoyaient toutes la sortie du nucléaire, mais avec des modalités différentes. Les deux qui furent choisies par une pluralité d'électeurs étaient les moins contraignantes pour la politique nucléaire (Holmberg, et Hedberg, 2009). Par conséquent, la modalité de sortie du nucléaire qui fut votée au Parlement prévoyait l'arrêt des centrales nucléaires au plus tard en 2010, mais le maintien en fonctionnement des 6 réacteurs existants ainsi que l'achèvement et la connexion des 6 réacteurs en construction. La sortie du nucléaire à la suédoise s'est donc accompagnée d'un niveau conséquent de production d'énergie électrique depuis 1981 (entre 36% et 52%). En 1986 et 1987, le calendrier

¹² Bien que terminé, le réacteur R4 construit à Marviken, capable de produire 130 MWe et du plutonium, est annulé en 1970 avant que le combustible ne soit chargé, la Suède ayant définitivement abandonné toute ambition nucléaire militaire.

de sortie du nucléaire est accéléré et fixé à la fin des années 1990. Barseback-1 est arrêté en 1999. En 2004, Barseback-2 obtient néanmoins une extension d'autorisation de fonctionnement de 10 ans, avant que son opérateur ne le stoppe finalement en 2005. En 2006, la politique nucléaire est réorientée puisque la décision est prise de ne fermer aucune installation électronucléaire entre 2006 et 2010. L'évolution pro-nucléaire est confirmée en 2009 avec la suppression de la loi sur la sortie du nucléaire et l'autorisation de bâtir 10 réacteurs en remplacement des réacteurs existants. En 2012, le processus d'autorisation de la construction de 2 nouveaux réacteurs a débuté. La Suède est ainsi sortie de la sortie progressive du nucléaire décidée en 1980.

L'histoire de l'énergie nucléaire civile aux Etats-Unis est bien documentée, tout au moins jusqu'à la fin des années 80 (Jasper, 1990 ; Baumgartner et Jones, 2009). Dans notre échantillon, les Etats-Unis ont été, dès 1957, le premier producteur électronucléaire à la fois en nombre de réacteurs et puissance développée. Au total, 100 réacteurs sont en fonctionnement et 32 sont arrêtés. Bien que les Etats-Unis n'aient pas été les premiers à alimenter commercialement le réseau électrique à partir d'un équipement électronucléaire, ils initièrent la production d'électricité d'origine nucléaire, qui est, pour la première fois, d'une part réellement constatée en 1951 au sein du *Argonne National Laboratory*, et d'autre part, expérimentée à grande échelle, lorsqu'en 1955, de l'électricité provenant de l'un de ses réacteurs expérimentaux approvisionna brièvement la ville d'Arco. Dès 1957, les Etats-Unis produisent de l'électricité d'origine nucléaire à partir de leurs deux premiers réacteurs, mis en chantier en 1955. Les commandes et mises en chantier s'enchaînent alors très rapidement. En 1973, dans le cadre du *Project Independence*, élaboré en réponse à l'embargo de l'OPEP, le Président Nixon fit du développement de l'énergie nucléaire une priorité pour atteindre l'indépendance énergétique en 1980. L'objectif était que l'électricité d'origine nucléaire compte pour 40% de la production électrique en 2000. Cependant, le renforcement des normes de sécurité consécutif à l'accident de Three Mile Islands en 1979 augmenta les coûts d'autorisation, de construction et de fonctionnement des équipements nucléaires, ce qui contribua à accentuer une évolution déjà défavorable depuis le milieu des années 70¹³. Les nouveaux projets, en déclin à partir de 1975, se tarirent totalement. Les

¹³ Three Mile Island: The driver of US nuclear power's decline?

annulations de projets s'amplifièrent au point qu'aucune construction ne démarra pendant près de 20 ans et les délais de construction s'envolèrent. Même si des réacteurs sont entrés en service jusqu'en 1996, leurs travaux avaient débuté avant l'accident de Three Miles Island et la longueur de leurs délais de construction dissuada de nouveaux investissements. L'expansion nucléaire aux Etats-Unis s'est ainsi arrêtée, une première fois, au début des années 1980 . En 2002, cependant, la politique nucléaire américaine connut une nouvelle impulsion avec le Nuclear Power Programme 2010 dont l'objectif était de relancer la construction de centrales nucléaires en subventionnant les étapes initiales de projets émergents (identification de site, etc.) et en simplifiant le processus d'autorisation. Trois consortiums sollicitèrent des fonds et les obtinrent en 2004. En 2005, l'État fédéral instaura également, dans le cadre du Energy Policy Act, une garantie d'emprunt pour la construction de nouveaux équipements électro-nucléaires. Confirmant cette reprise, des demandes d'autorisation ont été déposées pour plus de 26 projets de nouveaux réacteurs depuis 2007, année où le chantier de Watts Bar-2, interrompu en 1985, reprit, suivi du démarrage de 3 autres réacteurs les années suivantes. Néanmoins, plus d'une douzaine de projets ont été finalement annulés ou repoussés, les autres étant mis en sommeil. En parallèle des nouveaux projets, le renouveau du nucléaire américain a porté sur les centrales existantes : la prolongation de 20 ans du fonctionnement des réacteurs a été autorisée pour 65 réacteurs et 22 sont en cours d'examen ou de dépôt et, par ailleurs, tous les réacteurs en fonctionnement au début du XXIème siècle ont obtenu des autorisations d'augmentation de puissance. Au final, malgré une politique volontariste et pro-nucléaire, la renaissance du nucléaire américain reste, pour l'instant, limitée au mieux à la préservation de la part de l'électronucléaire observée (près de 20%) durant les 25 dernières années.

Les séquences de la politique nucléaire au Royaume-Uni présentent des similarités avec celles des Etats-Unis. En effet, pionnier dans le développement de l'énergie nucléaire civile, le Royaume-Uni se dota très tôt de nombreux réacteurs nucléaires. Dès 1953, deux réacteurs furent en chantier à Calder Hall pour être connectés au réseau électrique en 1956 et 1957. En 1955, le gouvernement présente un programme de développement nucléaire intitulé *A programme of nuclear power*. A la suite à la crise de Suez, les objectifs de construction d'infrastructures

électronucléaires¹⁴ sont révisés à la hausse en 1957. En 1964, *The Second Nuclear Power Programme* est adopté, qui poursuit l'effort d'équipement électronucléaire. Au total, 41 réacteurs furent mis en construction jusqu'en 1970 sur les 45 réacteurs construits. Le programme de construction de centrales nucléaires est ensuite quasiment à l'arrêt. Ainsi, si la construction de 6 nouveaux réacteurs est annoncée en 1975, elle est repoussée dès 1976. Paradoxalement, ce programme sera partiellement réalisé juste après les deux accidents nucléaires de Three Mile Island et Tchernobyl lorsque le gouvernement Thatcher autorise fin 1979 la construction de 4 réacteurs à Heysham et Torness, puis en 1988 celle de Sizewell B. En 1989, le gouvernement britannique annonce un moratoire sur les autorisations de construction jusqu'en 1994, date à laquelle une évaluation de la politique nucléaire devra être réalisée. A l'issue de celle-ci, il est décidé que les nouveaux projets d'équipement électronucléaires ne bénéficieront plus du soutien public. La position gouvernementale a cependant substantiellement évolué à partir de 2006. Le Energy Review Report 2006 souligna la nécessité de recourir à l'énergie nucléaire pour limiter l'émission de dioxyde de carbone. En 2007, cette position est confirmée : il est explicitement stipulé dans un nouveau document *Meeting the Energy Challenge: A White Paper on Nuclear Power* qu'il est dans l'intérêt général de donner au secteur privé l'option d'investir dans de nouvelles centrales nucléaires. En 2008, une procédure d'identification des sites éligibles pour la construction de nouvelles centrales débuta qui aboutit à la sélection de 8 sites, confirmés par le Parlement en 2011. Le processus d'autorisation fut également simplifié et accéléré en 2011. Cette même année, une demande d'autorisation pour deux réacteurs à Hinkley Point C fut déposée, puis acceptée en 2012. En 2013, EDF, l'opérateur du site et le gouvernement britannique ont signé à un accord qui garantit pendant 35 ans le prix de l'électricité produite par les deux réacteurs. Le paradoxe britannique s'est ainsi reproduit, une nouvelle centrale étant autorisée juste après l'accident de Fukushima.

¹⁴ *Capital investment in the coal, gas and electricity industries*

Des contestations régulières aux effets divers

Il est possible de distinguer ensuite un groupe de cinq pays – France, Belgique, Canada, Allemagne, Suisse - dont les projets nucléaires ont été remis en cause entre 1973 et 2000, puis relancés avant d'être de nouveau révisés. Dans chacun de ces pays, les politiques nucléaires furent remises en cause entre 1973 et 2000, avec des conséquences très différentes. Au sein de ce groupe, la paradoxale continuité de la politique nucléaire française, qui sera étudiée plus en détail ultérieurement, apparaît clairement.

La Suisse a un niveau de production électro-nucléaire substantiellement plus important que la moyenne, se situant autour de 40% de sa production électrique depuis le milieu des années 80. Pourtant, l'histoire de la politique nucléaire suisse semble suivre une temporalité relativement similaire à celle des Pays-Bas. La construction du premier réacteur pilote débute en 1962 à Lucens. Ce réacteur de 6 MWe est connecté au réseau en 1968 mais cesse son fonctionnement dès 1969 lorsque son cœur fond accidentellement. Cependant avant même sa mise en service, la construction de deux réacteurs - Beznau-1 et de Muehleberg - était lancée en 1965, puis celle de Beznau-2 en 1968, ces réacteurs commençant à produire de l'électricité entre 1969 et 1971. Dans le contexte du choc pétrolier, deux autres réacteurs sont commandés en 1973 (Goesgen et Leibstat). Le premier est connecté au réseau électrique en 1979, après 8 mois d'attente du fait de l'accident de Three Miles Island, le second en 1984. Peu après le début des travaux de ces deux réacteurs, une initiative est lancée à la suite des mobilisations contre le projet de Kaiseraugst pour organiser le premier des 8 référendums sur l'énergie nucléaire, en 1979. Celui-ci échoue, comme ceux de 1984, à remettre en cause la politique nucléaire suisse. En 1986, en réaction à l'accident de Tchernobyl, les projets de construction de centrale nucléaire à Kaiseraugst et à Graben sont abandonnés. En 1990, un moratoire sur la construction de nouvelles centrales nucléaires est adopté par référendum (54,6% des suffrages et la majorité des cantons). Cependant en 2005, une loi ouvre la possibilité de nouveaux équipements électronucléaires ainsi que celle de référendum pour empêcher leur construction. En 2007, la politique énergétique présentée par le gouvernement fédéral stipule que la construction de nouvelles centrales nucléaires est nécessaire pour assurer la correspondance entre

l'offre et la demande électrique en 2020. En 2008, trois projets de nouvelles centrales nucléaires sont déposés et, en 2010, les trois sites sélectionnés sont validés. Mais finalement, en 2011, après l'accident de Fukushima, la sortie progressive du nucléaire est décidée au niveau fédéral : l'arrêt des réacteurs en fonctionnement est prévu entre 2019 et 2034 et les processus d'autorisation des trois nouvelles centrales sont stoppés.

Dès les débuts du développement de l'énergie nucléaire, la Belgique fut active tant dans le domaine de la recherche que dans celui de l'industrialisation, avec en particulier, les mines d'uranium du Congo belge. En 1957, un premier réacteur entra en construction qui permit de fournir de l'électricité en 1962. Cette même année, débute en France la construction du réacteur de Chooz A, fruit d'un partenariat franco-belge¹⁵. En 1966 la décision est prise de construire trois autres réacteurs qui seront connectés au réseau électrique en 1974 et 1975. En réaction à la crise pétrolière, un plan de construction de 7 réacteurs dans la décennie est adopté en 1974. Quatre d'entre eux sont mis en chantier entre 1975 et 1978. L'accident de Three Mile Island stoppe de fait le programme nucléaire belge dans son élan. Le processus d'autorisation des nouveaux équipements nucléaires est modifié et aucune nouvelle construction n'a été lancée depuis lors, seuls les partenariats franco-belges pour Chooz B-1 et 2, mis en chantier en 1984 et 1985, s'étant concrétisés (Verbruggen, 2013). Les projets de deux nouveaux réacteurs en 1981 et 1982 ne sont pas autorisés. La construction d'un 8^{ème} réacteur, envisagée depuis 1984, est définitivement refusée en 1988, après l'accident de Tchernobyl. En 1999, le gouvernement belge a annoncé la sortie progressive du nucléaire entre 2015 et 2025, avec l'arrêt de la construction de nouveaux réacteurs et la fermeture systématique de ceux-ci à l'issue de 40 années de fonctionnement. En 2003, le Parlement confirma cette politique. Cependant en 2009, cette politique fut infléchie par l'approbation de la prolongation de fonctionnement des trois réacteurs les plus anciens et le report de la sortie du nucléaire à partir de 2025. Mais à la suite de l'élection de 2010 et de l'accident de Fukushima, la sortie du nucléaire entre 2015 et 2025 a été confirmée et la durée de fonctionnement d'un seul réacteur a été prolongée jusqu'en 2025. Le second pays le plus nucléarisé du monde, après la France, semble bel et bien sur la voie de la sortie du nucléaire.

¹⁵ 7 autres réacteurs ont été édifiés en France en collaboration avec la collaboration de la Belgique.

Comme la Belgique, le Canada produit de l'électricité d'origine nucléaire depuis 1962, à la suite de la décision prise en 1955 de bâtir un premier réacteur nucléaire expérimental de 22MWe, à Rolphton, en Ontario, puis de la mise en chantier, en 1960, d'un second réacteur, de 200 MWe cette fois. La réussite de ces deux premiers modèles entraîna la construction de 4 réacteurs à Pickering et d'un réacteur à Gentilly à partir de 1966, puis la planification de 4 autres réacteurs en 1968 à Bruce. Après le début de la crise pétrolière, 10 nouveaux réacteurs sont mis en chantier. Après l'accident nucléaire américain en 1979, seul 4 nouveaux réacteurs sont mis en construction. Cependant, dès 1977, le gouvernement du Québec avait décidé un moratoire sur le développement nucléaire et l'installation 4 nouveaux réacteurs nucléaires à Gentilly est stoppée. Cependant, en 1978, la décision d'achever la construction de Gentilly-2 est prise. Entre 1995 et 1997, les 8 réacteurs de Pickering A et Bruce A furent arrêtés pour des défauts de conformité, dont 2 définitivement, la production d'électricité des six autres réacteurs restant suspendue entre 5 et 15 ans. En 2006, un appel d'offres pour la fourniture de deux nouvelles centrales nucléaires est lancé dans la province de l'Ontario, mais le processus fut suspendu en 2009. En 2012, le nouveau gouvernement québécois renonce à la réfection du réacteur Gentilly-2, décidée en 2008, et annonce son arrêt définitif. Malgré la réfection de plusieurs réacteurs et l'allongement de leur durée de fonctionnement, le nucléaire canadien est indéniablement en déclin.

A partir de 1961, la République Fédérale d'Allemagne produit de l'électricité d'origine nucléaire. La séquence du programme nucléaire ressemble à celle présentée précédemment. En effet, en 1958, après l'adoption du premier programme nucléaire, la construction du premier équipement électronucléaire commence, à Vak Kahl. Conjointement avec les second et troisième programmes nucléaires (1963 et 1968), ce sont 18 réacteurs qui ont été mis en chantier avant 1973. En 1973 et 1977, deux nouveaux plan nucléaire sont élaborés qui déboucheront sur la mise en construction de 10 nouveaux réacteurs avant 1979 et celle du surgénérateur à Kalkar. Cependant à partir de 1975, les manifestations massives se multiplient contre différents projets. A Wyhl, l'occupation du site de construction d'un réacteur nucléaire par plus de 20 000 personnes aboutit à la suspension de l'autorisation en 1975 puis à l'interdiction de la construction en 1977. A Brokdorf, un scénario comparable (en plus violent) se reproduit en 1976, qui aboutit à la suspension des

travaux jusqu'en 1981, sans toutefois empêcher son achèvement et sa connexion en 1986. En suivant, l'opposition au surgénérateur Kalkar mobilise près de 40 000 personnes en 1977. Après l'accident de Three Mile Island, seulement 3 nouveaux projets de réacteurs sont initiés (et aucun depuis 1986) et la construction du surgénérateur est interrompue pendant 4 ans. Celui-ci est achevé en 1985 mais n'est pas mis en fonctionnement. Au contraire, la seconde tranche est annulée cette même année avant qu'en 1991, le projet ne soit abandonné (Glaser, 2012). En 2000, un accord est trouvé entre le gouvernement allemand et les industriels pour sortir progressivement du nucléaire. Sa mise en œuvre est précisée par une loi de 2002 : aucune nouvelle construction et durée de fonctionnement des centrales existantes fixée à 32 ans. Fin 2010, la nouvelle majorité retarde la sortie du nucléaire de 8 ans pour les centrales en opération avant 1980 et 14 ans pour les autres. Cependant, au lendemain de l'accident japonais, sur instruction gouvernementale, 8 réacteurs sont provisoirement arrêtés. A la suite d'une inspection, en 2011, la décision est prise de fermer définitivement ces 8 centrales et de révoquer les prolongations de fonctionnement des 9 autres réacteurs (Rossnagel et Hentschel, 2012). Au plus tard, le dernier des réacteurs allemands doit cesser son activité en 2022. Bien que produisant près de 30% de son électricité à partir de l'énergie nucléaire au tournant du XXIème siècle, l'Allemagne semble être fermement sur la voie de la sortie du nucléaire.

Un engagement constant définitivement brisé ?

Enfin, dernier cas de notre échantillon, le Japon est le seul pays dont les projets nucléaires n'ont été remis en cause qu'en fin de période, au début du XXIème siècle, après l'accident de Fukushima. Le programme nucléaire japonais, initialement formulé en 1956, fut concrétisé par la mise en chantier de la centrale Tokai 1 en 1961. La planification nucléaire a ensuite été régulièrement révisée tous les 5 ans. Sur ses bases, le Japon entama la construction de 18 réacteurs avant 1973. Après le choc pétrolier, une loi rassembla l'ensemble de la réglementation nucléaire et identifia de nouveaux sites de construction, ce qui se traduit par 38 nouvelles constructions entre 1973 et 1999, dont 14 après la catastrophe de Tchernobyl, ainsi que par la mise en œuvre d'un programme de standardisation et d'augmentation de

la puissance des centrales existantes . La continuité de la politique nucléaire dans le temps est patente. Les nouvelles mesures de sécurité adoptées après les accidents de Three Mile Island et Tchernobyl ne remirent pas en cause la dynamique de la politique nucléaire, qui ne s'était pas interrompue avant l'accident de Fukushima. En effet, depuis 2000, 6 nouveaux réacteurs ont été mis en chantier et 10 ont été planifiés. Dès 2002, un objectif de croissance de 30% de la puissance électronucléaire a été annoncé afin de respecter le protocole de Kyoto et depuis 2010, une extension de la durée de fonctionnement a été accordée à plusieurs centrales nucléaires. Néanmoins, après l'accident de Fukushima, tous les réacteurs nucléaires ont été progressivement déconnectés du réseau électrique entre 2011 et 2012 pour des inspections approfondies et systématiques de sécurité. et la production électronucléaire a chuté de plus du quart de la production électrique en 2010 à 1 % en 2012. Au-delà de la pause de la production, la politique nucléaire japonaise parut substantiellement réorientée lorsque le Conseil de l'environnement et de l'énergie se prononça pour une sortie progressive du nucléaire jusqu'en 2040. Ces conclusions furent brièvement suivies par le gouvernement japonais avant qu'il ne valide finalement la poursuite de la construction des deux réacteurs en cours d'achèvement et n'annonce l'élaboration future d'une nouvelle politique énergétique. Fin 2012, le nouveau gouvernement annonça qu'il autoriserait les réacteurs, qui, après inspection, seraient déclarés conformes aux nouvelles normes de sécurité, à redémarrer leurs activités et que la construction de 12 nouveaux réacteurs pouvait être approuvée. En 2013, l'examen des demandes de remise en route de 12 réacteurs sont en cours. La continuité de la politique nucléaire a été clairement mise à l'épreuve par l'accident de Fukushima. Toutefois, si celui-ci a temporairement stoppé quasi-totalement la production électronucléaire au Japon (seuls 2 réacteurs sont en fonctionnement provisoire), il ne semble paradoxalement pas avoir affecté durablement l'orientation pro-nucléaire de la politique japonaise, en particulier des gouvernements menés par le parti libéral (LDP).

Le cas français : une triple remise en cause aux conséquences limitées

Au terme de ce panorama, quelle est la spécificité de la politique nucléaire française ?

En 1951, le ministre Félix Gaillard proposa un premier plan quinquennal de développement de l'énergie nucléaire, qui fut adopté un an après par l'assemblée nationale malgré la réticence des députés communistes envers toute utilisation militaire de l'énergie atomique, et la préoccupation des partis de droite de prévenir toute participation des sympathisants communistes à ce programme. Ce plan donna naissance à un premier réacteur pilote en 1956 et le développement d'un second, achevé en 1959. Cadré en termes d'indépendance et d'industrialisation le programme de production électrique ne s'appuya pas sur la technologie américaine existante mais sur une nouvelle technologie spécifiquement française (utilisant le graphite), développée par le CEA. EDF, la compagnie électrique nationalisée en 1945, réussit à mettre en place une collaboration avec le CEA pour la première centrale nucléaire, ce qui lui permit de commercialiser l'électricité produite par de l'énergie nucléaire à partir de 1966. A cette date, 1,5% de la production électrique française est d'origine nucléaire quand celle-ci est de 4% en Italie et de 10% au Royaume-Uni. Bien que parmi les pionnières, la politique électronucléaire française n'est donc pas la plus précoce.

L'association entre le CEA et EDF structura le champ de la politique nucléaire dans les années 60, années cruciales pour le programme nucléaire français. Bien que le CEA, comme l'armée, soit préoccupé par l'indépendance nucléaire française et la production de plutonium pour le programme d'armement nucléaire, EDF chercha à en premier lieu à intensifier la production électrique et favorisa de ce fait la technologie américaine, basée sur des réacteurs à eau pressurisée plutôt que sur les réacteurs au graphite, considérée comme plus efficace et plus robuste,. En 1969, le gouvernement décida de séparer les versants militaires et civils de la recherche nucléaire et permit à EDF d'utiliser la technologie de son choix. Cette décision se concrétisa directement par la construction d'une nouvelle série de centrales nucléaires à eau pressurisée. La décision de lancer un programme de construction de centrales, prise avant la crise pétrolière de 1973 -1974, fut

renforcée par cette crise. Le plan Messmer, adopté en 1974, prévoyait la construction de 13 nouvelles centrales jusqu'en 1980, de 50 avant le milieu des années 80, et, au total, de 200 centrales nucléaires avant l'année 2000. Cet ambitieux programme fut seulement partiellement réalisé, étant donné la surestimation de la croissance de la consommation prédite en France sur laquelle il reposait. Alors qu'en 1973, les prévisions des besoins électriques pour l'année 2000 étaient de 1000 TW heures, elles sont revues à 650 TW heures en 1990, puis, à 500 térawatt-heures en 1983, la demande réelle d'électricité se situant finalement autour de 450 TW en 2000.

Cette politique nucléaire ne fut pas contestée au parlement avant 1997, la contestation antinucléaire restant cantonnée à l'extérieur des institutions politiques. Néanmoins, les années 70 furent marquées par l'explosion de l'opposition aux centrales nucléaires. Les protestations prirent différentes formes, de l'action locale aux démonstrations de masse, avec parfois des confrontations violentes avec la police, qui atteignit un pic lors de la mobilisation à Creys-Malville, contre le réacteur Superphénix en 1976 et 1977. Les protestations antinucléaires persistèrent jusqu'au début des années 1980, avec des résultats limités sur les politiques publiques puisque la remise en cause de la politique nucléaire en 1981 resta limitée. Un moratoire sur le développement nucléaire fut brièvement adopté après l'élection de François Mitterrand, afin de permettre un bilan et un débat au Parlement. Et la seule annulation, en 1981, de construction d'une centrale nucléaire fut celle planifiée à Plogoff.

La décision en 1998 de stopper le fonctionnement du réacteur Superphénix, point sur lequel nous reviendrons de manière plus détaillée ultérieurement, était explicitement prévue par l'accord de gouvernement entre le parti socialiste, le parti communiste et le parti vert. Elle était hautement symbolique pour les opposants à l'énergie nucléaire, étant donné les nombreuses manifestations que cette centrale expérimentale avait provoquées pendant deux décennies. Pour la première fois depuis le milieu des années 50, aucun nouveau réacteur ne fut ni planifié ni mis en chantier pendant une mandature entière. Aucun réacteur en service ne fut non plus autorisé à prolonger sa durée de fonctionnement. Cependant, le niveau de production d'énergie nucléaire ne fut pas affecté, et continua même à croître. Après une pause de près de 15 ans, la décision d'étendre la durée de vie des centrales

nucléaires existantes et de construire plusieurs réacteurs EPR en France a été prise en 2005. Cette nouvelle phase de développement ne fut pas remise en question immédiatement après l'accident de Fukushima. Cependant, avec l'alternance de 2012, la sortie du « tout nucléaire » a été décidée, la part du nucléaire devant à terme descendre à 50% de l'électricité produite. Un moratoire sur la construction de réacteurs a été mis en place, entraînant l'annulation de la construction du second nouveau réacteur nucléaire à Penly. La fermeture de la centrale de Fessenheim a été annoncée pour 2015. Cependant, étant donné les investissements consentis pour la construction d'un réacteur EPR à Flamanville, celui-ci sera achevé et exploité.

Ainsi, contrairement à la majorité et des pays occidentaux où les programmes d'énergie nucléaire furent discutés ou initiés, la France n'a jamais fait l'expérience d'un retournement significatif de sa politique nucléaire comme l'atteste l'évolution de la production d'électricité d'origine nucléaire. De fait, par rapport aux autres pays inclus dans notre échantillon, la politique nucléaire française se distingue donc par sa stabilité.

Section 2 : Les limites des déterminants classiques des politiques nucléaires

A ce stade de l'étude, l'objectif est de passer en revue les différentes hypothèses susceptibles d'expliquer comparativement les politiques nucléaires, et en particulier leurs remises en cause. La réactivité démocratique sera considérée avec un soin particulier mais des hypothèses alternatives ne seront pas ignorées non plus.

Armement et alliance militaire comme corollaire de l'énergie nucléaire civile ?

La naissance des politiques énergétiques civiles est souvent expliquée par des motifs militaires. Les programmes nucléaires civils sont en effet susceptibles d'être aisément reconvertis ou utilisés à des fins militaires (Fuhrmann, 2008 ; Levite, 2002 ; Findlay, 2011). Pour cette raison, classiquement, l'existence de programmes nucléaires militaires ou la perspective de s'en doter sont considérées comme des motivations pour démarrer des programmes nucléaires civils (Fuhrmann, 2012 ; Jewell, 2011). Cette hypothèse sera étudiée pour la période allant de l'après guerre à 1973. En effet, à partir de cette date, les programmes militaires et civils pour les pays concernés dans notre échantillon sont clairement séparés et les pays qui avaient exploré la possibilité de se doter de l'arme nucléaire y ont tous officiellement renoncé à cette date.

L'analyse des données présentées dans le tableau 5 relativise fortement la capacité explicative de l'hypothèse militaire. En effet, si les 7 pays s'étant dotés d'un programme atomique militaire ou l'ayant envisagé dans les années 60 ont lancé des programmes nucléaires civils avant 1973, 16 pays dénués d'ambition nucléaire militaire ont fait de même. Dans notre échantillon, il y a donc davantage de pays sans ambition militaire qui ont lancé des projets d'équipements électronucléaires que de pays avec objectif militaire ou de pays sans programme électronucléaire et sans ambition nucléaire militaire (3). En somme, 21% des pays sans programme ou perspective militaire ne se sont pas dotés de projets nucléaires civils, alors que

l'association est systématique entre programme ou perspective militaire et projet civil. Par conséquent, le facteur militaire peut apparaître comme une condition suffisante au lancement des projets civils avant 1973, mais il n'apparaît pas comme une condition nécessaire à l'adoption de programmes nucléaires civils. Qu'en est-il pour les remises en cause des programmes nucléaires ?

Parmi les 6 pays qui ont renoncé à leur projet avant 1973, un seul avait une ambition militaire, qui a été officiellement abandonnée postérieurement. Parmi les 15 pays qui n'ont pas renoncé avant 1973 à leur projet nucléaire, la majorité (9) n'ont ni programme ni ambition militaire. Le pourcentage de pays sans programme ou perspective militaire renonçant au nucléaire civil est de 36% et de 14% pour les pays avec. Un programme ou une perspective militaire ont été historiquement associés avec un risque inférieur de remise en cause initiale du nucléaire. Cependant, comme pour le lancement d'un projet nucléaire civil, la question militaire n'est pas suffisante pour comprendre la variation des renoncements au projet civil.

Une seconde hypothèse de type militaire a également été avancée (Fuhrmann 2009a ; 2012). L'appartenance à une alliance de défense favoriserait les transferts de technologie nécessaire au démarrage d'un projet nucléaire civil. Contrairement à cette attente, dans notre échantillon, les 5 pays n'appartenant à aucune alliance militaire dans les années 60 entamèrent des programmes nucléaires civils. 85% des pays membres d'une alliance militaire firent de même. L'absence d'appartenance à une alliance militaire n'a pas non plus entraîné une plus grande fréquence d'abandon du nucléaire (20% contre 31%). Les caractéristiques des politiques nucléaires des pays de notre échantillon contredisent donc les attentes liées à cette hypothèse.

Tableau 5. Alliance et programme d'armement nucléaire dans les années 60¹⁶.

	programme d'armement nucléaire	membre d'une alliance militaire
Australie	exploration	oui
Autriche	aucun	non
Belgique	aucun	oui
Canada	aucun	oui
Danemark	aucun	oui
Finlande	aucun	oui
France	réalisation	oui
RFA	aucun	oui
Grèce	aucun	oui
Islande	aucun	oui
Irlande	aucun	non
Italie	aucun	oui
Japon	aucun	oui
Luxembourg	aucun	oui
Pays Bas	aucun	oui
New Zélande	aucun	oui
Norvège	aucun	oui
Portugal	aucun	oui
Espagne	exploration	non
Suède	exploration	non
Suisse	exploration	non
Turquie	aucun	oui
Royaume Uni	réalisation	oui
USA	réalisation	oui

Ainsi, l'examen de la dimension militaire des politiques nucléaires est heuristique : le facteur militaire peut apparaître comme une condition suffisante au lancement des projets civils avant 1973 et diminuer les risques de remise en cause durant cette période. Le début de la politique nucléaire française est compréhensible dans ce cadre. Cependant cette explication ne concerne au mieux que moins d'un tiers de l'échantillon et une seule des trois périodes de l'ère nucléaire.

¹⁶Les données utilisées dans le tableau proviennent des sources suivantes : Singh and Way (2004); Dong-Joona and Gartzke (2007); Puig (2005).

Le nucléaire comme réponse aux besoins énergétiques ?

L'absence de ressources naturelles constitue l'une des hypothèses majeures pour expliquer l'option nucléaire, et en particulier l'implication résolue de la France en sa faveur. Mais, d'autres pays souffrent également de leur incapacité à répondre à la forte demande industrielle et domestique en énergie avec les ressources domestiques en gaz, pétrole, charbon, et autres énergies renouvelables. Fuhrman (2011) mit en évidence que la dépendance énergétique est un facteur explicatif significatif du démarrage de la construction d'une centrale nucléaire entre 1965 et 2000 dans 129 pays. Cependant, l'examen du tableau 6, qui présente une mesure de la dépendance énergétique, à partir de la part des importations dans la consommation énergétique, nuance fortement la portée de ce résultat sur notre échantillon pour expliquer les projets nucléaires initiaux. En effet, les trois pays de notre échantillon, sans projet nucléaire durant la première phase de l'ère nucléaire, sont ceux qui affichaient, en 1960, la plus forte dépendance, ce qui se traduit par une dépendance moyenne de 91,8%. A l'inverse, les pays avec un projet nucléaire sont, en moyenne, dépendants des importations à hauteur de 43% de leur consommation énergétique. Mais, en excluant les pays avec des programmes ou perspectives militaires, le fait que les dépendances énergétiques aussi différentes que celles de l'Allemagne (12%), du Japon (42%) et de la Suède (73%) soient associées à des projets nucléaires souligne la faiblesse de l'explication par un déterminisme énergétique. La dépendance énergétique n'est pas un meilleur prédicteur du renoncement au programme nucléaire avant 1973. Contrairement aux attentes dérivées de cette hypothèse, les 5 pays renonçant à leur programme présentent une dépendance énergétique moyenne légèrement supérieure (43,8%) à ceux n'y renonçant pas (42%), et qui s'accroît si l'on exclut les pays avec des objectifs militaires (37%). En outre, plusieurs pays avec un niveau comparable de dépendance énergétique en 1960 ont des trajectoires différentes : par exemple, l'Autriche et l'Australie (32% d'importation), l'Italie et l'Irlande (respectivement 65 et 63%), la Suède et l'Islande (72 %), les Pays Bas et la Norvège (respectivement 51 et 56%), la Nouvelle-Zélande et la Belgique (39%), la République fédérale d'Allemagne et la Turquie (12%). Il est difficile, dans ces conditions, de considérer que la dépendance énergétique soit explicative aussi bien du lancement des programmes

nucléaires que de leur remise en cause pendant la première phase des politiques nucléaires.

L'analyse peut être reproduite en 1973. Il convient cependant de souligner que l'interprétation doit tenir compte de certaine endogénéité puisque le niveau de dépendance énergétique est d'ores et déjà affecté, pour certains pays, par le résultat des politiques nucléaires initiées lors de la première phase des politiques nucléaires. En outre, la variation des trajectoires est plus faible : 22 pays ont eu des politiques d'expansion du nucléaire dont 21 ont été remises en cause. Les deux pays, qui n'ont pas initié de projet nucléaire sont très différents, l'Australie est exportateur net d'énergie quand l'Islande dépend pour 50% de sa consommation énergétique d'importation. Une grande variation est également perceptible parmi les pays qui ont souhaité développer le nucléaire ainsi que parmi ceux qui ont remis en cause cette tendance, entre un pays exportateur net d'énergie (le Canada) et un pays quasiment totalement dépendant des importations (le Luxembourg). Pour être réellement éclairante, l'analyse doit donc porter sur le degré de remise en cause du nucléaire à cette période. Or, là encore, les données empiriques contredisent l'hypothèse selon laquelle plus la dépendance énergétique augmente, moins les remises en causes sont importantes. En effet, les pays qui ont renoncé à produire de l'énergie nucléaire sont plus dépendants des importations (69 %) que ceux qui n'y ont pas renoncé totalement (52%). Parmi ce dernier groupe, la corrélation entre la baisse de la proportion de l'électronucléaire et le niveau des importations en 1973 est faible (.17).

Pour la dernière phase, les 10 pays sans projet nucléaire sont en moyenne exportateurs d'énergie (49% d'exportation en moyenne). Cependant, ce résultat dépend fortement de la Norvège dont les exportations représentent 770% de sa consommation énergétique et de l'Australie (116%). Les 8 autres pays ont un niveau moyen d'importation énergétique légèrement supérieur (48%) à ceux qui ont eu des projets nucléaires (43%). Au sein de ce groupe, ceux dont les projets n'ont pas été remis en cause ont un niveau de dépendance aux importations moins élevé (37%) que ceux qui les ont remis en cause (44%). Parmi ce dernier groupe, la corrélation entre la baisse de la proportion de l'électronucléaire et le niveau des importations en 2000 est négative (-0.54), indiquant, de manière contre-intuitive, que plus le niveau d'importation est élevé, plus la proportion du nucléaire dans la production électrique décroît entre l'année précédant la remise de cause de la politique nucléaire et 2012.

De nouveau, plusieurs pays avec un niveau comparable de dépendance énergétique en 2000 ont des trajectoires différentes : par exemple, le Canada et le Danemark (exportant près de la moitié de leur consommation énergétique) ou la Suisse et la Finlande (important la moitié de leur consommation énergétique).

Par conséquent, quelle que soit la phase étudiée, ni le lancement de projets nucléaires ni leur remise en cause ne sont expliqués de manière satisfaisante par l'hypothèse de la dépendance énergétique.

Tableau 6. Importation énergétique (% de la consommation énergétique)

	1960	1973	2000
Australie	32,3	-19,2	-116,0
Autriche	32,5	63,1	65,8
Belgique	39,3	85,8	76,5
Canada	25,0	-24,4	-48,2
Danemark	88,7	97,8	-48,8
Finlande	45,6	76,8	53,8
France	42,8	75,5	48,1
RFA	11,9	48,7	59,8
Grèce	86,6	80,2	63,1
Islande	72,1	51,6	25,6
Irlande	63,0	83,8	84,1
Italie	65,3	82,9	83,6
Japon	41,9	90,8	79,6
Luxembourg	99,9	99,9	98,1
Pays Bas	51,4	8,4	21,4
New Zélande	39,4	49,5	16,3
Norvège	56,5	43,5	-770,8
Portugal	57,6	79,7	84,4
Espagne	39,1	78,0	74,0
Suède	72,9	76,2	35,8
Suisse	71,7	77,4	51,9
Turquie	12,3	36,3	-22,2
Royaume Uni	27,8	50,2	26,7
USA	5,3	15,8	66,1

Certains auteurs analysent de manière prospective la contrainte énergétique. Ainsi Jewell (2011) considère que le moteur du développement du nucléaire fut l'estimation de l'évolution future de la consommation électrique. Ce résultat, basé

seulement sur la comparaison entre l'évolution de la consommation électrique moyenne mondiale et celles des pays ayant produit de l'électricité d'origine nucléaire au début des années 60, n'est pas confirmé par une analyse plus fine au sein de notre échantillon. Les pays qui n'ont pas initié un projet nucléaire entre 1960 et 1973 ont eu, en moyenne, une progression deux fois supérieure de leur consommation électrique annuelle (21,7 contre 10,6%). Parmi ceux qui ont eu un projet nucléaire, la différence de progression de la consommation électrique annuelle est faible (et dans la mauvaise direction) entre ceux qui y ont renoncé (10,6%) et ceux qui n'y ont pas renoncé (9,8%). Pour les phases postérieures, l'évolution des consommations électriques est comparable quelles que soient les modalités d'analyse choisies.

Ainsi le facteur énergétique ne constitue pas, en lui-même, le facteur explicatif des politiques nucléaires ou de leur remise en cause, et, de ce point de vue, aucune spécificité ne distingue la France des autres pays de notre échantillon. Le facteur énergétique n'agissant pas de manière déterministe sur les caractéristiques des politiques nucléaires, il doit être re-conceptualisé pour être valablement intégré dans l'explication des politiques nucléaires.

Ainsi, par exemple, la perspective de sources d'énergie alternatives peut constituer une condition favorisant la remise en cause des politiques nucléaires. De ce point de vue, le fait que l'Australie, l'Islande et la Norvège aient vu leur niveau d'importation énergétique décroître (ou d'exportation croître), de, respectivement, 52, 21 et 13 points entre 1960 et 1973, grâce aux ressources hydro-électriques et/ou à la mise en exploitation de gisements de pétrole ou de gaz, est cohérent avec cette idée. Le Danemark et la Nouvelle Zélande présentent une configuration similaire entre 1973 et 1978. Cependant l'association est loin d'être systématique puisque la dépendance énergétique du Canada et des Pays Bas entre 1960 et 1973 (part de la production nucléaire exclue) a également régressé, sans que les politiques nucléaires ne soient remises en cause.

Tableau 7. Augmentation moyenne de la production électrique

	1961-1966	1973-1977	2000-2005
Australie	11,6	7,5	1,8
Autriche	6,1	3,9	3,2
Belgique	8,8	3,7	1,1
Canada	8,8	5,5	1,4
Danemark	14,6	5,6	0,9
Finlande	10,0	4,7	1,3
France	8,8	5,6	1,9
RFA	8,5	3,7	1,5
Grèce	27,1	8,7	3,5
Islande	2,2	3,4	2,5
Irlande	13,7	7,1	3,5
Italie	11,2	4,1	2,0
Japon	13,5	4,3	0,7
Luxembourg	23,4	-1,1	1,3
Pays Bas	11,5	4,4	1,8
New Zélande	11,1	3,5	2,1
Norvège	8,8	2,8	0,7
Portugal	11,0	9,9	4,0
Espagne	15,3	7,0	5,4
Suède	6,9	3,6	0,0
Suisse	4,7	1,9	1,9
Turquie	16,4	16,2	6,2
Royaume Uni	7,8	0,2	1,0
USA	8,6	3,4	1,0
Moyenne	11,3	5,0	2,1
Dont pas de projet	21,7	5,4	2,3
Dont projet	9,8	4,9	2,0
Dont projet contesté	10,6	5,0	1,5
Dont projet non contesté	9,8	4,3	2,6

La politique nucléaire, un corollaire de la richesse d'une nation ?

Les auteurs (Fuhrmann 2012, Gourley et Stuhlberg 2013) associent quasi-systématiquement le niveau de développement économique (mesuré à partir de la production intérieure brut) et la production d'énergie nucléaire.

Comme le montre le tableau 8, les pays sans projet nucléaire lors de la première phase de l'ère nucléaire avait une économie dont la taille était en moyenne

10 fois inférieure à celle de ceux qui ont lancé des projet nucléaires. Et même en excluant les Etats-Unis, la moyenne de ces derniers reste 6 fois plus importante. Cependant, ce ne sont pas les trois pays les plus « petits » économiquement qui ont fait l'impasse à cette époque sur le nucléaire. En particulier, l'Irlande, la Nouvelle Zélande et le Portugal avaient un PIB inférieur à ceux de la Grèce et du Danemark et le PIB de la Finlande étant inférieur à celui du Danemark. Néanmoins, l'analyse des renoncements au nucléaire confirme le rôle de la richesse produite. Les pays qui abandonnèrent initialement le nucléaire avaient un PIB cinq fois inférieur en 1960 (4 fois Etats-Unis exclus) à ceux qui persistèrent et les trois pays au PIB le plus faible renoncèrent à leur programme nucléaire. Le cas de l'Australie n'est cependant pas compréhensible dans ce cadre explicatif par comparaison notamment avec des pays au PIB de taille comparable (Pays Bas et Espagne).

L'analyse des remises en cause des programmes nucléaires à partir de 1973 confirme l'importance de la dimension économique. Les pays qui lancent des programmes nucléaires puis renoncent à produire de l'énergie nucléaire ont en moyenne un PIB nettement plus faible que ceux qui remettent en cause leurs programme sans stopper la production électro-nucléaire (Etats-Unis inclus ou non). Cependant au sein de ce dernier groupe, la corrélation est faible (0,14) entre le PIB et l'évolution de la part du nucléaire suite aux remises en cause. Au total, sur les 10 pays avec les PIB les plus faibles de notre échantillon, la Finlande est la seule exception. Aucun autre ne produit de l'énergie nucléaire en 2000. A l'inverse, l'Australie, l'Italie et la Turquie sont les seuls à ne pas produire d'énergie nucléaire parmi les 14 pays aux PIB les plus élevés.

Sur la période finale de notre analyse, la différence de taille économique entre les pays sans et avec projet nucléaire est toujours flagrante (Etats-Unis inclus ou non), et les politiques nucléaires de la Finlande, l'Australie, l'Italie et la Turquie se distinguent toujours de celles des pays qui leur sont le plus proche en terme de PIB. Cependant la remise de en cause de des politiques nucléaires ne semble pas associée à une différence de richesse et l'ampleur de la remise en cause est inversement corrélée à la richesse produite en 2000.

Tableau 8 : Produit intérieur brut en 1960, 1973 et 2000

	1960	1973	2000
Australie	1449	2766	6292
Autriche	628	1135	2537
Belgique	886	1644	2937
Canada	2522	4944	10331
Danemark	529	927	1731
Finlande	374	725	1505
France	4269	8895	17117
RFA	6481	11373	23503
Grèce	343	976	2214
Islande	18	36	89
Irlande	169	280	1226
Italie	3002	6455	16374
Japon	3045	12762	37464
Luxembourg	54	87	249
Pays Bas	1341	2540	5209
New Zélande	282	456	926
Norvège	838	1129	2264
Portugal	314	744	1983
Espagne	1536	3833	9459
Suède	845	1444	2765
Suisse	941	1676	2547
Turquie	1149	2410	6624
Royaume Uni	6054	8979	17590
USA	28016	49670	112754
Moyenne	2712	5245	11904
Dont pas de projet	309	1401	1951
Dont projet	3055	5595	19013
Dont projet contesté	614	5253	15753
Dont projet non contesté	4017	12762	19488

La richesse semble donc avoir été un corollaire des politiques nucléaires. A un premier niveau, les projets nucléaires ont, lors des trois phases, été associés avec un PIB moyen comparativement élevé. A un second niveau, lors des deux premières phases, la remise en cause des politiques nucléaires a également été associée à un niveau comparativement faible du PIB. Cependant, la richesse des nations ne permet pas de comprendre l'ampleur différenciée des remises en cause lors des deux dernières phase des politiques nucléaires, ni les remises en cause des

politiques nucléaires elles-mêmes lors de la phase ultime du nucléaire, ni les politiques nucléaires dans au moins 4 cas : la Finlande, l'Australie, l'Italie et la Turquie. Enfin, pour ces raisons, la continuité de la politique nucléaire en France, symbolisée par le niveau et la constance de la production nucléaire en France, malgré trois remises en cause, reste à élucider.

En conclusion, quels que soient les facteurs classiques d'explication des politiques nucléaires et de leur remise en cause, aucun effet déterministe n'est clairement perceptible. Cependant, la richesse des nations et la perspective de l'arme nucléaire semblent être les deux facteurs les plus étroitement associés, à défaut de l'être systématiquement, aux caractéristiques des politiques nucléaires.

Ainsi, l'existence d'un programme nucléaire militaire ou sa perspective est une condition suffisante au lancement d'un programme nucléaire avant 1973, même si le cas australien met en évidence que cela n'empêche pas sa remise en cause. Si, appliqué à la France, ce facteur rend compte du lancement du programme nucléaire français, il ne s'agit pas d'une condition nécessaire au lancement de programmes nucléaires durant cette période, ni à leur absence de remise en cause.

La taille de l'économie nationale ne constitue pour sa part ni une condition suffisante ni une condition nécessaire au lancement d'un programme nucléaire, à l'absence de sa remise en cause ou aux caractéristiques des remises en cause. Cependant, malgré au moins quatre cas déviants, la taille de l'économie constitue indubitablement une condition informant les caractéristiques des politiques nucléaires. Mais, là encore, la spécificité française ne peut pas en être inférée.

La conjonction de ce dernier facteur avec la prise en compte de la perspective de sources d'énergie alternatives permet cependant d'élucider les conditions dans lesquelles, malgré l'exploration de la possibilité de se doter de l'arme nucléaire, l'Australie, pays parmi les plus riches en 1960, a choisi de renoncer à son programme nucléaire. La possibilité d'exploiter les ressources énergétiques du pays a, dans ce cas, créé des conditions favorables à ce que la contestation anti-nucléaire soit prise en compte. Cependant, même en Australie, une telle évolution fut

également affectée par le facteur politique puisque l'abandon du projet de centrale à Jervis Bay n'eut lieu qu'après un changement de gouvernement.

Analyser les facteurs proprement politiques s'avère ainsi indispensable pour une meilleure compréhension des caractéristiques des politiques nucléaires, particulièrement pour le cas français.

Section 3. Les déterminants politiques des caractéristiques des décisions électronucléaires françaises

La plupart des études existantes soulignent que les remises en cause du nucléaire s'opèrent dans un contexte de protestations antinucléaires ou du fait de partis anti-nucléaires, souvent de concert avec un climat d'opinion hostile à l'énergie nucléaire. L'opinion publique était-elle en France plus favorable à l'énergie nucléaire que dans d'autres pays. La contestation antinucléaire était-elle moins mobilisée en France ? Ou les préférences publiques antinucléaires n'étaient-elles pas canalisées dans le processus de décision des politiques publiques ? Et dans ce cas, pourquoi ?

Un climat d'opinion pro-nucléaire ?

La contestation publique de l'énergie nucléaire est considérée comme un facteur crucial pour les changements de politiques, ainsi qu'une contrainte potentielle pour les développements futurs des infrastructures nucléaires. Comme Findlay l'exprima :

« L'opinion publique est parfois considérée comme étant massivement pro-nucléaire en France. La continuité de la politique nucléaire française pourrait elle-même alors être considérée comme favorisée par un soutien populaire large » (Findlay 2011; voir aussi Ramana 2011).

Tester cette hypothèse implique de mesurer le niveau de soutien au nucléaire ainsi que son évolution, ce qui, compte tenu de l'absence de questions relatives au nucléaire, répétées sur la période étudiée, s'avère une entreprise difficile (Jasper 1988). Du fait de la nature hétérogène des données à notre disposition, nous avons construit un « indice longitudinal de préférence » (ou « *mood* ») sur l'énergie nucléaire selon la méthode mise au point par J. Stimson (Stimson 1999). Cette mesure synthétise, en un indicateur unique et comparable dans le temps, les évolutions de l'opinion publique appréhendées à partir de plusieurs questions posées de manière plus ou moins régulière. Cette méthode est de plus en plus utilisée pour

créer un indicateur unique de l'opinion publique à partir de données hétérogènes (Baumgartner, De Boef et al. 2008 ; Stimson et al. 2010)..

Le problème de ne pas disposer d'une série longue de questions¹⁷ est compensé par le fait que la méthode du calcul du *mood* neutralise les possibles biais associés aux intitulés des questions ou aux méthodologies des enquêtes (Gamson et Modigliani 1989). Il a déjà été montré que le niveau du soutien au nucléaire varie selon qu'on interroge les personnes sur leur position générale sur la production d'électricité nucléaire, sur la nécessité d'abandonner cette technologie ou sur celle de ne pas remplacer les centrales en fin de vie. Ces différences de formulation expliquent que deux sondages, parus au lendemain de l'accident de Fukushima, aient pu arriver à des conclusions radicalement divergentes¹⁸. Notre indicateur du niveau de soutien annuel au nucléaire (graphique 2) a été calculé à partir de 302 mesures, réalisées à travers 24 questions différentes et issues de treize sources (sondages et baromètres), posées au minimum trois fois entre 1975 et 2012 (Brouard et Guinaudeau 2013). Outre ses avantages méthodologiques, l'utilisation de cet indicateur est appropriée pour notre approche théorique : J. Stimson lui-même considère explicitement l'approche de Zaller et Feldman (1992) comme le fondement théorique, au niveau individuel, de son approche macroscopique de l'évolution de l'opinion publique (Stimson 2004). D'autre part, comme le soulignent J. Stimson, V. Tiberj et C. Thiébaud, « l'indice longitudinal permet de procéder à une nouvelle approche du contexte et des changements sociopolitiques, donnant une autre image de la démocratie que celle traditionnellement inférée des résultats antérieurs des analyses de l'opinion par les théories classiques. Ce que montre le *mood* des publics n'est conforme ni à la vision d'électeurs idéologisés et stables dans leurs préférences et systèmes de valeurs, ni à celle qui veut que seule une minorité de citoyens

¹⁷ Les séries barométriques de l'institut BVA pour le CEA, EDF, Framatome et la Cogéma, ou du CREDOC, utilisées par P. Blanchard (Ibid, p. 130-133), ne couvrent pas la totalité de la période qui nous intéresse et ne sont pas disponibles dans leur intégralité.

¹⁸ Dans un sondage réalisé par la Sofres les 15 et 16 mars 2011 sur commande d'EDF, 42% des personnes interrogées se déclaraient favorables à l'abandon du nucléaire. La question posée était la suivante : « Êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt pas favorable, pas du tout favorable à la demande des écologistes d'abandonner la production du nucléaire en France ? » Dans un autre sondage, réalisé par l'IFOP les 15 et 17 mars 2011 sur commande d'EELV, 70% des personnes interrogées se déclaraient favorables à un arrêt du nucléaire. La question était la suivante : « Souhaitez vous que la France : (1) poursuive son programme nucléaire et construise de nouvelles centrales ; (2) arrête progressivement sur 25 ou 30 ans son programme nucléaire ; (3) arrête rapidement son programme nucléaire ? ». 51% des personnes interrogées souhaitaient arrêter en 25 ou 30 ans, 19% souhaitent l'arrêter rapidement et 30 % seulement veulent la poursuite du nucléaire.

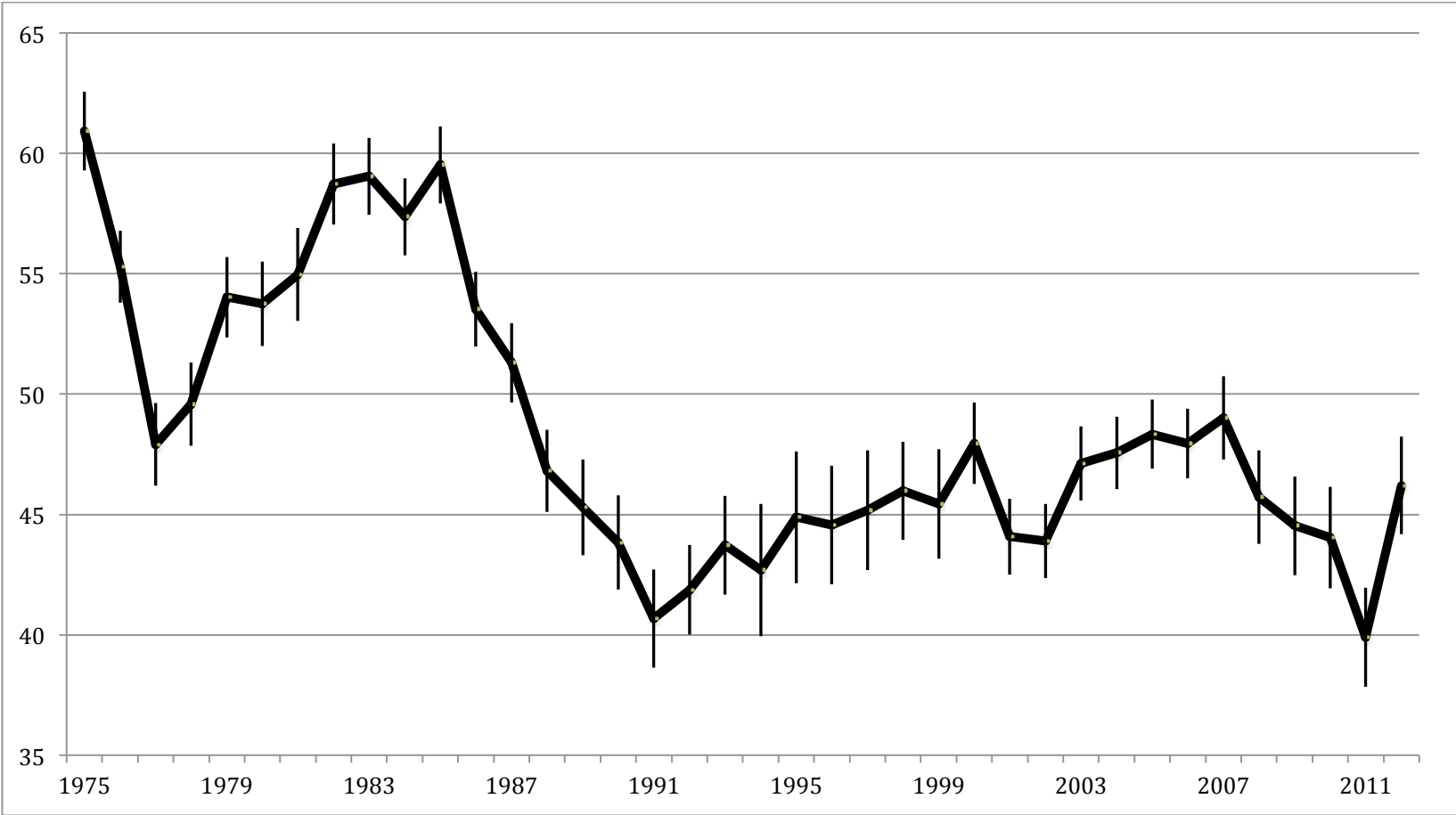
particulièrement attentifs aux affaires publiques évoluent au gré des débats et de l'actualité politiques»¹⁹.

Contrairement à certaines idées reçues, l'opinion française est restée majoritairement antinucléaire depuis 1986 et l'accident de Tchernobyl. Clairement pro-nucléaire en 1975 (61%), l'opinion publique est significativement affectée par les protestations antinucléaires du milieu des années 70 puisque le soutien à l'énergie nucléaire recule de 13 points en 2 ans. Ensuite l'opinion publique évolue de nouveau dans un sens pro-nucléaire (+5 points entre 1977 et 1979). Entre 1979 et 1981, le soutien de l'opinion est stable autour de 54%. Il repart à la hausse ensuite pour s'établir autour de 59 % entre 1982 et 1985. 1986 et les années qui ont suivi l'accident nucléaire de Tchernobyl ont été rythmés par un déclin continu du soutien à l'énergie nucléaire (-19 points), tombé à environ 40% en 1991. Ensuite, progressivement, le soutien au nucléaire s'établit autour de 45% jusqu'en 2002. De 2003 à 2007, une tendance haussière a lieu qui aboutit quasiment à un retour à 50% en 2007. Cependant dès 2008, le soutien au nucléaire s'affaiblit puis décroche brutalement en 2011 avec l'accident de Fukushima pour atteindre son plus bas historique. Enfin, de manière inattendue, en 2012, un rebond a lieu, d'une ampleur (+ 7 points) jamais observé depuis 1975, et qui contraste fortement avec l'évolution de l'opinion publique après l'accident de Tchernobyl.

Au total, l'opinion publique a été majoritairement antinucléaire pendant 27 des 38 années étudiées. En outre, en terme de tendances, à 3 reprises, l'évolution de l'opinion a été orientée négativement de manière clairement perceptible. Et, d'un point de vue comparatif, les enquêtes Eurobaromètre en 1978, en 1989 et 2008 montrèrent que la France était loin d'être le pays le moins anti-nucléaire. En 1978, près de 44% des répondants en France considèrent que le nucléaire est un risque inacceptable alors qu'à titre de comparaison, 39% des répondants en Belgique sont sur cette position, moins de 30% en Italie et 12% en Allemagne. En 1989, en Belgique, cette modalité de réponses est choisie par 42 % des répondants, contre 48% en France, 49% en Allemagne. En 2008, 52% des répondants étaient favorables au nucléaire en France, 50 % en Belgique et au Royaume Uni, 46% en Allemagne, 55% au Pays Bas et plus de 60% en Finlande et en Suède.

¹⁹ James Stimson, Vincent Tiberj, Cyrille Thiébaud, art. cit., 2010, p. 923.

Graphique 2. Evolution de l'opinion publique française sur le nucléaire 1975-2012.



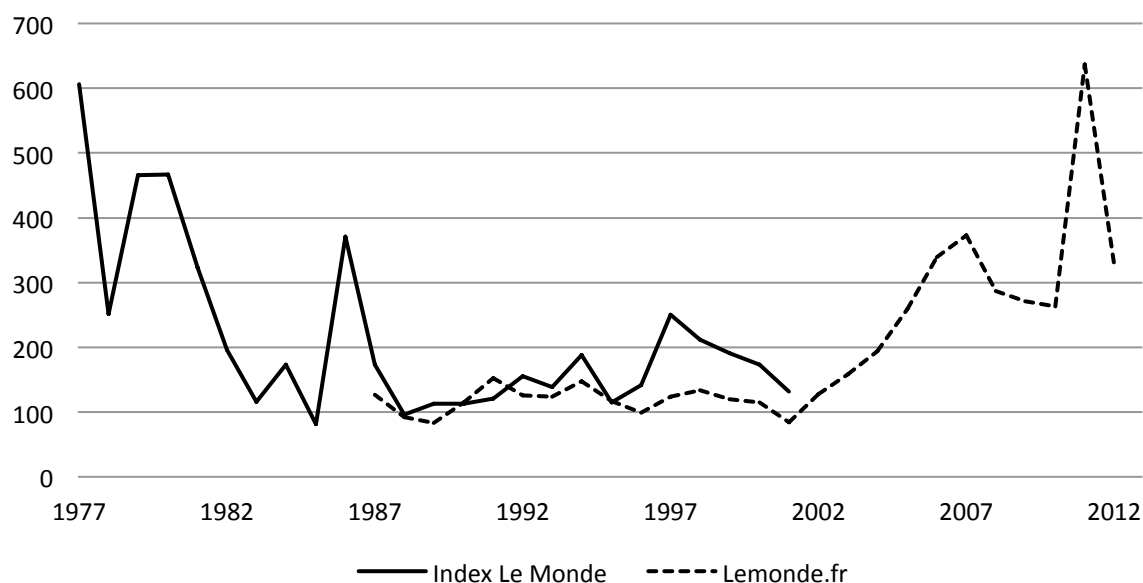
L'erreur standard associée à chaque mesure annuelle apparaît sous forme de trait vertical.

La politique nucléaire, un enjeu non saillant en France ?

La déconnexion entre l'opinion publique et les décisions de politique nucléaire en France pourrait être compréhensible dans un climat de faible saillance de cet enjeu dans la sphère publique. Dans le cadre de la politique nucléaire américaine, Frank Baumgartner et Bryan Jones (1999) ont montré à quel point la saillance médiatique était fondamentale pour comprendre les changements politiques. Du fait de l'absence d'un baromètre des problèmes les plus importants en France, nous avons exploré cette possibilité sur la base d'une étude de la couverture médiatique de l'enjeu électronucléaire avec un focus spécifique sur le quotidien *Le Monde*. Le haut niveau de similarité entre les médias français observé dans les études spécifiques justifie que nous utilisions ce seul quotidien comme une approximation de l'agenda médiatique français. En outre, *Le Monde* est généralement reconnu comme le quotidien de référence en France sur la période de l'après-Seconde Guerre mondiale. Par ailleurs, son rôle de référence dans la mise sur agenda médiatique des questions d'énergie nucléaire a été mis en évidence par Philippe Blanchard, qui observe une reprise des priorités de ce quotidien par d'autres médias – quotidiens (*Libération*), hebdomadaires (*Le Point* et *L'Express*) et journaux télévisés (*France 2*): « le nucléaire se construit assez largement [...] par entraînement à court terme entre les médias » (Blanchard 2010, p. 411).

Le graphique 3 présente l'évolution de l'attention à l'énergie nucléaire dans *Le Monde* entre 1977 et 2012, mesurée comme le nombre d'articles publiés sur ce sujet par an.

Graphique 3. Nombre d'articles relatifs à l'énergie nucléaire dans *Le Monde*²⁰



Comme l'illustre le graphique 3, l'énergie nucléaire fait globalement l'objet d'une attention limitée depuis la fin des années 1970, mais occupe ponctuellement le devant de la scène médiatique. La période 1977-1981 est marquée par une forte mobilisation antinucléaire en France, ce qui explique la saillance élevée du thème nucléaire. Si le début des années 1980 est marqué par l'essoufflement de la mobilisation antinucléaire et la dépolitisation de la question, les années qui suivent connaissent 4 grands pics d'attention : (1) en 1986, suite à l'accident de Tchernobyl ; (2) en 1997, en raison d'une controverse au sujet de l'usine de retraitement de déchets nucléaires de La Hague, de l'entrée de ministres écologistes au gouvernement et des débats sur le démantèlement de Superphénix (Baisnée 2001); (3) en 2006-2007, en lien avec la « renaissance nucléaire » et la décision, à l'issue d'une longue pause, de construire des réacteurs EPR²¹ en France, mais aussi en

²⁰ Afin de mesurer la couverture médiatique relative à l'énergie nucléaire dans *Le Monde*, nous avons eu recours à trois sources différentes. Entre 1977 et 2001, les articles relatifs à l'énergie nucléaire ont été identifiés en utilisant l'Index annuel du *Monde*. Après 2001, celui-ci n'a plus été publié : nous avons donc utilisé la base de données Factiva afin d'accéder aux articles publiés 1995–2008. Aujourd'hui, le quotidien n'est plus accessible sur cette base de données : nous avons donc eu recours à une troisième source, le moteur de recherche du site <www.lemonde.fr> (les données ont été extraites en février 2013). Comme le montre le graphique, il y a des différences selon la source consultée (électronique ou papier). Toutefois, les évolutions sont convergentes, de sorte que l'évolution générale de l'attention médiatique au nucléaire entre 1977 et 2012 semble robuste même si la comparaison des niveaux d'attention entre le début et la fin de la période étudiée doit être effectuée avec prudence.

²¹ European Pressurised Reactor.

raison des débats relatifs à la prolifération nucléaire et au rôle potentiel de cette énergie dans la lutte contre le réchauffement climatique²² ; (4) en 2011, suite à la catastrophe de Fukushima.

Nos données suggèrent de considérables variations dans la visibilité médiatique de l'enjeu nucléaire. L'attention à cet enjeu a été très élevée à la fin des années 1970, et ce, de manière constante, lorsque la protestation antinucléaire et l'accident de 1979 alimentaient l'actualité médiatique. En 1977, en moyenne, plus de 2 articles étaient quotidiennement consacrés à l'énergie nucléaire, souvent à la Une. L'intensité de l'attention à cet enjeu décru ensuite et demeura à un niveau non négligeable de 100 articles par an, durant la période de traitement routinisé de la question nucléaire. Occasionnellement, elle regagna une prééminence particulière dans les médias, notamment à 3 occasions. D'abord comme attendu, l'accident de Tchernobyl en 1986 concentra l'attention sur cet enjeu, avec plus d'un article par jour en moyenne, et l'intensité de la couverture médiatique demeura largement au-dessus de la moyenne en 1987. Un nouveau pic d'attention surgit en 1996-1997, du fait d'une combinaison de facteurs : la commémoration de la catastrophe de Tchernobyl en 1996, une controverse sur l'usine de retraitement des combustibles nucléaires de La Hague, une campagne menée par Greenpeace France, le débat ouvert par le Parti vert et ses ministres à propos du démantèlement du réacteur Superphénix, ainsi que les discussions relatives au futur de l'énergie nucléaire en Allemagne. Plus récemment, l'attention médiatique a de nouveau progressé à partir de 2005, avec un pic en 2007, dans le contexte de la décision de construire de nouvelles centrales EPR, du débat relatif à la dissémination nucléaire (souvent en lien avec le programme nucléaire iranien), des coûts de l'énergie et de sa disponibilité, de sa renaissance et des opportunités induites par cette énergie pour l'industrie nucléaire française. L'attention demeurera élevée en 2008, en particulier du fait des incidents dans deux des usines de retraitement des combustibles nucléaires, celle de retraitement des déchets de Tricastin et le centre de recherche

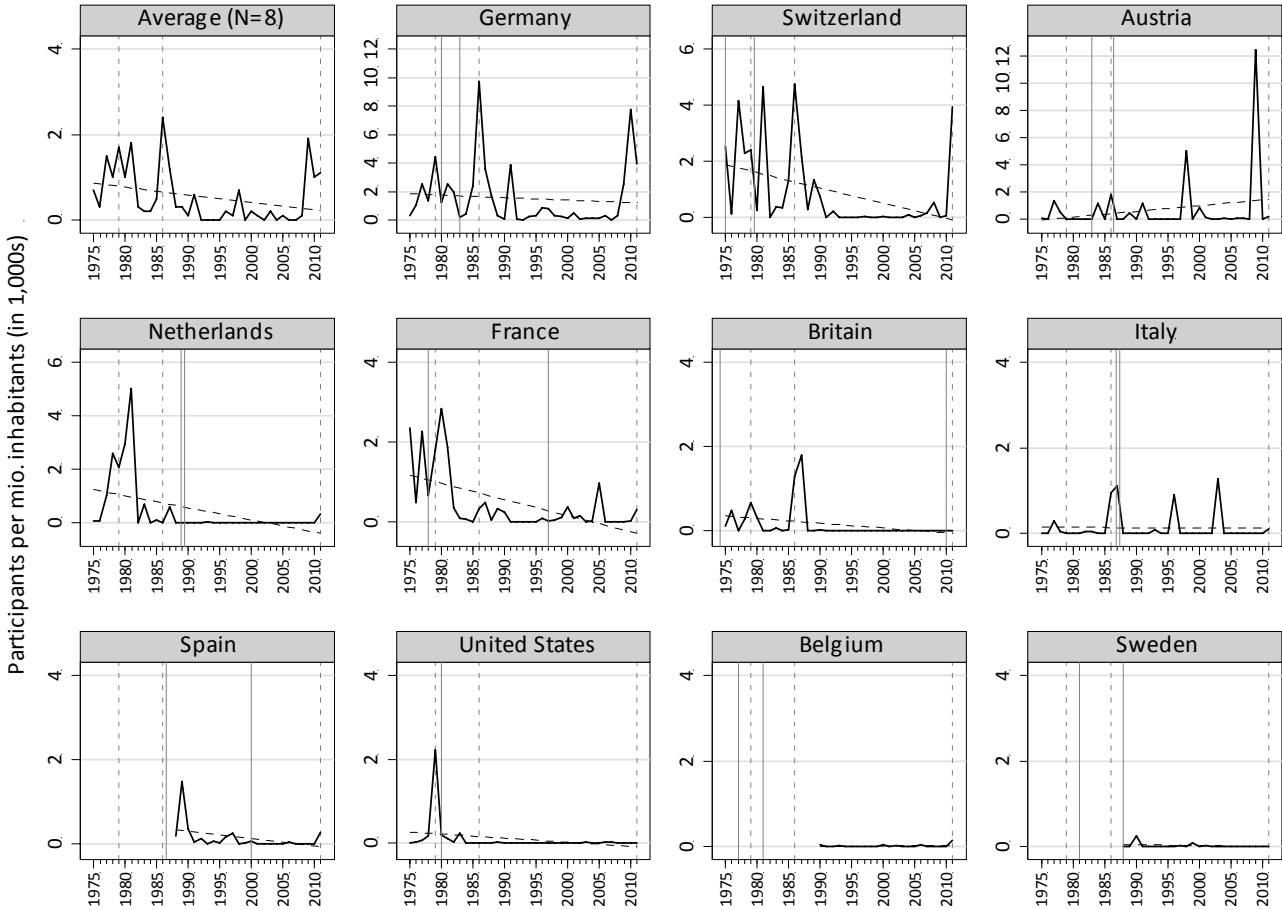
²² La décision de Nicolas Sarkozy et de Jean-Louis Borloo de ne pas inclure le nucléaire dans les sujets débattus au sein du Grenelle de l'environnement a aussi paradoxalement renforcé la saillance médiatique du sujet en 2007, dans la mesure où ce choix a été fortement critiqué par les associations écologistes. L'attention accrue aux problématiques énergétiques – sobriété, diversification du mix énergétique – dans les campagnes électorales de 2008 (municipales) et 2009 (européennes) peut aussi être considérée comme responsable du niveau relativement élevé de la saillance du nucléaire entre 2008 et 2010.

sur la fabrication des combustibles de Romans. L'énergie nucléaire a aussi acquis un niveau de visibilité historiquement élevé en 2011-2012 à partir de l'accident de Fukushima, mais également durant la campagne présidentielle de 2012. Cette dernière période fera l'objet d'une analyse spécifique dans la dernière section du mémoire.

Ainsi, l'attention à l'énergie nucléaire a connu des hauts et des bas pour reprendre l'expression d'Anthony Downs, mais même durant les périodes de couverture routinisée de l'enjeu, celui-ci est resté présent dans les médias. Durant la période 1977-2012, au moins 5 moments critiques ouvrirent des fenêtres d'opportunité afin de politiser l'enjeu nucléaire – et ce d'autant plus que plusieurs d'entre eux, en particulier dans la seconde moitié des années 1970 et après Tchernobyl, sont allés de pair avec des phases de déclin du soutien public à l'énergie nucléaire. En outre, si la période post-Tchernobyl (1986-1987) n'est pas marquée par un quelconque pic dans l'attention médiatique, il y a une claire évolution vers plus de visibilité, couplée à une défiance croissante de la part des citoyens. L'hypothèse de l'absence ou de la faiblesse de la saillance de l'enjeu de l'énergie nucléaire ne peut ainsi pas expliquer pourquoi les attitudes des citoyens français vis-à-vis de celle-ci n'ont eu aucun impact direct sur la politique d'énergie nucléaire.

Si nous ne disposons pas de données comparatives sur la visibilité médiatique de l'énergie nucléaire, il n'en est pas de même en ce qui concerne les mobilisations anti-nucléaires. Ainsi, sur la base d'une analyse des mobilisations antinucléaires telles qu'elles furent couvertes dans les médias, Swen Hutter (Turner et al., à paraître) a produit un indicateur du degré de mobilisation dans 8 pays européens, reproduit dans le graphique 4. Les données présentées soulignent que l'ampleur des mobilisations nucléaires, en France, à la fin des années 70 fut au moins égale à celle qui avait lieu, au même moment, dans les autres pays analysés, en particulier aux États-Unis, en Allemagne de l'Ouest, en Autriche, ou aux Pays-Bas. Les mobilisations étaient ainsi nettement supérieures à celles observées en Italie et au Royaume-Unis, la Suisse seule en ayant connu de plus intenses.

Graphique 4. Mobilisation antinucléaire comparée.



Note: est indiqué le nombre de participants aux manifestations anti-nucléaires par million d’habitants. Les lignes verticales en pointillé indiquent les années où des accidents nucléaires majeures survinrent (Harrisburg en 1979, Chernobyl en 1986 et Fukushima en 2011), les lignes verticales continues indiquent les années où les partis Verts obtinrent une représentation parlementaire.

L'enjeu électronucléaire tenu à l'écart de l'agenda parlementaire français ?

Afin d'expliquer cette exception française, plusieurs auteurs se sont attachés à la spécificité de la communauté scientifique française, qui est considérée comme étant plus petite et plus homogène que celle d'autres pays, avec un quasi-monopole des diplômés du corps des mines dans les positions clés, et la concentration des ressources de recherche-développement au sein des instituts de recherche contrôlés par l'État ou des entreprises publiques, EDF²³ ou le CEA²⁴. Cette littérature a mis en évidence les liens forts entre recherche, industrie et politique nucléaire. Boudia (2003 ; 2008) a décrit comment les décideurs publics, les scientifiques et les industriels impliqués dans les politiques nucléaires ont répondu à la défiance publique croissante par la création d'instruments d'information et de relations publiques, et comment ils ont utilisé l'expertise scientifique pour promouvoir l'acceptabilité sociale de l'énergie nucléaire et résister à la contestation sociale.

Cependant, depuis le milieu des années 70, les scientifiques français, en particulier les physiciens nucléaires, se sont mobilisés et ont signé des appels publics contre l'énergie nucléaire. Ainsi, des scientifiques ont incontestablement soutenu les tentatives pour modifier l'orientation de la politique énergétique française. Parmi les exemples, on peut citer la mobilisation fondatrice de milliers de chercheurs en 1975, et la création de la Commission de recherche indépendante et d'information sur la radioactivité (CRIIRAD), organisation créée après la catastrophe de Tchernobyl, avec pour objectif de fournir des mesures indépendantes de la radioactivité.

En outre, la concentration du financement de la recherche sur des projets liés à l'énergie nucléaire portés par EDF et le CEA, résulte de décisions politiques qui auraient pu être politisées, par exemple par des parlementaires antinucléaires, comme ce fut fait lors de l'adoption de la loi pour la protection environnementale du 3 août 2009, qui prévoit d'équilibrer le financement de la recherche sur l'énergie en faveur des sources d'énergie renouvelables, avec l'objectif de dotations budgétaires égales pour celles-ci et pour l'énergie nucléaire à partir de 2012. De manière

²³ Électricité de France.

²⁴ Commissariat à l'énergie atomique.

similaire, Yannick Barthes (2006) a mis en évidence que l'irréversibilité des choix relatifs à la gestion des déchets nucléaires, communément reconnue jusque dans les années 1990, résulte de la manière dont le problème politique fut construit en laissant de côté les modes de gestion alternatifs, en raison notamment de considérations politiques. Mais Barthes mit également en évidence comment des acteurs avaient questionné cette irréversibilité dans les années 1990, fournissant par-là même une opportunité de politiser la question des déchets nucléaires dans les arènes politiques.

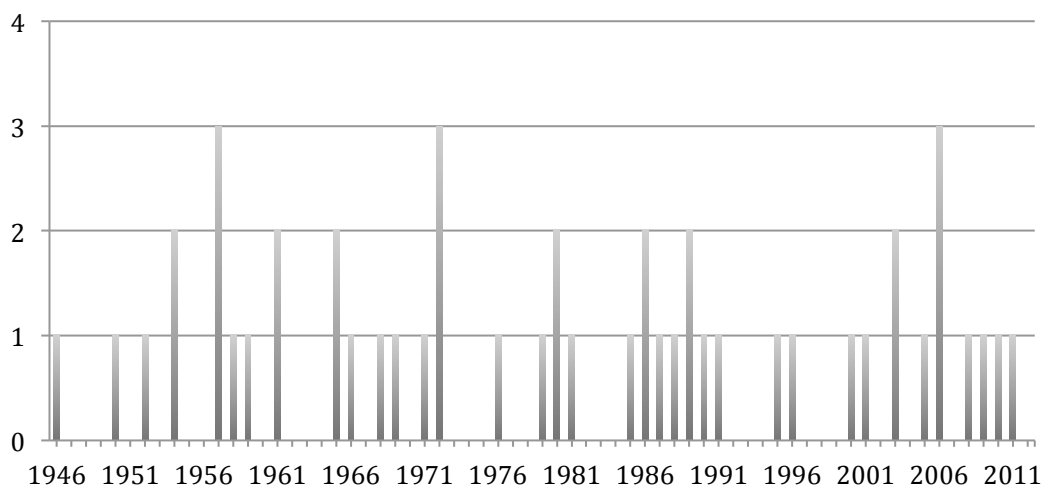
Dans une perspective similaire, beaucoup d'auteurs expliquent que la défiance des citoyens français vis-à-vis de l'énergie nucléaire n'a pas été canalisée dans le processus d'élaboration des politiques publiques du fait d'un mode de décision décrit comme restrictif, technocratique ou bureaucratique, qui est supposé avoir mis cette question hors de l'agenda politique. Dans cette perspective, la décision politique est dominée par l'exécutif, en interaction avec les experts, des technocrates, les gestionnaires et les administrateurs du secteur nucléaire ; les décisions cruciales sont prises derrière des portes closes, avec peu de marge de manœuvre pour un débat politique démocratique sur les choix de politique énergétique. Le cadre institutionnel ne laisserait ainsi aucune chance à la polarisation de l'opinion publique française de trouver une quelconque expression lors des débats parlementaires.

L'État central, l'exécutif et l'administration centrale jouent bien évidemment un rôle crucial dans la politique nucléaire, tant au niveau de l'expertise que de la prise de décision. Le CEA et EDF développèrent les plans qui furent ensuite soumis à l'approbation des différents gouvernements (souvent aux ministres de l'Industrie, de la Recherche, de la Défense, et/ou de l'Environnement) et, sous la V^e république, au président de la République. Et si EDF et le CEA furent transformés, et partiellement privatisés dans les années 2000, l'influence de l'exécutif est demeurée critique, notamment à travers la nomination des présidents et des administrateurs des deux institutions. L'existence d'un réseau de politiques publiques restreint, intégré et homogène ne peut ainsi être niée.

Cependant, considérer que les enjeux de l'énergie nucléaire furent entièrement ou de manière prédominante tenus hors de l'agenda politique et des

arènes démocratiques, comme le Parlement, où qu'il n'existe pas de séparation des pouvoirs dans ce champ de politique publique serait une exagération. À l'inverse d'une croyance répandue, si les initiatives et l'élaboration des décisions émanaient de l'exécutif, leur adoption a été régulièrement soumise à un vote au Parlement. À tel point que les problèmes de l'énergie nucléaire ont constitué une part substantielle de l'agenda législatif depuis 1950. Même en excluant les lois de finances annuelles, qui souvent contiennent des dispositions consacrées aux dépenses et aux taxes relatives aux installations nucléaires, plus de 50 lois traitant de l'énergie nucléaire ont été votées et adoptées par le Parlement français depuis 1946. Des décisions majeures et concrètes relatives à l'allocation des moyens financiers de l'État ont été examinées et votées par les parlementaires français, comme le Plan quinquennal de développement de l'énergie atomique en 1952 puis en 1957, la loi sur l'expérimentation de l'énergie nucléaire et sur les industries de base contribuant à l'équipement général du pays en 1959, les programmes d'équipements électriques de 1961 et la création de la société EURODIF, spécialisée dans l'enrichissement de l'uranium et établie en France. Plus récemment, en 2005, le Parlement a adopté une loi définissant la direction de la politique énergétique, qui confirma clairement la place cruciale de l'électricité nucléaire.

Graphique 5 : Nombre de lois relatives à l'énergie nucléaire (1946-2012)



Source: Legifrance (www.legifrance.gouv.fr)

Ceci ne signifie pas que tous les choix de politique nucléaire ont été soumis à un vote parlementaire. Des décisions précises relatives à l'agenda, à l'implantation géographique, aux conditions de construction des centrales nucléaires ont principalement pris la forme de décrets, c'est-à-dire d'actes édictés par l'exécutif. Cependant, le gouvernement a été autorisé à édicter ces décrets relatifs à l'énergie nucléaire par la loi, particulièrement par la loi de 1946 sur la nationalisation de l'électricité et du gaz et la loi de 1961 contre la pollution atmosphérique, sur la base de laquelle le décret du 11 décembre 1963 définit les conditions d'autorisation, de création et d'exploitation des installations nucléaires. Face à la contestation populaire croissante contre cette énergie, ce cadre législatif aurait pu être amendé. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit en 2006, lorsque fut adoptée la loi sur la transparence nucléaire et la sécurité nucléaire, qui établit le premier cadre législatif spécifiquement dédié à cette énergie en France. Depuis, l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) joue un rôle important dans l'autorisation de nouvelles centrales ainsi que pour assurer la transparence vis-à-vis du public et du Parlement.

L'adoption de cette loi en 2006, et la révision des institutions régulant les activités nucléaires qui en découle, ont ouvert une fenêtre d'opportunité pour politiser cet enjeu. Au cours des décennies précédentes, de telles opportunités avaient déjà existé du fait de la mise sur agenda régulière des questions relatives à la coopération nucléaire (AIEA²⁵, Euratom²⁶...) et de sûreté nucléaire. Entre 1965 et 2006, pas moins de 22 lois traitant des enjeux de sûreté des centrales nucléaires ainsi que des sites de traitement et de stockage des déchets radioactifs ont pu être identifiées. Puisqu'elles étaient centrées sur les risques et les incertitudes liés à l'énergie nucléaire, leur examen aurait pu donner lieu à un débat démocratique sur la direction de la politique énergétique française. L'exemple du Danemark est de ce point de vue éclairant. En effet, le processus de politisation de l'enjeu nucléaire, qui aboutit à l'interdiction de son utilisation Danemark en 1985, débuta en 1974 lors de la discussion d'une loi intégrant la révision des conventions internationales relatives à la responsabilité en cas d'accident nucléaire (Nielsen *et al.*, 1999). Les différentes lois constituèrent des fenêtres d'opportunités qui furent utilisées au Danemark et ne le furent pas en France.

²⁵ Agence internationale de l'énergie atomique.

²⁶ Communauté européenne de l'énergie atomique.

Au-delà des lois elles-mêmes, la place substantielle réservée à l'énergie nucléaire peut également être illustrée par l'attention considérable dévolue par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques à cet enjeu. Depuis sa création en 1983, 36 rapports (sur 198) traitent de l'énergie nucléaire, avec des réflexions sur les conséquences de l'accident de Tchernobyl, sur la sécurité nucléaire en France et au-delà, la gestion des déchets hautement radioactifs, le coût de la production des essais nucléaires, la durée de vie des centrales, le futur de ce secteur en France, etc.

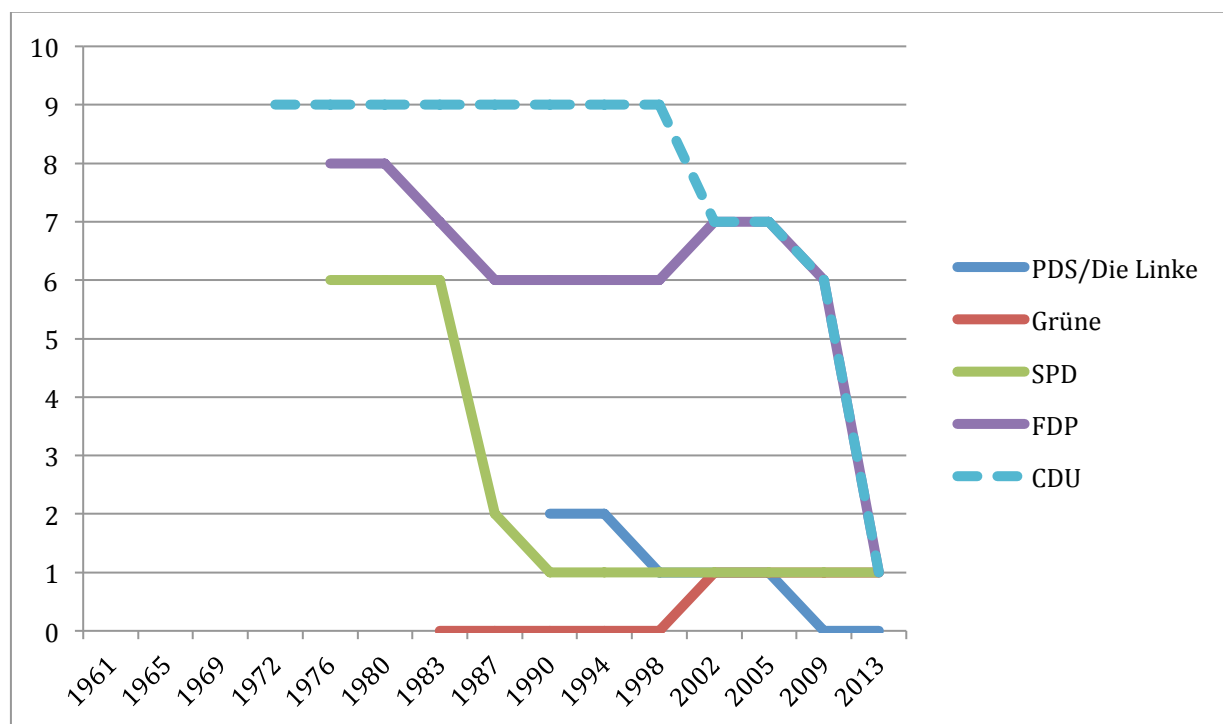
En bref, le cadre institutionnel de la politique d'énergie nucléaire française ne peut pas être seul tenu pour responsable de l'absence de débat démocratique au Parlement sur ce sujet. Il n'y a pas de facteurs institutionnels empêchant la représentation parlementaire de faire de la politique énergétique un enjeu saillant ou de canaliser la partie antinucléaire de l'opinion française. Plusieurs programmes de développement nucléaire ont été soumis à un vote parlementaire, comme le furent les lois qui ont édicté les règles de décision en matière d'énergie nucléaire. Si la décision de construire de nouvelles centrales n'a pas été en tant que telle sur l'agenda parlementaire pendant des décennies, les parlementaires ont délibéré sur l'ensemble des facettes de la politique de l'énergie nucléaire, ainsi que sur une série de lois relatives à la recherche, à la coopération, à la responsabilité et la sécurité nucléaire. Cependant les débats parlementaires sur ce sujet n'ont jamais donné lieu à un clivage majeur avant la première élection d'un député vert en 1997. Les plans successifs de développement du nucléaire au cours des années 1950, 60 et 70 ont été soutenus par tous les groupes parlementaires. Dans les débats sur la politique énergétique française, les députés ont semblé partager un objectif commun qui était très favorable au secteur : sécuriser les activités nucléaires, pour les légitimer, les développer et convaincre les partenaires européens de leur nécessité. L'absence de controverse visible et substantielle semble donc être le résultat du traitement par les parlementaires de l'enjeu nucléaire comme une "*valence issue*".

La dépolitisation de l'enjeu nucléaire en France, qui contraste avec de nombreuses autres démocraties occidentales, ne peut être comprise qu'en intégrant explicitement la politique intra-partisane, ainsi que les stratégies de coalition.

L'enjeu nucléaire et les partis politiques : une perspective comparée

A défaut de données systématiques sur cette dimension, nous présentons quelques cas particulièrement significatifs : Allemagne, Autriche, Espagne, Royaume Uni et au Danemark. Pour ce faire, nous avons procédé au codage de la position défendue sur l'enjeu nucléaire dans les programmes électoraux, sur une échelle allant de 0 (pas d'énergie nucléaire et/ou arrêt immédiat des centrales nucléaires) à 10 (ambitieux programme de développement de l'énergie nucléaire). La note 6 indique le statu quo et la note 5 une sortie partielle du nucléaire (annulation de construction par exemple).

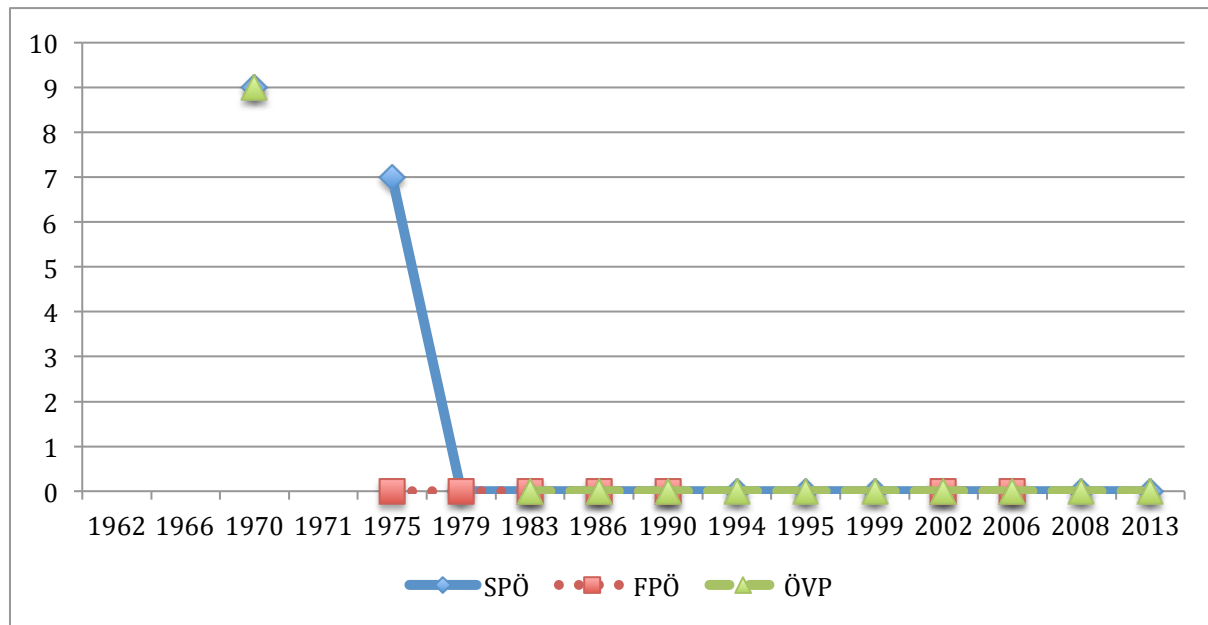
Graphique 6. La position des partis allemands sur l'énergie nucléaire (1961-2013)²⁷



²⁷ Nous remercions Isabelle Guinaudeau pour avoir accepté de mettre à disposition les données sur les programmes électoraux allemands.

Compte tenu de l'importance et des remises en cause de sa politique nucléaire, l'Allemagne est un cas intéressant. La phase de dépolitisation de l'enjeu nucléaire prend fin en 1972 lorsque la CDU le mentionne dans son programme électoral. A partir de cette date, l'enjeu électronucléaire apparaît dans les programmes électoraux allemands avec une ampleur variable, conformément à la logique de la compétition sur enjeux et à celle de l'emprunt des enjeux. Dans les années 70, tous les partis sont pro-nucléaires bien qu'avec une intensité variable. Le SPD est favorable au statu quo alors que la CDU est favorable au développement de nouvelles infrastructures électro-nucléaires et que le FDP, sur la même position, insiste particulièrement sur les risques. En 1983, les Verts (fondés en 1980) rassemblent 5,57% des voix et gagnent 27 sièges au Bundestag avec une position totalement anti-nucléaire. Le consensus pro-nucléaire est définitivement rompu. Concurrencé par les Verts, le SPD est confronté à un effritement électoral à partir de 1980. Il ne tarde pas à réagir et, en 1987, saisissant l'opportunité offerte par l'accident de Tchernobyl, propose une sortie à moyen terme du nucléaire. A partir de cette date, le nucléaire devient un enjeu clivant, structuré par l'axe droite-gauche et la possibilité de coalitions Vert-SPD. L'émergence en 1990 du PDS/Die Linke conforte encore la structuration gauche-droite du clivage nucléaire. Cependant, la politisation de l'enjeu électronucléaire par les Verts a également des répercussions sur le FDP dont la position s'infléchit dès 1983, puis encore en 1987. A partir de cette date, celui-ci n'est favorable qu'au statu quo en attendant de trouver une alternative permettant une sortie du nucléaire. La sortie du nucléaire décidée en 1999 par la coalition Vert-SPD provoque une réaction pro-nucléaire du FDP, qui est, de concert avec la CDU, brutalement inversée en 2013. Ce dernier parti aura été fortement pro-nucléaire jusqu'en 1999 puis plus modérément durant la première décennie du XXIème siècle. En 2013, tous les partis politiques étaient favorables au minimum à la sortie à court terme du nucléaire.

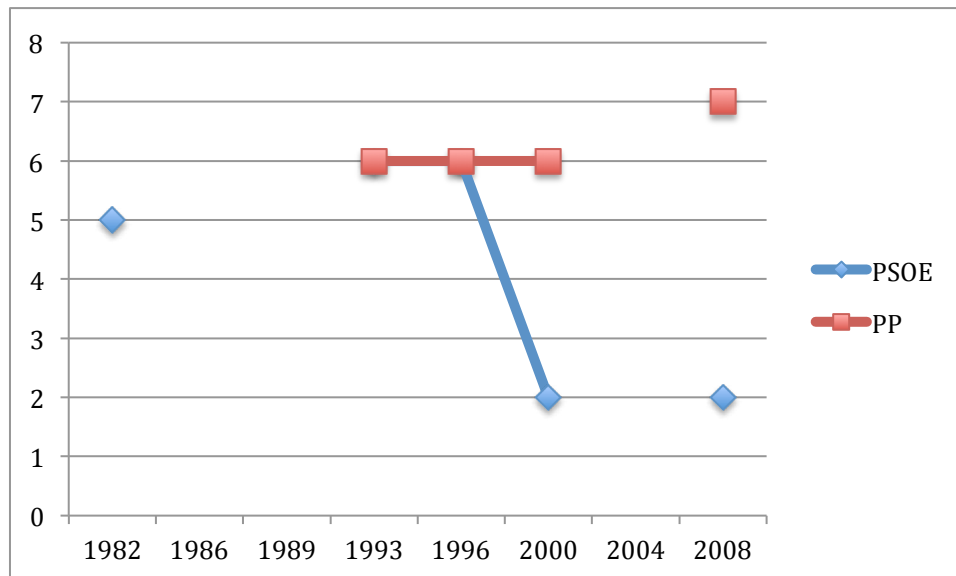
Graphique 7. La position des partis autrichiens sur l'énergie nucléaire (1962-2013)²⁸



En Autriche, la situation est radicalement différente. Lorsque l'enjeu apparaît, ponctuellement, en 1970, dans les programmes électoraux, le développement de l'énergie nucléaire fait consensus entre l'OVP et le SPO. En 1975, ce consensus est rompu lorsque le FPO prend une position radicalement antinucléaire. Dès 1979, le SPO se rallie au résultat du référendum de 1978 et, à partir de 1983, un nouveau consensus s'installe, anti-nucléaire cette fois-ci, regroupant les 3 partis. Le recours à la démocratie directe a permis, en 1978, une réactivité directe de l'action publique à l'opinion publique qui a ensuite altéré de manière durable les caractères de la compétition politique sur l'enjeu électronucléaire. Ainsi, une relance de la politique nucléaire autrichienne aurait requis au moins un agent implémentant une politique pro-nucléaire.

²⁸ Les données sur les programmes électoraux autrichiens ont été obtenus sur le site du *Comparative Manifesto Project*.

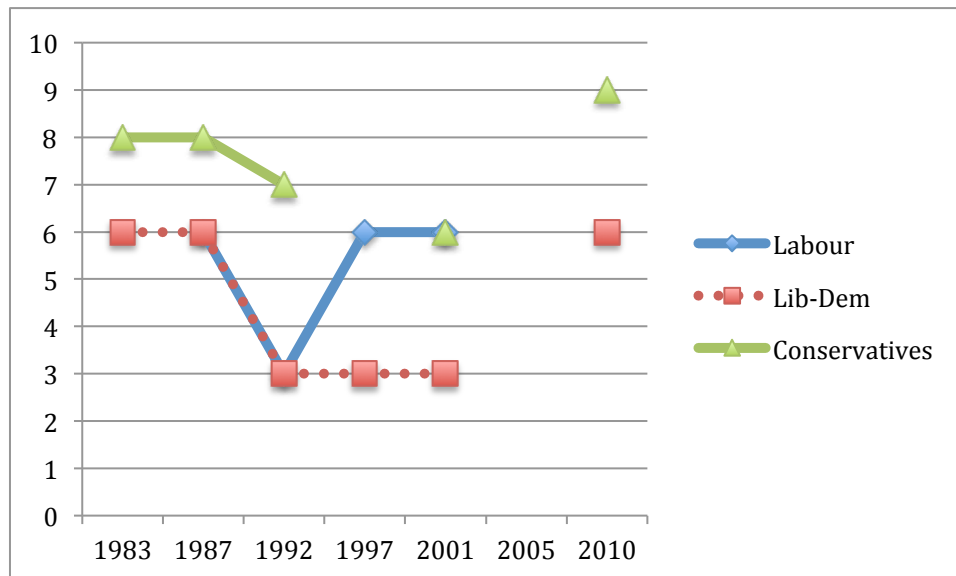
Graphique 8. La position des partis espagnols sur l'énergie nucléaire (1982-2013)²⁹



En Espagne, l'enjeu électronucléaire est présent dès 1982 quand le PSOE propose l'annulation du troisième plan de construction de centrales en Espagne. Lorsqu'en 1993, les deux principaux partis espagnols abordent de nouveau le sujet, ceux-ci s'accordent sur le maintien du statu quo, à savoir le moratoire sur la construction de nouvelles centrales et la poursuite du fonctionnement des centrales existantes. A partir de 2000, un clivage naît entre le PSOE et le PP. Alors que le PSOE devient partisan d'une sortie progressive du nucléaire en 2000, le PP évolue vers une prolongation de la durée de fonctionnement des centrales en 2008.

²⁹ Nous remercions le Spanish Agenda Project, et plus particulièrement, Ana Palau et Laura Chaquès, pour avoir accepté de mettre à disposition les données sur les programmes électoraux espagnols.

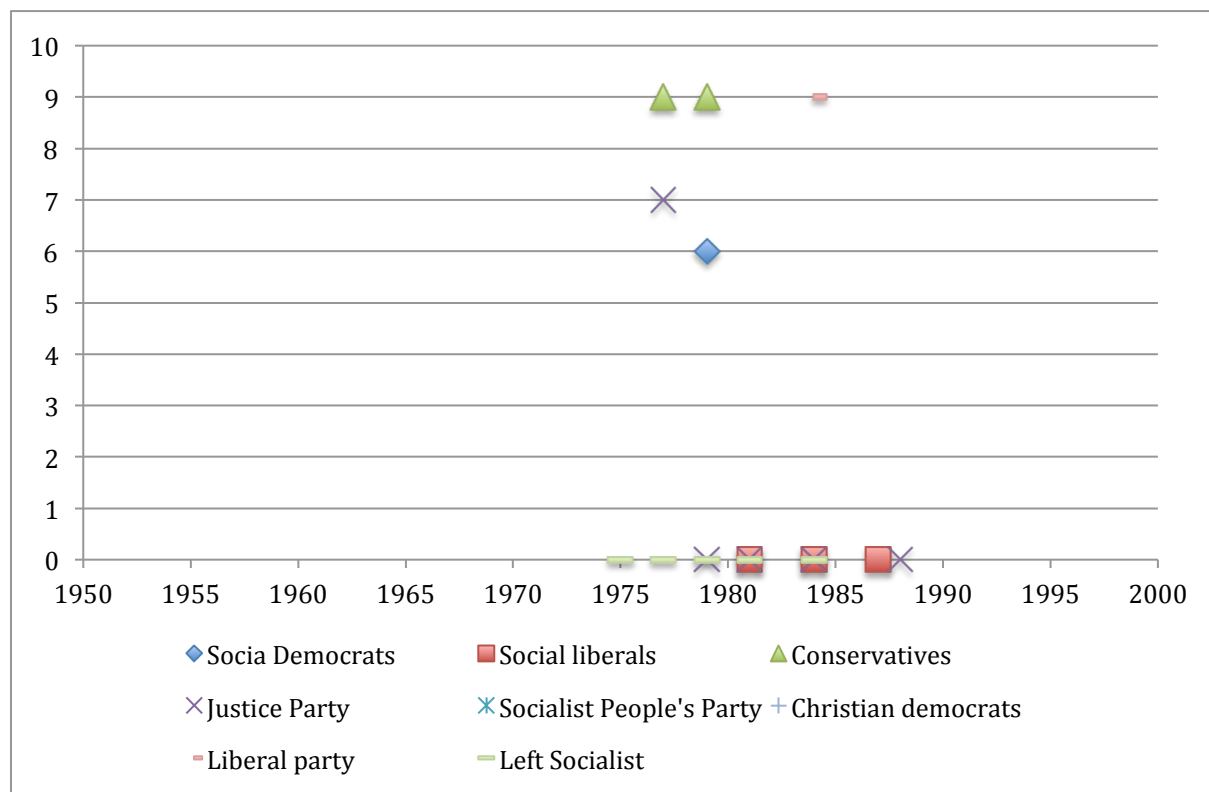
Graphique 9. La position des partis britanniques sur l'énergie nucléaire (1982-2013)³⁰



Au Royaume-Uni, après un consensus pro-nucléaire, les travaillistes et les libéraux-démocrates plaident pour une sortie progressive du nucléaire en 1992. Les libéraux restent sur cette position anti-nucléaire jusqu'en 2010, où ils soutiennent le statu quo. Pour leur part, les travaillistes sont revenus en 1997 à leurs positions précédentes en faveur du nucléaire. Le parti conservateur, quant à lui, se situe clairement du côté pro-nucléaire durant la totalité de la période, avec, en particulier, un pic lorsqu'il renoue avec le pouvoir en 2010. En effet, le fait que son partenaire de coalition ait renoncé à son opposition passée au nucléaire a permis de créer les conditions politiques de la relance du programme nucléaire britannique.

³⁰ Nous remercions Emiliano Grossman et Catarina Frio pour avoir accepté de mettre à disposition les données sur les programmes électoraux britanniques.

Graphique 10. La position des partis danois sur l'énergie nucléaire (1982-2013)³¹



Au Danemark, la politisation de l'enjeu électronucléaire se concentra sur un peu plus d'une décennie entre 1975 et 1988, correspondant au moment où la décision de construire des centrales nucléaires fut discutée. Elle débuta par une position fermement anti-nucléaire du parti de la gauche socialiste en 1975, maintenue jusqu'en 1984. En 1977, le parti conservateur et le parti de la Justice furent d'abord favorables au développement du nucléaire avant que ce dernier ne change de position à partir de 1979, le Parti Social Libéral se positionnant pour sa part en totale opposition au nucléaire à partir de 1981. Le parti social-démocrate, divisé en son sein, n'aborda le sujet qu'en 1979, où il se déclara favorable au nucléaire sous conditions. L'interdiction du nucléaire votée en 1984 apparaît de ce point de vue comme le résultat de la politisation de l'enjeu par un premier parti en 1975, suivi d'un positionnement progressif des autres partis sur cet enjeu.

³¹ Nous remercions Christoffer Green-Pedersen pour avoir accepté de mettre à disposition les données sur les programmes électoraux danois.

Au vu de ces exemples, il apparaît que la politisation de l'enjeu partisan dans les pays où la politique nucléaire a été significativement remise en cause a eu pour corollaire la présence systématique d'un parti anti-nucléaire au Parlement. La présence d'un tel parti a systématiquement affecté les positions des autres partis pour des raisons électorales (compte tenu des mobilisations anti-nucléaires et de l'état de l'opinion publique) et pour permettre la mise en place de coalitions majoritaires.

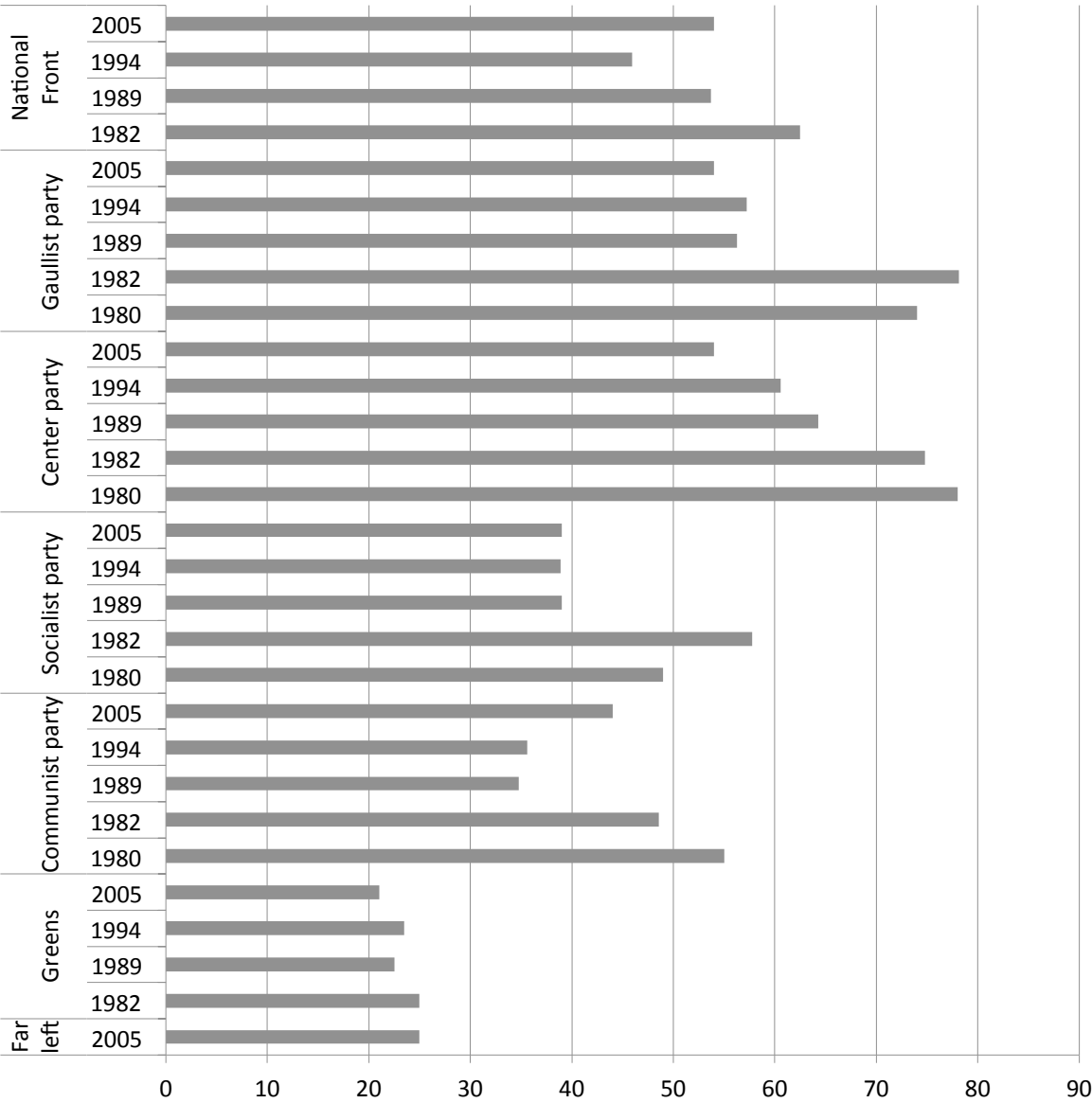
Préférences partisans et décalage entre opinion publique et action publique en France

De ce point de vue, un changement significatif de la politique nucléaire française aurait donc requis au moins un agent implémentant une politique antinucléaire comme ce fut le cas, au delà des exemples précédents, du "*Center party*" en Suède et du Parti travailliste en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Les incitations des partis à répondre au scepticisme des citoyens vis-à-vis de l'énergie nucléaire peuvent être influencées par les préférences de leurs électeurs. Le graphique 11 montre que la distribution des préférences vis-à-vis de l'énergie nucléaire diffère substantiellement parmi les sympathisants des partis de gauche et de droite alors que la majorité de l'électorat des partis de droite (entre 50 et 70 %) supporte l'énergie nucléaire, cette proportion étant beaucoup plus faible parmi les sympathisants communistes et socialistes (entre 40 et 50 %) et spécifiquement parmi les écologistes (20 %). Le niveau de soutien au nucléaire parmi les sympathisants des 4 partis de gouvernement s'est érodé depuis le début des années 1980. Pour les deux partis de droite, le niveau de soutien nucléaire a décru des $\frac{3}{4}$ en 1980 à une faible majorité en 2005. Après 1986, parmi les sympathisants du PS, la proportion de supporters du nucléaire décroît et reste sous les 40 %. L'électorat du Parti communiste, traditionnellement l'un des plus pro-nucléaire, ne fait pas exception à cette évolution. En effet, le déclin de ce parti s'est accompagné dans les quinze dernières années, par l'affirmation d'autres partis d'extrême gauche, en particulier trotskistes, dont les sympathisants sont aussi opposés l'énergie nucléaire que les sympathisants écologistes. En résumé, le déclin du soutien à l'énergie

nucléaire a affecté toutes les bases électorales des différents partis. Couplé avec les protestations massives contre l'énergie nucléaire et les implications sociales, politiques et économiques croissantes de cette politique, cette évolution aurait pu générer des incitations électorales à canaliser le sentiment antinucléaire et à promouvoir un changement de politique nucléaire, tout particulièrement dans les années 1980.

Graphique 11. Niveau de soutien au nucléaire selon la proximité partisane en France, 1980–2005

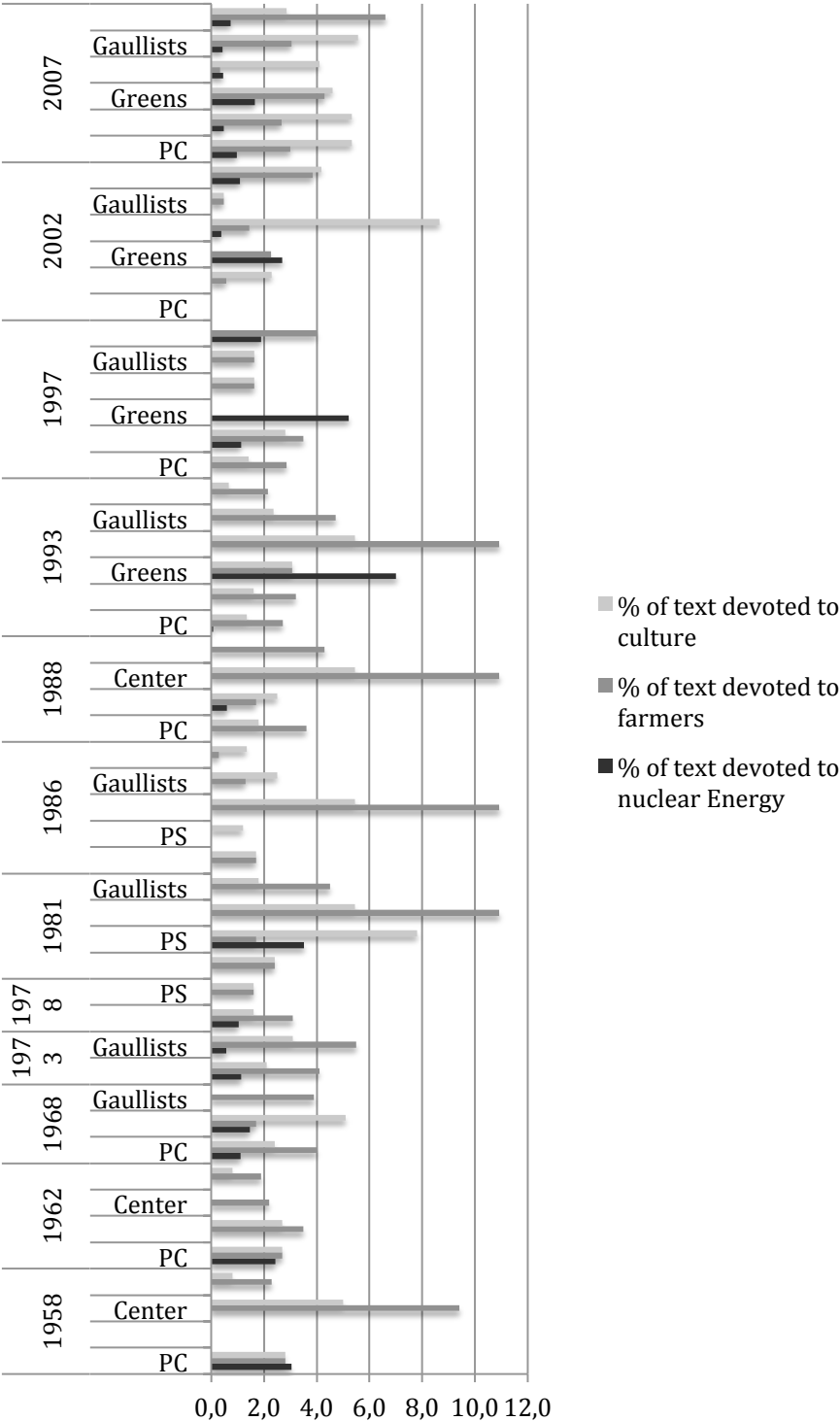


La longue dépolitisation de l'énergie nucléaire en France : des incitations en lien avec la recherche de postes et de politique (1946-1989)

Le scepticisme croissant des électeurs français ne fut pas suivi d'un quelconque réalignement, puisque les partis français ont dépolitisé l'énergie nucléaire pendant la plus grande partie de la période l'après-guerre. Cette dépolitisation a pris la forme d'une faible saillance de la question de l'énergie nucléaire dans les discours partisans mais également d'un consensus large sur une position pro-nucléaire. Le premier point peut être illustré par la marginalité de l'enjeu de cette énergie dans les programmes électoraux des partis de gouvernement entre 1958 et 1988. L'évitement de cette question ressort particulièrement lorsqu'une comparaison est effectuée avec d'autres enjeux pertinents comme l'agriculture ou la culture, tels que mesurés par le *Comparative Manifesto Project* (graphique 12).

Cette comparaison souligne le niveau modeste d'attention à l'énergie nucléaire parmi les programmes électoraux des quatre principaux partis. La plupart du temps elle est bien moins saillante que tous les autres enjeux d'importance similaire ou même d'importance moindre, que ce soit dans les programmes partisans tant des principaux partis de droite que des principaux partis de gauche. Même le parti gaulliste, qui est historiquement celui qui a mis en œuvre le programme d'expansion de l'énergie nucléaire civile en France accorde une faible place à cet enjeu. Au-delà de cette faible saillance, la dépolitisation de l'énergie nucléaire est aussi le produit, sur la longue durée, de la convergence des principaux partis français en faveur d'une politique pro-nucléaire. Ce décalage constant entre les préférences des citoyens sur un enjeu saillant pour l'opinion d'une part, et l'offre électorale et les décisions politiques d'autre part, ne peut être compris sans prendre en compte toutes les motivations des leaders partisans, qui ne sont pas simplement intéressés à maximiser le nombre de suffrages rassemblés, mais prennent aussi en compte des considérations liées à leur capacité d'obtenir des positions et à mettre en œuvre des politiques.

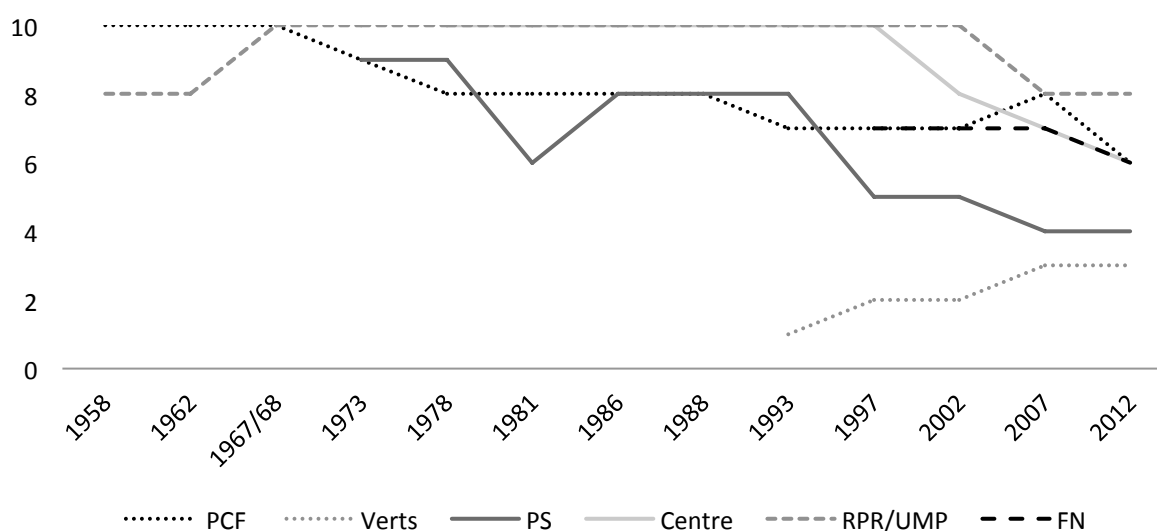
Graphique 12. Attention à l'enjeu électronucléaire dans les programmes électoraux en France.



Pendant longtemps, les positions n'ont pas été politisées, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas été l'objet de différenciation visible entre les principaux partis (Nelkin et Pollack, 1981 ; Kitschelt, 1986 ; Rucht, 1994; Barthe, 2006). La

rétrospective des campagnes électorales nationales et l'examen des programmes des partis français montre en effet qu'en dépit de mobilisations considérables dans la société civile à la fin des années 1970, les grands partis sont restés fixés sur une position pro-nucléaire. Le graphique 13 témoigne du large consensus qui a longtemps régné en France en la matière entre les différents partis politiques.

Graphique 13. La position des partis français sur l'énergie nucléaire (1958-2012)



Entre 1958 et 1988, tous les partis, à une exception près (le PS en 1981), ont une position clairement pro-nucléaire. L'absence de politisation de la politique électronucléaire se caractérise donc par le consensus entre les grands partis et la marginalité de ce thème dans les programmes partisans (Brouard et Guinaudeau, à paraître). Elle s'explique à la fois par des préférences substantielles des partis, dont les projets politiques les prédisposent, plus ou moins, à soutenir la production d'énergie nucléaire, et par des considérations stratégiques. Pour des raisons historiques, les partis s'inscrivant dans la tradition gaulliste et le Parti communiste sont les forces politiques qui y sont les plus favorables. Ils recourent d'ailleurs souvent aux mêmes types d'arguments, invoquant les avantages de cette technologie en termes de confort, d'emploi, d'indépendance et d'avantages compétitifs (Hecht, 2004).

L'idéologie des autres partis comme le Parti socialiste ou l'UDF ne comporte pas de tels positionnements clairs et évidents vis-à-vis de l'énergie nucléaire. Par conséquent, au-delà de l'attachement traditionnel du PCF et des gaullistes, un changement de politique ne pouvait émaner que d'une inflexion stratégique vers une position antinucléaire de l'un de ces deux partis.

Or, entre 1958 et 1974, le parti gaulliste contrôle la présidence de la République. Celui-ci est allié avec des partis de centre-droit. La politique pro-nucléaire a donc été mise en œuvre, sous la V^e République, par cette coalition impliquant les partis de centre-droit qui allait se rassembler dans l'UDF. V. Giscard d'Estaing, créateur de l'UDF, fut le premier président sous la V^e République à n'être pas gaulliste. Cependant secrétaire d'État aux Finances et ministre de l'Économie et des Finances pendant 11 années sous les présidences gaullistes, celui-ci fut partie prenante des décisions majeures de la politique nucléaire française et assumait le bilan de la majorité dans ce domaine. En outre, une majorité au Parlement n'était possible qu'avec le soutien du parti gaulliste. Or, une remise en cause de la politique électronucléaire aurait constitué un *casus belli*, compromettant la capacité du président de la République à s'appuyer sur une majorité parlementaire. Les partis centristes, fédérés pour la plupart dans l'UDF à partir de 1978, ont ainsi activement soutenu le développement de l'énergie nucléaire, en particulier sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, entre 1974 et 1981. Plus généralement, les partis qui ont exercé le pouvoir évitent de remettre en cause³² un programme central pour l'approvisionnement électrique du pays³³ et dans lequel des sommes considérables ont été investies³⁴. Par conséquent, une remise en cause de la politique nucléaire aurait été la plus probable de la part du Parti socialiste.

En effet, le PS n'a pas les mêmes dispositions historiques et idéologiques à promouvoir le nucléaire que les communistes, les gaullistes et les centristes. Au

³² Le refus d'inclure le nucléaire dans la liste – qui se voulait pourtant exhaustive – des sujets discutés lors du Grenelle de l'environnement confirme cette volonté de ne pas ouvrir le débat à propos bienfondé du programme nucléaire.

³³ Depuis 1973, l'augmentation de l'électricité produite en France (+314 %) a quasi exclusivement résulté de la production d'électricité nucléaire, qui avoisine aujourd'hui 400 TWh annuels.

³⁴ Depuis la création du Commission à l'énergie atomique, en 1945, et la décision de recourir à la production d'électricité d'origine nucléaire, les investissements dans la filière atteignent 188 milliards d'euros, selon une récente évaluation de la Cour des comptes, cf. <www.ccomptes.fr/Publications/Publications/Les-couts-de-la-filiere-electro-nucleaire>.

contraire, ses liens avec le syndicat CFDT, majoritairement antinucléaire (Garraud, 1979 : Nelkin et Pollack, 1980), constituent une incitation à contester les choix énergétiques des années 1960 et 1970. La position la plus critique exprimée avant la création des Verts est d'ailleurs celle des socialistes en 1981 : même s'il ne remet pas en cause la politique nucléaire, François Mitterrand introduit quelques propositions de nature à répondre aux préoccupations antinucléaires, dont l'abandon du projet de centrale à Plogoff³⁵. Pour autant, le nucléaire n'est pas particulièrement politisé durant la campagne de 1981 et l'arrivée de la gauche au pouvoir n'entraîne pas de remise en cause profonde de la politique électronucléaire française. Seule la construction de cette centrale est annulée et, après l'organisation d'un débat sur l'énergie au cours du second semestre 1981, le programme nucléaire poursuit son expansion³⁶. Cette continuité peut bien sûr s'expliquer par l'inertie des choix antérieurs et l'ampleur des sommes déjà engagées dans son développement, mais aussi par les contraintes liées à la nécessité, pour le PS, de conserver l'appui du PCF, très favorable au nucléaire.

Cette situation perdure jusqu'en 1993 : aucun parti politique hostile au nucléaire ne fédère plus de 3 % des suffrages aux législatives et le PCF reste le partenaire de coalition privilégié du PS. Les premiers succès électoraux des écologistes et le déclin continu du PCF changent la donne : désormais, le PS doit ménager les Verts dans ses propositions. De ce point de vue, le graphique 13 illustre clairement une inflexion programmatique du PS en 1997, lorsqu'il scelle pour la première fois un accord de gouvernement avec les Verts. Toutefois, en dépit de l'entrée au gouvernement de ministres écologistes, la politique nucléaire est loin d'être abandonnée : si le gouvernement Jospin décide l'arrêt de Superphénix en 1998 et n'autorise pas de nouveau projet de construction, il confirme la mise en service et la connexion au réseau des réacteurs de Civaux en 1997 et de Chooz en 2002.

³⁵ Pour mémoire, les propositions étaient les suivantes : renforcement du contrôle des centrales nucléaires, limitation du programme nucléaire aux centrales en construction en attendant que le pays se prononce par référendum, et loi-cadre garantissant le contrôle citoyen, notamment pour les questions de sécurité touchant au nucléaire.

³⁶ Les révisions à la baisse des projets de construction de nouvelles centrales ont plus reflété la surévaluation initiale de l'augmentation des besoins en électricité qu'un choix politique de la part du PS : Bataille et Galley (1999). Voir également Guillaume-Taillet (1987).

La convergence de vues entre écologistes et socialistes reste cependant limitée, comme l'illustrent leurs projets législatifs. En 2007, les Verts s'engagent à sortir du nucléaire d'ici 2030, tandis que le PS le présente comme une « filière de qualité », indispensable dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, tout en promettant de « réduire la part du nucléaire en faisant passer à 20 % d'ici 2020 et à 50 % à plus long terme la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie ».

On constate que l'intérêt pour des représentants élus de canaliser les préférences populaires sur une politique et, en particulier, sur un changement de politique, varie beaucoup selon les partis. L'idéologie ou le projet politique de chacun d'entre eux va de pair avec des préférences politiques distinctes. Le parti gaulliste, et ses successeurs, ont été favorables à l'énergie nucléaire, en raison de leur attachement à la question de l'indépendance nationale mais également du fait de leur proximité avec les représentants du secteur nucléaire. De l'autre côté du jeu politique, le Parti communiste a traditionnellement été le plus fervent avocat de cette énergie, qui va de pair avec sa proximité avec le syndicat dominant d'EDF, la CGT, ainsi qu'avec son idéologie valorisant le pouvoir de la science et de la technologie pour transformer la société, son orientation productiviste et enfin son attachement à l'amélioration des conditions de vie des salariés, à la création et à la préservation des emplois. La position de pro-nucléaire du Parti communiste peut aussi être reliée, bien évidemment, à l'investissement de l'Union soviétique dans un programme massif de développement de l'énergie nucléaire et au fait que de nombreux scientifiques communistes étaient partie prenante du programme de développement nucléaire français, dont le premier directeur du CEA, Frédéric Joliot-Curie.

Le seul parti réellement opposé à l'énergie nucléaire fut en fait le PSU, qui fusionna en partie avec le PS en 1974. Le PS est pour sa part, traditionnellement, proche de la seule organisation majeure de la société française, qui se positionna clairement contre le programme nucléaire, à savoir le syndicat CFDT. De plus, de nombreux sympathisants et militants socialistes furent fortement investis dans les protestations locales et nationales. Cependant, le PS ne fut ni la courroie de transmission ni l'allié influent du mouvement antinucléaire dont celui-ci aurait eu besoin pour changer le cours de la politique nucléaire française. Confinés dans l'opposition pendant des décennies, les leaders du Parti socialiste étaient plus

préoccupés d'accommoder la position pro-nucléaire de leur principal partenaire de coalition, le Parti communiste, que de répondre aux préoccupations de l'électorat antinucléaire. Le rôle joué par les motivations en termes de position (*office*) ainsi que de politiques publiques et leurs conséquences pour les choix de politique nucléaire française est particulièrement frappant lorsque l'on examine une période critique, à la fois pour le programme nucléaire et l'alternance politique (1973-1985).

En, effet la seconde partie des années 1970 est le moment clé pour la politique d'énergie nucléaire, avec une accélération du rythme de construction de nouvelles centrales et une augmentation rapide de la production de cette électricité. Le développement d'une contestation massive à ce sujet et l'accident de *Three Miles Island* auraient pu entraîner une politisation du thème de l'énergie nucléaire dans les arènes électorales et parlementaires et, à ce moment précis, la contestation par l'opposition parlementaire de ce programme ou une décision de sortie du nucléaire, aurait pu avoir des conséquences considérables sur l'ampleur du programme électronucléaire français. Une telle éventualité n'est pas simplement théorique. En effet, en Espagne, en 1983, l'accession au pouvoir du PSOE³⁷ alla de pair avec un moratoire sur la construction des centrales nucléaires. Seuls les deux réacteurs dont la construction était réellement avancée, ont été achevés et connectés, les 5 autres étant annulés. En France, 30 des 59 réacteurs actuellement en fonctionnement étaient achevés en 1981. Une réorientation comparable à celle qui eut effectivement lieu en Espagne était techniquement et financièrement possible. Elle aurait eu des conséquences notables, non pas tant sur l'existence d'un programme électronucléaire, mais sur sa taille. Pourquoi n'eut-elle pas lieu en France ?

De fait, aucun parti ne répondit ni à la vague de protestation ni à la progression des opinions antinucléaires par une politisation de la politique d'énergie nucléaire. Au contraire, tous les partis adoptèrent une stratégie d'évitement de cet enjeu. Ce fut particulièrement le cas du Parti socialiste, qui faisait face à la fois à des débats internes particulièrement intenses entre les positions des positions pro- et antinucléaires en son sein, mais également à la nécessité de s'entendre avec le Parti communiste, qui était à cette époque le seul partenaire possible pour constituer une coalition majoritaire, sur des positions pro-nucléaires. Dès 1973, lors des élections

³⁷ Parti socialiste ouvrier espagnol.

législatives, les communistes et socialistes ont adopté un programme commun très favorable à l'énergie nucléaire, reconnaissant le rôle clé joué par le CEA dans la politique de recherche française et défendant le soutien étatique au développement des centrales, mis en œuvre par une industrie nucléaire sous contrôle public. Focalisé sur l'objectif de conquérir le pouvoir grâce à une alliance avec le Parti communiste, le Parti socialiste ignora le pic de la contestation antinucléaire en France et centra sa campagne pour les élections législatives de 1978 sur d'autres enjeux. Après que l'alliance de gauche échoua de peu à conquérir la majorité législative, la perspective probable de gagner l'élection présidentielle de 1981 confirma l'alternance et la conquête du pouvoir comme les priorités absolues du Parti socialiste.

La plate-forme commune du PS et PC devait être définie selon un dénominateur commun : l'intervention étatique dans l'économie à travers la nationalisation et une politique industrielle active fournira finalement la base de cet accord de coalition. Du point de vue de chaque parti, politiser l'énergie nucléaire aurait permis d'attirer plus de suffrages, mais aurait sans aucun doute rendu plus difficile une coalition de gauche et par conséquent menacé l'alternance de 1981. Ce calcul révèle les stratégies poursuivies par les deux partis. D'une part, le Parti socialiste adopta une position modérée dans son programme électoral : limitation du programme nucléaire aux usines déjà en construction, organisation d'un débat national ainsi que d'un référendum sur le développement de l'énergie nucléaire et adoption d'une législation garantissant la transparence et la sécurité des centrales. Le candidat socialiste et futur président F. Mitterrand ajouta également un moratoire sur toute nouvelle construction. D'autre part, le programme électoral présenté par le Parti communiste fut le premier à ne pas évoquer la stratégie nucléaire, ce sujet ayant, depuis, été omis la plupart du temps dans ses programmes électoraux.

Des arguments de politique publique allaient également à l'encontre d'une sortie du programme nucléaire. Dans les années 70, F. Mitterrand avait souligné avec emphase l'importance de rester indépendant dans ce domaine et même promu l'idée de retourner à la technologie française du graphite. Une sortie du nucléaire aurait également affaibli la politique macroéconomique prévue par la gauche française. L'énergie nucléaire a été perçue comme une illustration des mérites des compagnies publiques dans la construction et l'exportation de larges infrastructures,

mais aussi comme une source d'énergie à faible coût pour le développement industriel futur ainsi que comme un secteur employant des milliers d'employés. Sur le plan financier, un programme drastique de sortie du nucléaire aurait été extrêmement coûteux. La partie la plus onéreuse du programme ayant déjà été réalisée, une telle éventualité aurait entraîné la perte sèche d'énormes investissements, coût auquel il aurait fallu ajouter la recherche et le financement de sources d'énergies alternatives sur le marché. Or, les moyens ainsi mobilisés n'auraient pas été disponibles pour une politique de nationalisation, qui constituait un objectif fortement souhaité par la coalition de gauche.

Aussi longtemps que les coûts d'entrée dans le système politique français étaient suffisamment élevés pour interdire à tout parti antinucléaire de devenir pivot, le Parti socialiste avait des incitations à rester sur une position pro-nucléaire. Après la victoire de la coalition de gauche aux élections présidentielles et législatives de 1981, seules des rétributions symboliques furent concédées aux militants antinucléaires, comme par exemple les critiques contre la nature antidémocratique du processus de décision en matière de politique nucléaire par les précédents gouvernements (c'est-à-dire la localisation des centrales), un moratoire de 6 mois, et l'annulation de la construction de la centrale nucléaire à Plogoff. Ces rétributions symboliques n'affectèrent ni le principe de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ni la mise en construction de nouvelles centrales après 1981. Deux ans après l'accident de Tchernobyl, les socialistes présentèrent aux élections législatives de 1988 le programme le plus favorable au nucléaire qu'ils n'aient jamais proposé en soulignant que la France était le seul pays à avoir réussi à développer l'énergie nucléaire afin de compenser la rareté des ressources naturelles grâce à une planification sur 20 ans qu'aucune entreprise privée n'aurait été en mesure de mettre en œuvre. Étant donné le scepticisme qui prévalait à cette date dans l'opinion publique française à cet égard, cette situation généra un décalage marqué entre les préférences exprimées par les citoyens et les programmes des partis. En 1982, le baromètre *Les Français et la science* indiquait que près de 70 % des citoyens opposés au nucléaire étaient des sympathisants de partis favorables au nucléaire. Ce niveau demeura élevé dans les décennies qui suivirent, atteignant un pic, avec près de 90 %, en 1989. La pertinence de notre analyse de la continuité de la politique nucléaire française est soulignée par le contraste avec les caractéristiques

observées lors d'une deuxième période critique pour le programme nucléaire français.

Vers une nouvelle coalition : succès électoraux des Verts, évolution des préférences électronucléaires du PS et inertie de l'action publique (1989-2013)

Si le mouvement écologiste a été présent lors des élections nationales françaises depuis l'élection présidentielle de 1974 (où il a rassemblé 1 % des voix), celui-ci n'est devenu un acteur significatif qu'à partir de la fin des années 80. La situation évolua en effet notablement à partir de 1989, avec le succès des listes présentées par les Verts lors des élections municipales de mars et européennes au mois de juin. En 1992, pour la première fois, les écologistes furent les gagnants des élections régionales, ce qui leur permit d'être représentés dans des institutions politiques, puisqu'avec 14,3 % des voix, plus de 200 écologistes entrèrent dans les conseils régionaux français. Mieux encore, la distribution des sièges et les configurations politiques placèrent les deux partis écologistes en position de partis pivots (ou marginalement décisifs) dans beaucoup de régions où ils formèrent des coalitions régionales avec des partis de droite ou de gauche, ou fournirent un soutien externe à des exécutifs formellement minoritaires (Brouard, 1999). Les élections législatives de 1993 et l'élection présidentielle de 1995 confirmèrent la force électorale des écologistes. Malgré l'instabilité de leur organisation et de leur leadership, Les Verts, le parti écologiste le plus important électoralement, devint un acteur incontournable de la compétition politique. L'émergence de ce parti fut associée à une attention forte de nouveaux enjeux, parmi lesquels l'énergie nucléaire est particulièrement importante. En effet, dans les années 1990, les Verts furent le seul parti se préoccupant de l'enjeu environnemental, avec des inquiétudes au regard des risques nucléaires et des procédures de décision jugées antidémocratiques et trop centralisées. L'évitement de l'enjeu et le consensus sur l'énergie nucléaire dans la compétition électorale se trouvèrent ainsi soudainement remis en cause par l'émergence du parti vert. Comme le montre le graphique 12, les Verts consacrent une plus grande partie de leur programme aux enjeux de l'énergie nucléaire. Plus important encore, les inquiétudes exprimées par ce parti sur la

pollution à long terme et les risques industriels impliquent des préférences fortement antinucléaires sur la question de cette énergie.

Le Parti socialiste et, surtout, le Parti communiste virent simultanément leur base électorale diminuer et la pression du parti vert s'exercer à un triple niveau : électoralement d'abord, en raison de l'attractivité des Verts pour l'électorat de gauche ; politiquement ensuite, avec l'émergence de nouveaux enjeux dans l'agenda électoral³⁸ ; et stratégiquement enfin, les Verts devenant un acteur significatif et potentiellement décisif des éventuelles coalitions à gauche. Par conséquent, le Parti socialiste s'est trouvé confronté à un triple défi : limiter ses pertes électorales, se positionner sur de nouveaux enjeux, et conserver sa capacité à mener une coalition majoritaire de gauche, qui devrait probablement inclure les Verts.

Les leaders du Parti socialiste prirent conscience de la nécessité de signaler leur volonté de former une coalition avec les Verts et leur ouverture à leurs propositions. Ces considérations anticipant une coalition avec les Verts expliquent que les arguments pro-nucléaires disparurent du programme du Parti socialiste en 1993, mais également la révision substantielle de sa position sur le nucléaire lors de la campagne législative en 1997, adoptant une tonalité beaucoup plus négative au regard de cet enjeu : « Nous réorienterons la politique énergétique de la France en instaurant un moratoire sur la construction de réacteurs nucléaires, en augmentant les incitations aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables. Nous fermerons le surgénérateur Superphénix ».

La politique nucléaire fut pour la première fois affectée par une pression effective des Verts en 1997-1998, lorsque des représentants de ce parti entrèrent dans la coalition de la gauche plurielle (1997-2002) avec le Parti socialiste, le Parti communiste et le Parti radical de gauche et que le gouvernement décida la fermeture de la centrale expérimentale Superphénix. Cette réorientation fut toutefois principalement symbolique et n'empêcha pas la connexion au réseau électrique de centrales nucléaires, en construction lors de l'alternance, ainsi qu'un pic dans la production d'énergie nucléaire. Leur influence put ainsi paraître limitée puisque, si la promesse d'un moratoire sur la construction de centrales nucléaires fut *de facto*

³⁸ Voir, dans la section 1 de ce mémoire, l'effet de l'entrée des Verts dans la compétition électorale sur la part consacrée à l'environnement dans le programme du Parti socialiste.

implémentée, elle n'a jamais été votée. De même, l'absence de lancement de construction de nouvelles centrales entre 1997 et 2002, contrairement à ce qu'avaient fait les gouvernements de gauche après 1981, ne fut pas nécessairement liée au fait que des ministres verts appartenaient au gouvernement, dès lors que le programme de développement nucléaire était déjà totalement réalisé. Cependant, lorsque la coalition de centre-droit revint au pouvoir en 2002, le programme nucléaire fut immédiatement relancé avec les décisions de bâtir une nouvelle usine à Flamanville, suivie par une seconde en 2009 à Penly. Ainsi, si les Verts n'ont pas réussi à réduire le poids de l'énergie nucléaire, ils ont probablement empêché son extension lorsqu'ils furent au gouvernement. De même, s'il n'y a pas eu d'arrêt entre 1997 et 2002 de centrale nucléaire produisant de l'électricité, aucune n'atteignant la fin projetée de sa durée de fonctionnement à cette période, le gouvernement n'a pas non plus accordé de prolongations de fonctionnement. En raison de l'héritage hautement contraignant des choix passés en matière de politique nucléaire, réduire le poids nucléaire aurait été bien plus coûteux en 1997 qu'en 1981 : le décalage entre le temps politique et le temps des politiques publiques ne donna ainsi que très peu d'opportunités de réorienter plus largement la politique nucléaire française.

La logique induite par le changement des incitations liées aux coalitions a eu des effets persistants, l'enjeu nucléaire devenant conflictuel durant les deux dernières élections présidentielles et parlementaires. En 2007, la candidate présidentielle S. Royal et le programme du Parti socialiste annoncèrent pour la première fois une diminution de la proportion l'énergie nucléaire au profit d'une augmentation de la part des énergies renouvelables de 20 % dans le total de la consommation énergétique pour 2020 (et 50 % à plus long terme). Le candidat de l'UMP, N. Sarkozy, réagit à cette proposition en soulignant les mérites de l'énergie nucléaire en termes d'émission de dioxyde de carbone et de l'avantage industriel comparatif qu'elle induit. À tel point que cet enjeu fut vivement débattu à l'occasion du débat télévisé entre les deux tours de l'élection présidentielle de 2007. Comme longuement mis en évidence dans la section 1 de cette étude, la visibilité des questions relatives à l'énergie nucléaire fut encore plus forte lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012. Le Parti socialiste prit en effet une position plus critique et promit d'en réduire la part dans la production électrique de 25 % avant 2025, d'ouvrir un débat sur la politique énergétique en mettant en place un moratoire

sur la construction de nouvelles centrales nucléaires jusqu'à la fin de ce débat, de fermer la plus vieille centrale française située à Fessenheim et enfin d'abandonner la construction du réacteur EPR de Penly. Des controverses publiques résultèrent de la décision de l'UMP et de ses représentants, président de la République en tête, de politiser leurs positions pro-nucléaires. Au final, l'enjeu nucléaire semble avoir été absorbé par le traditionnel clivage droite-gauche, avec une opposition plus forte au nucléaire des partis de gauche (à l'exception du PCF) que des partis de droite.

Selon notre perspective théorique, sous ces conditions, et dans la limite de l'héritage des politiques publiques, la mise en place par l'actuelle majorité d'une politique nettement moins favorable à l'énergie nucléaire est hautement probable. L'alternance de 2012 fut effectivement associée à trois décisions politiques : la plus vieille centrale nucléaire (Fessenheim) sera fermée en 2016-2017, malgré la récente autorisation d'extension de sa durée de fonctionnement ; la centrale en construction à Flamanville sera terminée et connectée au réseau électrique ; le nouveau projet de centrale nucléaire de Penly est quant à lui annulé. Le projet de plafonnement de la production électronucléaire, en cours de préparation dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, semble également confirmer cette attente.

Ainsi le recours à la comparaison et à une exploration qualitative approfondie révèlent que les caractéristiques de la politique nucléaire française ne sont causalement ni le produit de la faiblesse des ressources énergétiques françaises, ni de la taille de son économie, ni d'un processus de décision non-démocratique, ni d'un enjeu électronucléaire non-saillant dans la société ou d'une opinion publique durablement pro-nucléaire.

De fait, la stabilité de la politique nucléaire française contraste avec les changements de l'opinion publique dans les quatre dernières décennies. Cependant, il serait inapproprié de simplement conclure que la politique nucléaire française est un exemple de non-effet de la compétition politique sur l'action publique. En effet, si l'absence de sources d'énergie alternatives ne permet pas de créer les conditions favorables à une remise en cause, le faible impact des préférences de l'opinion publique sur la politique nucléaire s'explique fondamentalement par l'absence d'un parti anti-nucléaire dans le jeu politique français, allant de pair avec un consensus

pro-nucléaire, produit des incitations découlant de la compétition partisane et de la construction des coalitions. Dès que celles-ci changèrent, les préférences partisans furent sensiblement modifiées en France, comme ce fut le cas en Allemagne ou en Autriche par exemple, et la politique nucléaire put prendre une inflexion anti-nucléaire. Paradoxalement, la politique nucléaire française peut ainsi être considérée comme une illustration de l'effet des partis et de leurs préférences sur l'action publique.

La politique nucléaire en France illustre, en outre, la complexité et l'ambivalence du processus de réactivité démocratique, ses deux modalités ayant été clairement associées à des conséquences divergentes. Cependant, si la configuration partisane et le système électoral ne permirent que tardivement à l'opinion publique d'influencer les préférences partisans sur l'enjeu électronucléaire, il est probable qu'une politisation précoce de l'enjeu électronucléaire aurait, a contrario, été susceptible d'affecter l'opinion publique. De ce point de vue, l'analyse de la dynamique récente de la compétition politique sur l'enjeu nucléaire devrait s'avérer riche d'enseignements sur les interactions entre opinion publique et préférences partisans.

Section 4. Enjeu électronucléaire, compétition partisane et opinion publique : la campagne présidentielle 2011-2012.

Le 11 mars 2011, près de vingt-cinq ans après Tchernobyl, la catastrophe de Fukushima a brutalement réinscrit la question du nucléaire civil au sommet de l'agenda des démocraties industrialisées. La catastrophe de Fukushima a également affecté le climat d'opinion : si l'hostilité à la production d'énergie nucléaire est traditionnellement plus prononcée dans certains pays (Allemagne, Belgique, Italie) que dans d'autres (Etats-Unis, Royaume-Uni), elle a généralement progressé après l'explosion des réacteurs japonais (Bonneval et Lacroix-Lasnœ, 2011 ; Ramana, 2011).

Bien que la France soit le pays le plus dépendant au monde à l'égard de cette technologie, elle n'a pas connu d'augmentation durable de l'opposition à l'énergie nucléaire. Pourtant, il n'aurait pas été surprenant que la médiatisation des risques liés à l'exploitation des 58 réacteurs en opération sur le territoire ait une résonance amplifiée après l'accident de Fukushima. Or, après une recrudescence des opinions anti-nucléaires dans la population française aux lendemains immédiats de l'explosion, la tendance s'est ensuite rapidement inversée. L'attention élevée à l'enjeu nucléaire pendant la campagne présidentielle, initiée par un événement à tonalité négative, s'est accompagnée d'une évolution inattendue : le niveau d'adhésion au nucléaire dans l'opinion publique a progressé. Pourquoi ?

Cette section s'attache à résoudre cette énigme en étudiant la dynamique de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012 sur l'enjeu nucléaire, et les effets qu'elle a produits sur l'électorat. Les campagnes électorales sont un temps fort dans la vie politique des démocraties représentatives. Elles donnent lieu à un effort organisé de la part des acteurs politiques pour informer les électeurs (au double sens de fournir des informations et de donner une forme), et ainsi leur permettre d'atteindre leur objectif électoral³⁹. Après un vif débat pour savoir si les campagnes comptent vraiment (Gelman et King, 1993 ; Abramowitz, 1988), les recherches se

³⁹ David M. Farrell, Rüdiger Schmitt-Beck (dir.), *Do Political Campaigns Matter? Campaign Effects in Elections and Referendums*. Londres, Routledge, 2002. Jacques Gerstlé, *La communication politique*. 2ème édition, Paris, Armand-Collin, 2008, p. 115-134.

sont réorientées sur la manière dont elles influencent l'électorat. Les travaux les plus récents concluent que les campagnes électorales ne sont pas en mesure de changer significativement « ce que pensent les citoyens », mais qu'elles ont une forte capacité de mise sur agenda (Hillygus, 2005 ; Iyengar et Simon, 2000 ; Shaw, 1999 ; Hobolt et Brouard, 2011) : elles permettraient de « changer ce à quoi pensent les citoyens » (Cohen, 1963).

L'étude du recul de l'opposition au nucléaire en France, entre 2011 et 2012, offre une opportunité d'analyser en profondeur les déterminants et les mécanismes d'un effet de campagne. Selon nous, le déclin de l'opposition à l'énergie nucléaire est le produit conjoint d'une attention médiatique historiquement élevée, d'une politisation inédite, et d'un recadrage de l'enjeu nucléaire dans le contexte de la campagne présidentielle de 2012.

Nous montrerons que si l'accident de Fukushima a bien été suivi de changements dans les opinions des Français à l'égard du nucléaire, celles-ci n'ont pas évolué contre le nucléaire, mais en sa faveur, à partir du mois d'octobre 2011. Nous éclairerons ce paradoxe, en décrivant les séquences d'attention médiatique, les mécanismes de politisation partisane ainsi que le recadrage de l'enjeu nucléaire durant la campagne de 2012, puis en expliquant selon quelles logiques ces mécanismes ont affecté l'opposition au nucléaire au niveau individuel. A partir des données relatives à la couverture de l'enjeu nucléaire dans les colonnes du journal *Le Monde*, le caractère exceptionnel des dynamiques de médiatisation et de politisation qui ont eu lieu en 2011-2012 sera mis en évidence, en insistant sur le recadrage opéré par Nicolas Sarkozy, la majorité présidentielle et les partisans du nucléaire. Les effets attendus de la médiatisation, de la politisation et du recadrage sur l'évolution de l'opposition au nucléaire des citoyens, seront enfin spécifiés avant de tester empiriquement leur validité à partir des données des enquêtes TriÉlec. A cette fin, deux types d'analyses sont mobilisés: en premier lieu, l'étude des réponses apportées à une question ouverte sur les raisons de l'opposition ou du soutien au nucléaire, et en second lieu, des analyses de régression logistique de l'évolution de l'opposition au nucléaire dans cinq enquêtes, réalisées entre octobre 2011 et le jour du second tour de l'élection présidentielle.

Au-delà du cas d'étude proprement dit, cette section de notre mémoire apporte un éclairage sur les mécanismes des effets de campagnes, sur les relations entre enjeux et proximité partisane ainsi que sur l'impact des médias sur la compétition politique.

Le paradoxe : le déclin de l'opposition au nucléaire dans l'opinion française

Les enseignements des enquêtes TriElec

Les cinq vagues des enquêtes TNS Sofres – TriElec⁴⁰ ont mesuré régulièrement, entre octobre 2011 et mai 2012, le niveau de soutien des Français à la production d'énergie par les centrales nucléaires, en répliquant une question déjà posée dans le cadre de l'Eurobaromètre :

« Etes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou tout à fait opposé(e) à la production d'énergie par des centrales nucléaires ? ».

Comment considérer les réponses apportées à une telle question de sondage ? Dans la perspective initiée par J. Zaller, les réponses aux questions d'enquête ne doivent pas être considérées comme le produit d'attitudes fixes et cohérentes sur l'enjeu en question, mais comme le reflet des considérations ou « des pensées qui sont les plus accessibles en mémoire au moment de la réponse » (Zaller et Feldman, 1992). Cette perspective offre un cadre d'analyse extrêmement pertinent pour comprendre l'évolution de l'opposition à l'énergie nucléaire pendant la campagne présidentielle : dans sa thèse sur les médias et l'agenda de l'électronucléaire en France entre 1970 et 2000, P. Blanchard caractérise la majorité des répondants sur le nucléaire comme « peu informée, peu impliquée, (et) dont les choix sont peu affirmés et fluctuent avec la conjoncture » (Blanchard, 2010). Sur cette base, les opinions sur le nucléaire ne peuvent pas être conçues comme le produit d'attitudes stables. P. Blanchard estime d'ailleurs qu'un « événement

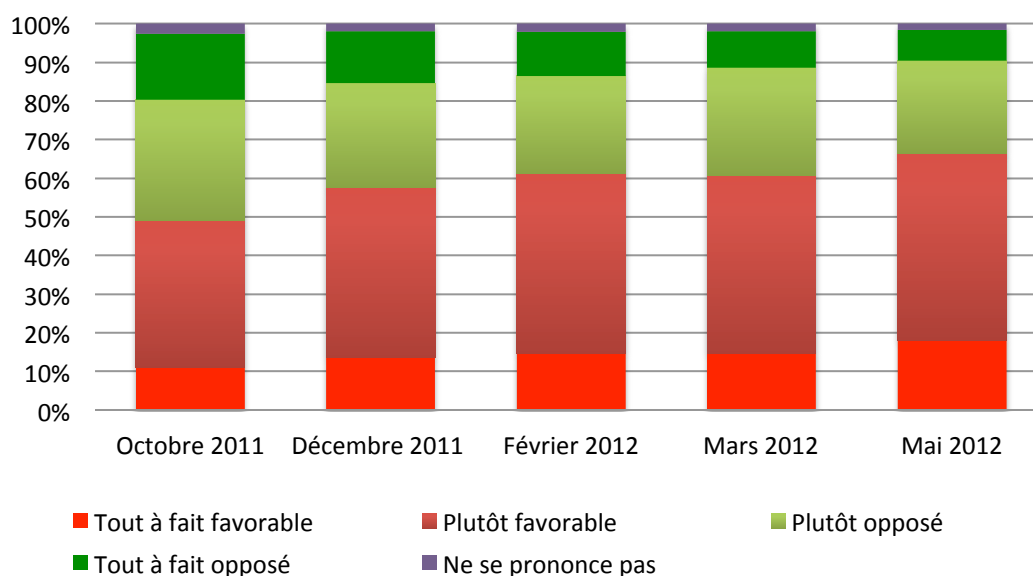
⁴⁰ Enquêtes TNS Sofres - TriElec octobre 2011, décembre 2011, février 2012, mars 2012 et mai 2012, financées par Sciences Po Bordeaux, Grenoble et Paris ainsi que par le Ministère de l'Intérieur pour les 4 premières vagues et Sopra Group pour l'ultime vague.

traumatisant, comme un accident en France ou à l'étranger, ou un nouveau scandale à propos de la transparence des autorités, pourrait transférer la majorité vers l'idée d'un arrêt complet des centrales. Symétriquement, une crise économique majeure (préfigurée par le krach bancaire et boursier de 2007) ou une rupture de l'approvisionnement en hydrocarbures semble en mesure de faire évoluer la majorité vers l'idée d'une reconduite du programme de construction de nouvelles centrales » (Blanchard, 2010). Dans ce cadre, il est particulièrement intéressant d'analyser l'impact de l'accident de Fukushima et de la campagne présidentielle 2012 marquée par une crise économique profonde, sur le climat d'opinion français à l'égard de l'énergie nucléaire.

De ce point de vue, le graphique 14 révèle une évolution *a priori* surprenante suite à l'accident de Fukushima. Moins d'un an après la catastrophe du 11 mars 2011⁴¹, la proportion des Français favorables au nucléaire connaît une résurgence nette et rapide. Cette évolution s'opère dès le dernier trimestre 2011, plus exactement entre la fin de la primaire socialiste et le début du mois de décembre 2011. La proportion de personnes interrogées exprimant une opinion favorable passe de 50% en octobre 2011 (39% de plutôt favorables et 11% de tout à fait favorables) à 58% en décembre 2011 (respectivement 44% et 14%) puis 61% en février 2012 et mars 2012 (respectivement 46% et 15%) et enfin 66% (respectivement 48% et 18%) en mai 2012.

⁴¹ Les opinions favorables ont connu une baisse immédiatement après Fukushima (Bonneval et Lacroix-Lasnoë, 2011 et 2012), baisse que nos données ne permettent pas d'observer. Quoi qu'il en soit, cette baisse à court terme a été très rapidement suivie d'une hausse plus forte encore.

Graphique 14. Le soutien à la production d'énergie nucléaire en France (octobre 2011-mai 2012)



Sources : Enquêtes TNS Sofres - TriElec, octobre 2011 – mai 2012.

La confirmation d'une dynamique inédite

Mesurer un phénomène et ses évolutions à partir d'une seule variable peut évidemment prêter à la critique du hasard⁴². Pour confirmer la robustesse de la dynamique mise en évidence par les enquêtes TriElec, nous avons eu recours à deux stratégies de validation.

Dans un premier temps, afin de tenir compte des biais possiblement induits par le fait que les enquêtes TriElec ne soient pas spécifiquement dédiées à la question du nucléaire, mais à un suivi général de la campagne présidentielle, nous avons confronté nos résultats à ceux d'autres enquêtes disponibles incluant des indicateurs sur cette question. Toutes les séries disponibles corroborent les observations opérées à partir des données TriElec. Les tendances décrites plus haut

⁴² Sur ce point, on peut lire Stimson et al., 2010.

sont cohérentes avec celles enregistrées par l'enquête « Études des perceptions et attentes du grand public »⁴³, par le baromètre des énergies d'EDF, mais aussi avec les résultats du Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat⁴⁴, avec une évolution convergente entre 2011 et 2012⁴⁵.

Dans un second temps, nous avons construit un « indice longitudinal de préférence » (ou « *mood* », Stimson et al. 2010) sur l'énergie nucléaire selon la méthode mise au point par J. Stimson. Le fait de disposer de plusieurs enquêtes effectuées à intervalles rapprochés sur la période qui nous intéresse nous a permis d'estimer un *mood* mensuel à partir des enquêtes ayant eu lieu après l'accident nucléaire de Fukushima, entre mars 2011 et juin 2012 (graphique 15). Cet indicateur, basé sur 24 mesures réalisées à travers six séries de questions relatives aux opinions à l'égard de l'énergie nucléaire, confirme la tendance⁴⁶ mise au jour à partir des données TriElec et écarte l'éventualité d'une observation fortuite ou basée sur une mesure biaisée. L'augmentation du soutien au nucléaire entre novembre 2011 et mars 2012 est patente (+14 points), après une phase relativement stable entre mars et novembre 2011.

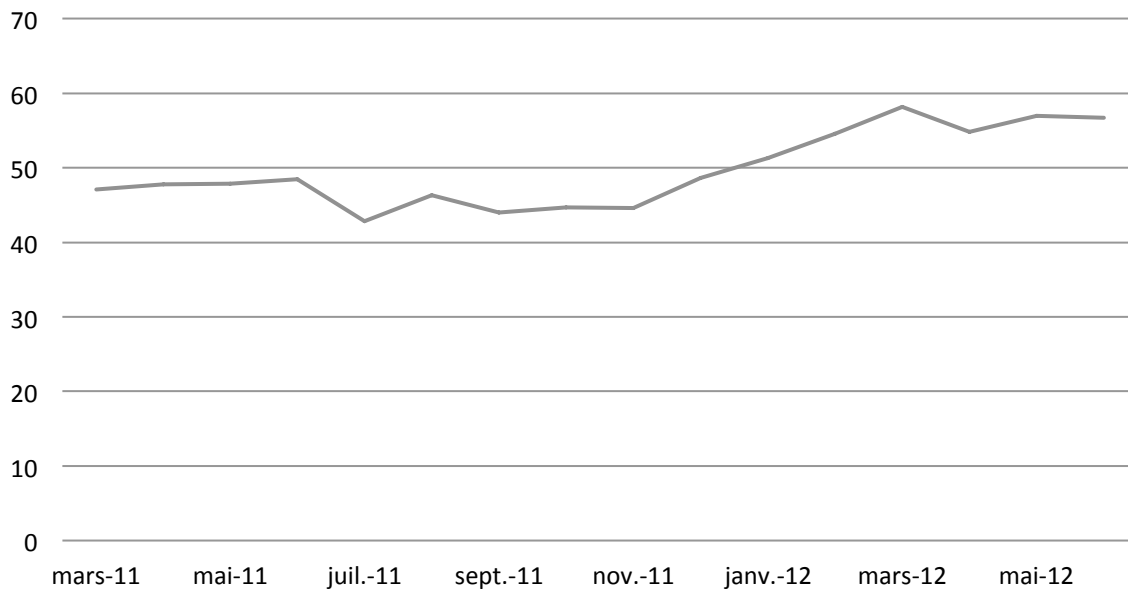
⁴³ Les enquêtes « Les Français et la science - Etudes des perceptions et attentes du grand public » et TriElec ont été réalisées par TNS Sofres selon deux méthodologies différentes - respectivement en face à face et par téléphone – dans des intervalles très proches – respectivement les 17 novembre -2 décembre 2011 et 8-9 décembre 2011. Elles ont posé la même question : « A propos de l'énergie, on pense aujourd'hui à deux solutions, laquelle aurait votre préférence ? Remplacer au fur et à mesure les anciennes centrales nucléaires par de nouvelles situées au même endroit ; Ne pas remplacer ces centrales et abandonner peu à peu cette énergie ». La proportion de répondants choisissant la seconde modalité de réponses fut la même (56%). La proportion de répondants en faveur de la première modalité est plus importante dans l'enquête TriElec au détriment de la proportion de répondants sans opinion. L'enquête « Etudes des perceptions et attentes du grand public » est présentée dans Boy, 2013.

⁴⁴ Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat en 2012, *Chiffres et Statistiques*, n°412, Avril 2013, Commissariat général au développement durable.

⁴⁵ Le baromètre 2013 de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire présente également une évolution similaire.

⁴⁶ Les six séries sont positivement corrélées avec l'indicateur longitudinal de préférence et avec une forte intensité puisque le niveau de corrélation (R de Pearson) le plus faible est de .73. Les indices synthétiques de soutien au nucléaire présentés dans ce mémoire sont basés sur des données différentes et une période différente. De la sorte, les niveaux ne sont pas similaires même si les évolutions sont congruentes.

Graphique 15. Évolution du soutien à l'énergie nucléaire dans l'opinion française (mood) entre mars 2011 et juin 2012



Sources : Enquêtes TNS Sofres - TriElec, octobre 2011 – mai 2012 ; Le baromètre d'opinion des Français sur l'énergie, juillet 2011 - novembre 2012 ; Le baromètre de l'énergie, EDF, mars 2011-juin 2012 ; Enquête IFOP (mars 2011-mars 2012) ; enquête du CREDOC pour l'Observatoire de l'énergie (juillet 2011-janvier 2012) ; baromètre de l'IRSN.

L'évolution favorable de l'opinion française vis-à-vis du nucléaire au cours de la campagne électorale 2011-2012 est singulière à plusieurs égards. Dans une perspective comparative d'abord, puisque l'hostilité à l'égard du nucléaire a généralement progressé dans les autres pays après l'accident nucléaire de Fukushima (Bonneval et Lacroix-Lasnoë, 2011 ; Ramana, 2011). Dans une perspective historique ensuite, puisqu'après l'accident de Tchernobyl, une hostilité croissante des Français à l'égard du nucléaire a été observée. Comment expliquer cette remontée des opinions favorables à l'énergie nucléaire dans l'année qui suit une catastrophe majeure ? L'énergie nucléaire devint l'un des enjeux de la compétition électorale. La forte médiatisation, la politisation inédite et le recadrage réussi de l'enjeu nucléaire constituèrent les clés de compréhension de ce recul paradoxal de l'hostilité au nucléaire pendant la campagne de 2012.

La campagne de 2012 et l'enjeu nucléaire : médiatisation, politisation et « recadrage »

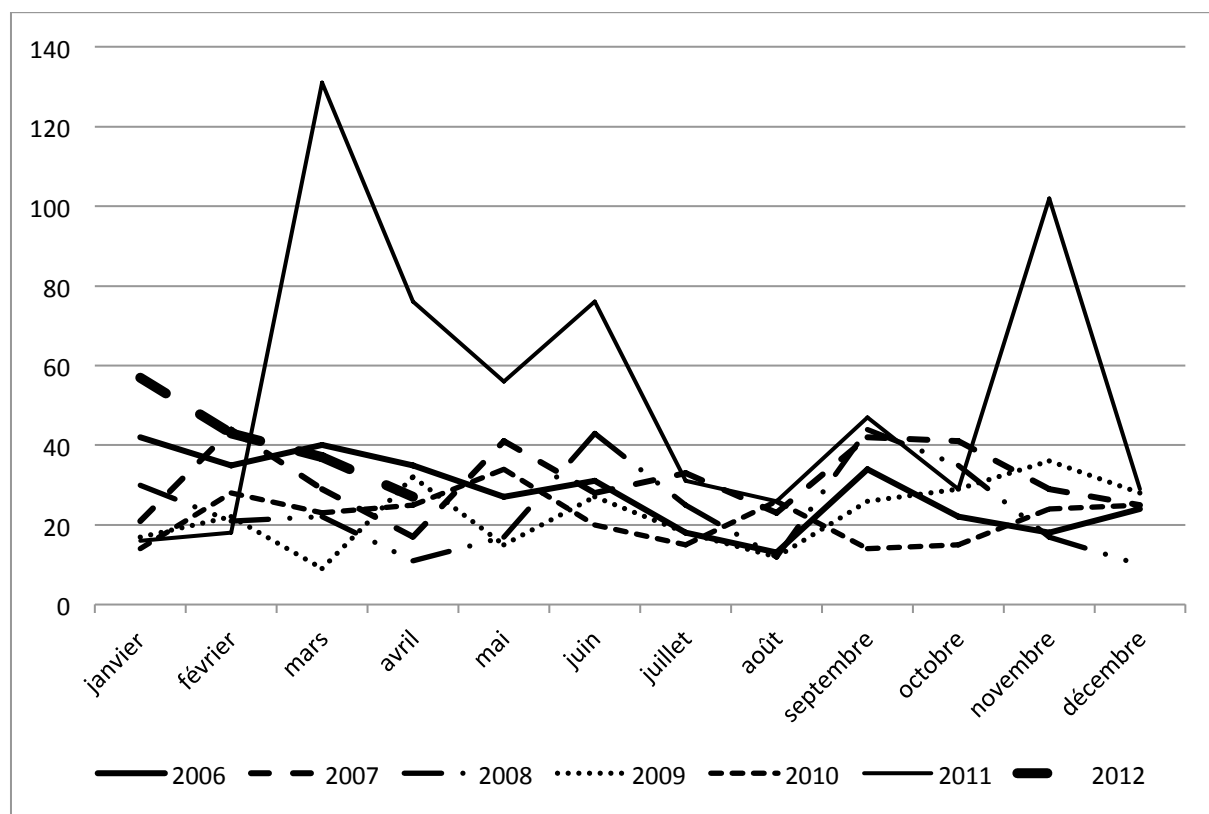
L'inhabituelle présence médiatique de l'enjeu nucléaire

Au-delà des évolutions du climat d'opinion, la campagne présidentielle a été marquée par une médiatisation exceptionnelle des questions liées à l'énergie nucléaire. La chronologie de cette médiatisation, appréhendée à partir des colonnes du journal *Le Monde*, révèle que la présence médiatique de l'enjeu de l'énergie nucléaire n'a jamais été aussi forte qu'en 2011-2012.

La visibilité historiquement élevée de l'enjeu nucléaire dans les médias en 2011-2012 ne s'explique toutefois pas seulement par l'accident de Fukushima : elle renvoie également à la politisation inédite de l'enjeu du nucléaire pendant la campagne présidentielle. L'analyse détaillée de la chronologie de la couverture médiatique de l'enjeu nucléaire depuis janvier 2006 confirme le poids de ces deux facteurs (Graphique 16). Si la saillance du nucléaire ne dépasse jamais 44 articles par mois entre début 2006 et l'accident de Fukushima, elle connaît un pic (à 131 articles) en mars 2011, pour ensuite demeurer à un niveau comparativement élevé jusqu'en juin 2011. A l'issue de cette longue séquence, l'attention médiatique au nucléaire reflue au niveau moyen constaté durant les étés précédents, avant de retrouver un niveau plus soutenu en septembre et octobre 2011, du fait des débats autour de l'enjeu nucléaire lors de la primaire du Parti socialiste (PS) : M. Aubry, favorable à la « sortie du nucléaire », s'oppose alors à F. Hollande, partisan d'une « sortie du tout-nucléaire ». En novembre 2011, un nouveau pic d'attention est clairement perceptible (102 articles, soit plus de trois articles par jour en moyenne) : il coïncide avec la conclusion mouvementée des négociations programmatiques et électorales entre Europe Ecologie – Les Verts (EELV) et le PS. Parallèlement, le Président de la République et les membres de la majorité présidentielle se saisissent de cet enjeu, ainsi que plusieurs groupes d'intérêt pro-nucléaires, afin de marquer leur différence avec le PS et EELV. L'attention décroît finalement à partir de

décembre 2011, mais reste à un niveau relativement soutenu jusqu'au printemps 2012.

Graphique 16. Nombre d'articles incluant les mots « énergie » et « nucléaire » dans Le Monde (janvier 2006 – Avril 2012).



La comparaison avec la campagne présidentielle de 2007 confirme le caractère exceptionnel de la médiatisation du nucléaire pendant la campagne présidentielle 2012. Entre septembre 2011 et avril 2012, le nombre d'articles consacrés au nucléaire a été supérieur de près de 80% à ce qu'il était au cours de la même période en 2006-2007. De ce point de vue, le moment clé se situe en novembre 2011, où il y eut trois fois plus d'articles consacrés au nucléaire qu'en novembre 2006. Dans les mois qui suivent, la visibilité médiatique du nucléaire reste supérieure par rapport à 2006-2007. Le désaccord EELV – PS a de fait ouvert une fenêtre d'opportunité pour une politisation inédite de l'enjeu nucléaire.

Une politisation inédite

En 2012, pour la première fois depuis le début de la Ve République, les choix de politique nucléaire ont fait partie des principaux thèmes débattus au cours d'une campagne électorale nationale.

La convergence de vues entre écologistes et socialistes est limitée, comme l'illustrent leurs projets législatifs. En 2012, le programme des Verts propose d'organiser « la sortie du nucléaire en 20 ans ». Le programme socialiste reste, quant à lui, sur une position similaire à celle défendue en 2007 : En 2012, le PS propose d'augmenter « la part des énergies renouvelables pour sortir de la dépendance au nucléaire » de sorte que soit réduite « la part du nucléaire dans la production d'électricité de 75% à 50% à l'horizon 2025 » selon son candidat F. Hollande. Un débat sur la politique énergétique est également promis par le PS, ainsi qu'« un moratoire sur l'accroissement des capacités nucléaires » « d'ici la conclusion de ce débat ». Cela signifie concrètement, selon son candidat, « l'achèvement du chantier de Flamanville » ainsi que l'abandon du projet de Penly, « au moins pendant le prochain quinquennat »⁴⁷. Le PS s'est également engagé à fermer la centrale de Fessenheim. Pour sa part, l'Union pour un Mouvement populaire (UMP) n'a pas changé de position et continue de s'engager à « conforter l'énergie nucléaire ». Le programme de 2007 soulignait l'avantage comparatif tiré du programme nucléaire français, ses qualités en matière de réduction des gaz à effets de serre, tout en reconnaissant aux citoyens « le droit d'accéder à tous les documents d'information utiles relatifs aux risques nucléaires et aux méthodes utilisées en France pour les prévenir ». Plus bref, le programme de 2012 campe sur cette position, en citant le soutien à la filière nucléaire comme une composante de la politique de développement durable et les avantages d'une « énergie sûre et à coût réduit »

La politisation inédite du nucléaire en 2011-2012 ne résulte donc pas tant d'un changement des positions des partis politiques que du renouvellement des stratégies de communication sur cet enjeu. Jusqu'en 1988, la politique nucléaire était

⁴⁷ Vu le 03 mars 2012 sur le site : <http://francoishollande.fr/actualites/contre-le-projet-epr-de-penly> ;
Vu le 03 mars 2012 sur le site : <http://www.mediapart.fr/journal/france/150212/nucleaire-recul-de-francois-hollande-sur-l-epr-de-penly> .

consensuelle. De plus en plus controversée par la suite, elle a été évitée pour des raisons stratégiques. En 2012, l'UMP a décidé de mettre en avant ses différences sur l'enjeu nucléaire avec le PS et EELV⁴⁸. D'une part, cette stratégie lui a permis d'attirer l'attention sur les désaccords au sein de la coalition PS-EELV et à l'intérieur du PS, à l'origine d'un débat public entre les deux partis, avant et après la signature du contrat de mandature, notamment autour de la question du combustible Mox. L'UMP n'avait plus, pour reprendre la métaphore utilisée par S. Hyllygus et T. Shields, qu'à enfoncer le « coin » (*wedge*) qui divisait déjà la coalition de centre-gauche (Hillygus et al., 2009). Il s'agissait en outre pour l'UMP de défendre les choix opérés par Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy de construire de nouveaux réacteurs à Flamanville (en 2005) et à Penly (en 2009), en opposant aux arguments centrés sur les risques du nucléaire un cadrage en termes de compétitivité, d'emplois, de pouvoir d'achat et de réduction des gaz à effet de serre.

Un « recadrage » réussi de l'enjeu par le camp pro-nucléaire

Saisir la manière dont la politisation et la forte médiatisation de l'enjeu du nucléaire ont influencé le climat d'opinion implique d'examiner plus en détail la façon dont celui-ci a été présenté dans les médias en 2011-2012. Plusieurs recherches ont déjà suggéré l'impact considérable du cadrage des enjeux sur le climat d'opinion (Baumgartner et al., 2008), notamment au regard de la question du nucléaire⁴⁹. Selon R. Entman, "*[t]o frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient (...), in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation*" (Entman, 1993).

⁴⁸ C'est aussi le cas du Parti de Gauche de J.L. Mélenchon, qui prône quant à lui une remise à plat des choix de politique énergétique français, à l'issue d'un « débat public national immédiat » devant examiner toutes les alternatives, « dont la sortie du nucléaire et le maintien d'un nucléaire sécurisé et public ». À l'issue de ce débat, le programme de Mélenchon promet d'organiser un référendum pour trancher entre ces possibilités.

⁴⁹ Voir Baumgartner et Jones (2009) et Gamson et Modigliani (1989). Pour le cas français, voir en particulier le travail de Chateauraynaud (2011), qui montre la résonance considérable de l'invocation de la cause climatique pour justifier la relance des programmes nucléaires en Europe dans les années 1990 et 2000. On se référera également, à propos de la complexification de l'enjeu nucléaire au travail de Blanchard (2010), ou encore, sur l'importance du cadrage technique plutôt que politique de la question des déchets nucléaires à Barthe (2006).

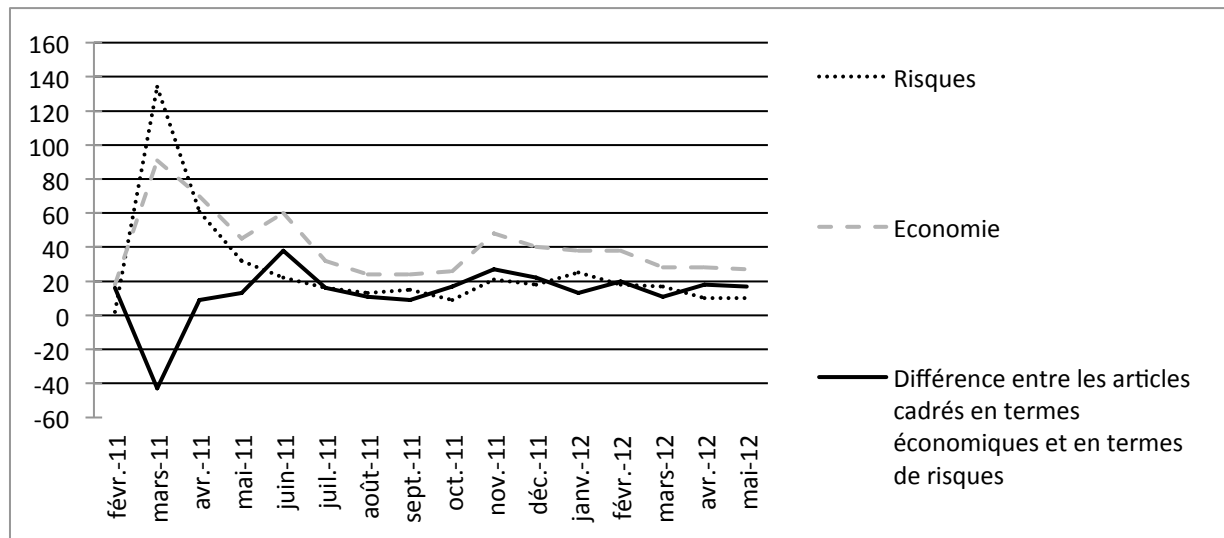
Les aspects mis en avant lorsque l'énergie nucléaire a été politisée et médiatisée constituent donc un paramètre important à prendre en compte pour comprendre le déclin de l'opposition au nucléaire observée en 2011-2012. La stratégie de politisation du nucléaire mise en œuvre par N. Sarkozy, les membres de la majorité présidentielle et les partisans de l'énergie nucléaire s'est traduite par un changement des cadrages associés au nucléaire : alors que les semaines qui ont suivi l'accident de Fukushima ont été dominées par un cadrage en termes de risques, la contre-offensive du camp pro-nucléaire a permis de supplanter ce premier cadrage au profit d'un cadrage mettant l'accent sur ses avantages économiques⁵⁰.

Afin de mettre en évidence cette évolution, nous avons effectué une recherche par mots clés dans la base *Lexis-Nexis*, qui nous a permis de cibler les articles du quotidien *Le Monde* mobilisant les cadrages en termes de risques, d'une part et les cadrages en termes économiques et industriels, d'autre part⁵¹. Le graphique 17 présente l'évolution de l'importance de chaque cadrage, mesuré à travers le nombre mensuel d'articles mobilisant chacun de ces cadrages, entre février 2011 et mai 2012, ainsi que la différence entre les deux cadrage.

⁵⁰ Ces deux cadrages recourent en grande partie deux des cadrages mis en évidence par Gamson et Modigliani (1989), à savoir *progress* et *runaway*, cadrages qui prédominent dans l'agenda médiatique américain consacré au nucléaire.

⁵¹ Les articles sur le nucléaire ont été ciblés en sélectionnant ceux qui contiennent les mots « énergie » et « nucléaire ». Parmi eux, ceux qui mobilisent un cadrage économique ont été ciblés en sélectionnant ceux qui contiennent l'un des mots ou chaînes de mots suivants : « emploi », « économie », « compétitivité », « chômage », « prix de l'électricité », « balance commerciale », « excédent », « déficit », « pétrole » ou « indépendance énergétique ». Les articles sur l'énergie nucléaire appréhendant le sujet sous l'angle des risques ont, quant à eux, été identifiés en recherchant ceux qui contiennent au moins trois occurrences des termes suivants : « Fukushima », « Tchernobyl », « risque », « accident », « incident », « catastrophe », « déchet », « danger », « santé » ou « pollution ». Le choix d'exiger au moins trois occurrences répond à l'observation que presque tous les articles font mention de l'accident de Fukushima, même si ce n'est qu'en accroche et pour souligner les avantages du nucléaire par la suite.

Graphique 17. Nombre mensuel d'articles sur l'énergie nucléaire mobilisant les cadrages en termes économiques et en termes de risques



La première séquence durant laquelle l'énergie nucléaire est médiatisée correspond à l'accident de Fukushima, à ses effets au Japon ainsi qu'aux réactions des pouvoirs publics en France et dans les autres pays européens. La forte visibilité du sujet du nucléaire dans les médias s'accompagne de la domination d'un cadrage centré sur les risques et favorable aux scénarios de sortie du nucléaire. Les semaines qui suivent Fukushima sont marquées notamment par les bons résultats obtenus par EELV aux élections cantonales (Labouret, 2011) de mars 2011 et par la tenue de la primaire des écologistes. Les articles cadrés en termes de risques sont prédominants dans ce contexte (différence de 43 articles) par rapport à ceux présentant un cadrage économique. Toutefois, la couverture médiatique de Fukushima et de ses suites a, dès le départ, donné lieu en parallèle à la mobilisation d'un cadrage économique, plus favorable au nucléaire. Une mobilisation a eu lieu pour défendre la filière industrielle française, non seulement en soulignant les efforts engagés pour garantir la sûreté des installations, mais aussi en répétant les avantages de cette technologie. Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, Eric Besson, ministre de l'industrie et de l'énergie et Gérard Longuet, ministre de la défense, ont notamment accusé les opposants au nucléaire d'exploitation « politicienne » de l'accident et défendu le nucléaire, en avançant que celui-ci permet la limitation du recours aux énergies fossiles, l'indépendance énergétique de la

France et la production d'électricité à bas coût⁵². Ainsi, la fréquence du recours aux deux cadrages analysés s'égalise dès le mois d'avril 2011, avant que le rapport entre les deux cadrages s'inverse entre mai et juin 2011 (différence de 38 en faveur du cadrage économique). Au cours de ces mois, les réactions de crainte suscitées par les événements japonais cèdent la place aux interrogations relatives aux implications politiques, énergétiques et économiques de l'accident : prix de l'électricité, conséquences d'une transition énergétique sur le niveau de vie et le confort des Français, perspectives pour EDF et AREVA et retombées financières plus généralement. Ces thématiques sont souvent abordées au prisme des obstacles soulevés en Allemagne, où des scénarios de sortie du nucléaire sont alors débattus. Ces arguments culminent au mois de juin, lorsque Nicolas Sarkozy annonce l'engagement d'un milliard d'euros « pour le nucléaire du futur ».

La seconde séquence de médiatisation s'opère dans un contexte différent, marqué par la politisation des choix de politique nucléaire, entre EELV et le PS d'abord, puis entre ceux-ci et la majorité présidentielle. Dans cette phase, les positions des acteurs politiques sont au centre du débat, et notamment les divisions de la gauche⁵³. Au final, tous les candidats et partis politiques communiquent leur position, parfois complexe, sur l'enjeu nucléaire. De même, les groupes d'intérêt pro-nucléaires lancent une offensive de défense de la filière nucléaire française, en argumentant que la sortie du nucléaire serait irréaliste, qu'elle supprimerait de nombreux emplois et qu'elle serait extrêmement coûteuse⁵⁴. Cette seconde séquence d'attention au nucléaire se traduit par une nette montée en visibilité du

⁵² Voir par exemple : Arnaud Leparmentier, « La crise du nucléaire japonaise relance le débat sur l'atome en France », *Le Monde* du 15 mars 2011 ; Pierre Jaxel-Truer et Arnaud Leparmentier, « Paris décidé à sauver la filière nucléaire française », *Le Monde* du 19 mars 2011 ; Patrick Roger, « La droite fait bloc pour défendre la filière nationale », *Le Monde* du 6 avril 2011 ; « M. Sarkozy pour le nucléaire et contre la décroissance », *Le Monde* du 7 avril 2011.

⁵³ Ariane Chemin, « Nicolas Sarkozy fait la leçon à François Hollande », *Le Monde* du 22 octobre 2011 ; Sophie Landrin, « L'UMP en campagne avec 27 propositions 'vertes' », *Le Monde* du 18 novembre 2011 ; Patrick Roger, « L'UMP défend le 'produire plus, dépenser moins' », *Le Monde* du 23 novembre 2011 ; « L'atome, arme de campagne pour M. Sarkozy », une du *Monde* du 26 novembre 2011 ; Vanessa Schneider, « M. Sarkozy fait du nucléaire un axe de sa campagne », *Le Monde* du 26 novembre 2011. De nombreux débats opposent les membres de la majorité aux écologistes. Un exemple parmi d'autres est celui qui a opposé Éric Besson à Eva Joly dans l'émission « Expliquez vous ! » sur I-Télé et Europe 1, le 30 novembre 2011.

⁵⁴ On trouve un exemple de ce type d'argumentation dans un entretien, donné par Henri Proglio, PDG d'EDF, aux lecteurs du *Parisien* (*Le Parisien*, « Sortie du nucléaire : " Un million d'emplois mis en péril" selon le PDG d'EDF », 8 novembre 2011). Voir également : « Selon le patron du CEA, sans le nucléaire, la facture exploserait », *Le Monde* du 23 septembre 2011 ; « L'empire contre-attaque », *Le Monde* du 12 novembre 2011.

cadrage économique, à partir du mois de novembre 2011. Au-delà des arguments focalisés sur les avantages perçus du nucléaire (coût de l'électricité, indépendance énergétique, absence d'émissions de CO₂), c'est à ce moment-là que s'articule un discours centré sur son coût industriel et social, les emplois de la filière, le savoir-faire des entreprises français et les pertes financières que représenterait l'abandon de la construction de l'EPR de Flamanville⁵⁵. Une partie de ce discours est relayé par les représentants des employés du secteur du nucléaire, notamment par des organisations syndicales⁵⁶. Ce cadrage économique sera maintenu tout au long de la campagne, jusqu'au débat télévisé de l'entre-deux-tours qui oppose N. Sarkozy et F. Hollande, donnant l'occasion au président sortant de confirmer sa position pro-nucléaire.

Ainsi, la médiatisation et la politisation de l'enjeu nucléaire se sont accompagnées d'un « recadrage » de l'enjeu nucléaire dans les médias. Le cadrage en termes de risques s'est estompé après mars 2011 au profit d'un cadrage économique du nucléaire, qui a dominé la campagne électorale à partir de novembre 2011.

Analyse empirique d'un effet de campagne: les déterminants de l'évolution des opinions individuelles sur le nucléaire

Nous avons montré que la couverture médiatique de l'enjeu nucléaire a été historiquement élevée durant la campagne de 2012. Cette situation ne découle pas seulement de la catastrophe de Fukushima, mais également de la politisation partisane inédite de l'enjeu nucléaire, qui mobilise des cadrages inversés par rapport à ceux qui étaient associés à l'accident japonais. Ce « recadrage » économique de

⁵⁵ « La filière va rester un gisement d'emplois considérable », *Le Monde* du 26 novembre 2011 ; Vanessa Schneider, « Le 'progrès' contre 'le retour à la bougie' », *Le Monde* du 27 novembre 2011 ; Anne-Sophie Mercier, « Pour Nicolas Sarkozy, fermer le site serait 'un coup politique risqué' », *Le Monde* du 3 janvier 2012 ; « Pourquoi la France fait le choix stratégique de l'indépendance énergétique », *Le Monde* du 5 janvier 2012 ; « L'arrêt du nucléaire coûterait cher aux Français en emplois », éditorial du Monde du 5 janvier 2012 ; « Privilégier les énergies renouvelables pénaliserait notre compétitivité », *Le Monde* du 7 février 2012 ; Philippe Ricard, « Le nucléaire, future énergie 'verte' en Europe ? », *Le Monde* du 15 avril 2012.

⁵⁶ Rémi Barroux, « Les fédérations syndicales de l'énergie soulagées qu'aucune fermeture de centrale n'ait été demandée », *Le Monde* du 5 janvier 2012.

l'enjeu du nucléaire dans les discours politiques et médiatiques, combiné à sa saillance exceptionnelle, explique selon nous l'évolution de l'opinion des Français à l'égard du nucléaire. Pour tester la validité de cette explication, nous empruntons deux voies complémentaires. Dans un premier temps, nous présentons les résultats d'une question ouverte relative aux motivations de la position adoptée sur l'énergie nucléaire. Dans un second temps, nous analysons les déterminants de l'hostilité au nucléaire en recourant à des analyses de régression logistique pour déterminer si le recul de l'hostilité au nucléaire a affecté les différents segments de l'électorat d'une manière conforme aux attentes dérivées de nos hypothèses explicatives (médiatisation, politisation et cadrage).

Les cadrages concurrents du soutien ou de l'hostilité au nucléaire dans l'électorat

La vague TriElec de décembre 2011 a intégré les questions suivantes pour appréhender les considérations saillantes dans l'esprit des répondants au moment de leur réponse sur l'énergie nucléaire :

« Etes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé(e) ou tout à fait opposé(e) à la production d'énergie par des centrales nucléaires ?

- 1 Tout à fait favorable,*
- 2 Plutôt favorable,*
- 3 Plutôt opposé(e)*
- 4 Tout à fait opposé(e)*
- 5 Je ne sais pas*

Pour quelles raisons ? »

L'analyse des réponses à la question ouverte permet de mettre en évidence l'existence de plusieurs cadrages cognitifs de perception de l'enjeu nucléaire, leur aspect potentiellement contradictoire, et leur importance dans la construction de l'opinion des individus sur le bienfondé de la production d'énergie par des centrales nucléaires. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que les stratégies partisanes de mise en avant de certains cadrages soient suivies d'effets sur la structure des opinions vis à vis du nucléaire.

Tableau 9 : Raisons invoquées pour justifier les positions à l'égard du nucléaire

L'énergie nucléaire ...	Tout à fait favorable	Plutôt favorable	Plutôt opposé	Tout à fait opposé	Total
... est dangereuse	5	7	75	78	36
... produit des déchets ingérables	2	1	9	12	5
... peut ou doit être remplacée ou complétée par d'autres sources d'énergie	6	15	22	14	16
... n'a pas d'alternatives	56	56	6	3	31
... est positive pour l'économie	33	26	1	1	16
... garantit notre indépendance	9	6	0	0	4
... ne pollue pas	21	13	0	1	8

Sources : Enquêtes TNS Sofres - TriElec, décembre 2011.

L'examen des différents registres d'argumentation synthétisés par le tableau 9 confirme la coexistence et la concurrence de plusieurs considérations relevant de cadrages différents. Parmi les raisons invoquées pour justifier les positions à l'égard du nucléaire, la considération la plus citée (36 %) a une tonalité incontestablement négative centrée sur les risques de l'énergie nucléaire. L'absence de choix (31 %) est la seconde raison citée. Avec 28 % de citations, les différentes considérations à tonalité positive (« positive pour l'économie », « garantit notre indépendance », « ne pollue pas ») ne devançant que l'argument sur le rôle que doivent jouer les autres sources d'énergie.

Sans surprise, la répartition de ces considérations n'est pas homogène et est très fortement liée à la position sur le nucléaire. Les opposants au nucléaire mettent ainsi en avant les dangers de l'atome (plus de 75% des répondants) et mentionnent, avec de nombreuses évocations de la crise de Fukushima, la sécurité des centrales, les risques d'accident ainsi que leurs conséquences en termes d'environnement, de santé, de pollution. Dans une bien moindre mesure, les alternatives viables ou à

développer sont abordées (autour de 15-20 %) ainsi que le problème des déchets nucléaires (autour de 10 %). Les partisans du nucléaire, quant à eux, soulignent d'abord l'absence d'alternatives au nucléaire (« on ne va pas revenir à la bougie »), ses qualités comparatives ou les difficultés d'en sortir. Ce sont ensuite les bénéfices économiques du nucléaire qui légitiment le soutien à la filière (autour de 30 %) : faible coût de l'électricité nucléaire, nombreux emplois ancrés dans ce secteur, possibilités d'exportation, etc. Le nucléaire est également présenté comme une énergie propre, qui ne pollue pas et qui ne contribue pas au réchauffement climatique. Enfin, l'indépendance énergétique dont bénéficie la France grâce au nucléaire est souvent citée par les partisans du nucléaire⁵⁷.

Ainsi chaque cadrage va généralement de pair avec une position et seule une minorité de répondant énoncent des arguments directement contradictoires. Par exemple, seules 8 % des personnes favorables au nucléaire considèrent que le nucléaire est sûr et une infime proportion estime que les déchets nucléaires ne posent pas de problème. À l'inverse, rares sont les opposants au nucléaire qui invoquent le coût du nucléaire par rapport aux autres sources d'énergie. Les discours des deux camps mobilisent des cadrages distincts plutôt qu'ils ne s'opposent frontalement. Cela étant, certains arguments, à l'image du plaidoyer en faveur de la recherche d'alternatives énergétiques, tendent toutefois à faire consensus et les individus peuvent considérer comme valables plusieurs arguments divergents. Ainsi, le nucléaire peut être vu à la fois comme risqué et économique, et la position globale s'explique alors par le poids accordé aux différents arguments⁵⁸. C'est vraisemblablement la raison pour laquelle les enquêtés utilisent prioritairement les

⁵⁷ Nos résultats sont congruents avec ceux que M. Brugidou a obtenus, il y a une dizaine d'années, à partir de l'analyse d'un sondage EDF. (Brugidou, 2003). En identifiant les raisonnements typiques à l'origine de la position des personnes interrogées sur l'opportunité de fermer des centrales nucléaires, M. Brugidou montre que la mobilisation implicite de certaines valeurs, comme la sécurité ou le progrès, va de pair avec l'adoption de certaines positions et que ces valeurs et positions tendent à refléter des caractéristiques sociodémographiques.

⁵⁸ C'est ce type d'arbitrages qui explique que 15 % des personnes souhaitant remplacer les anciennes centrales par de nouvelles se disent par ailleurs opposées à la production d'énergie nucléaire, ou encore que 38 % de ceux qui ne souhaitent pas remplacer les vieilles centrales se déclarent malgré tout favorables à la production d'énergie nucléaire (enquête TNS Sofres – TriElec, décembre 2011). En clair, il est possible d'être opposé au nucléaire dans l'absolu, tout en considérant de façon pragmatique qu'il est nécessaire à court terme de remplacer les centrales en fin de vie. De même, on peut être généralement favorable au nucléaire, tout en estimant que la construction de nouvelles centrales serait dangereuse, coûteuse ou inutile.

modalités intermédiaires pour exprimer leur position sur la production d'électricité par les centrales nucléaires (voir graphique 14).

Le poids essentiel du cadrage des questions nucléaires dans la formation des opinions, combiné à l'ambivalence de la plupart des individus, prêts à envisager plusieurs cadrages aux implications contradictoires, confirme que les discours politiques et médiatiques ainsi que les cadrages⁵⁹ qu'ils mobilisent peuvent avoir une influence considérable. Ceci correspondrait au mécanisme selon lequel « le débat des élites construit l'opinion publique en formatant les problèmes publics et en contrôlant l'intensité de l'exposition aux problèmes sélectionnés » (Gerstlé, 2003). Ainsi, les cadrages mobilisés en lien avec la question de la production d'électricité nucléaire ne s'excluent pas nécessairement : c'est la hiérarchisation opérée entre ces éléments (ou leur saillance relative) qui est décisive pour expliquer les opinions et leurs évolutions. Dès lors, le poids prépondérant du cadrage économique et de l'argument mettant l'accent sur l'absence d'alternatives parmi ceux qui soutiennent le nucléaire peut-être vu comme une conséquence du cadrage dominant dans les médias lors de la seconde phase d'attention décrite plus haut. Ces observations corroborent l'idée selon laquelle le recadrage réussi de l'enjeu du nucléaire au fil de la campagne constitue une clé d'explication du recul rapide de l'opposition à l'énergie nucléaire.

Les facteurs du recul de l'hostilité au nucléaire dans l'électorat

Cependant, l'analyse des motivations qui sous-tendent la position affichée sur le nucléaire ne donne pas d'information sur l'évolution de ces opinions au cours de la campagne. Or, si le déclin de l'opposition au nucléaire est un effet de campagne produit par une médiatisation forte, une politisation inédite et un recadrage économique de l'enjeu nucléaire, l'évolution des opinions individuelles doit pouvoir s'expliquer par ces effets de campagne. Quatre hypothèses peuvent être

⁵⁹ Voir Zaller et Feldman (1992) : « *News reports can prime certain ideas, thereby making them more accessible for use in formulating attitude statements on related subjects* ».

formulées pour tester les implications de notre cadre explicatif général du recul de l'opposition au nucléaire :

1. **L'hypothèse de médiatisation.** Les campagnes électorales peuvent générer un effet de « *priming* », c'est-à-dire influencer la saillance perçue d'un enjeu et de certaines de ses dimensions, en rendant disponibles des informations sur l'enjeu – l'accessibilité (Iyengar et Kinder, 1987) – et en attirant l'attention sur certaines dimensions au détriment d'autres – la mise sur agenda (Miller et Krosnick, 2000). Selon Chong et Druckman, « *when a mass communication places attention on an issue, we expect that issue to receive greater weight via changes in its accessibility and applicability* » (Chong, et Druckman, 2007). De ce point de vue, deux types d'effets médiatiques peuvent être distingués. Le premier a trait à l'importance de l'exposition médiatique : dans cette perspective, l'impact de la médiatisation du nucléaire devrait être plus importante parmi les citoyens les plus exposés à l'information. Le second effet concerne le type d'information auxquels sont exposés les individus. La question porte alors sur les différences de contenu. Dans cette perspective, le recul de l'opposition au nucléaire doit varier selon les médias utilisés pour s'informer.

Pour opérationnaliser les deux dimensions de l'hypothèse de médiatisation, nous avons construit une variable synthétique combinant :

- la fréquence d'exposition aux informations politiques : puisque la télévision a été le premier vecteur d'information en France pendant la campagne de 2012 (Brouard et al., 2013), nous avons distingué les téléspectateurs réguliers des informations télévisées (6 ou 7 jours par semaine)⁶⁰, les téléspectateurs occasionnels (entre 1 et 5 jours par semaine) et ceux qui ne regardent pas les informations télévisées⁶¹.

- la chaîne regardée : nous avons ici distingué les téléspectateurs de TF1, les téléspectateurs de France 2 et les téléspectateurs des chaînes d'information en continu, trois catégories regroupant 85 % de l'ensemble des téléspectateurs, et construit une catégorie résiduelle rassemblant les téléspectateurs des autres

⁶⁰ Du fait de la faiblesse des effectifs dans les catégories de téléspectateurs occasionnels, tous les téléspectateurs occasionnels ont été, in fine, regroupés dans une seule et même catégorie. Ce choix n'affecte pas les résultats des analyses mais facilite leur présentation.

⁶¹ L'indicateur a été construit à partir du nombre de jours par semaine où les répondants ont déclaré regarder les informations à la télévision.

chaînes.

2. **L'hypothèse de l'intérêt pour la campagne.** Quelle que soit la nature des pratiques médiatiques des citoyens, l'effet des informations transmises pendant une campagne électorale n'est pas le même pour tous. L'exposition à l'information ne préjuge ni de sa réception ni de son appropriation : les individus sont plus ou moins actifs dans leur consommation des informations. Par conséquent, l'intérêt pour la campagne électorale devrait moduler la réception des informations et leurs effets. Dans cette perspective, le recul de l'opposition au nucléaire devrait être plus prononcé parmi les citoyens les plus intéressés par la campagne électorale. La variable *Intérêt pour la campagne* est une variable dichotomique ayant la valeur 1 si les répondants se déclarent assez ou très intéressés par la campagne électorale 2012 et la valeur 0 si les répondants se déclarent peu ou pas du tout intéressés par la campagne électorale 2012.

3. **L'hypothèse de politisation.** La politisation d'un enjeu par un parti et par ses leaders a pour objet de rendre lisibles et accessibles les positions sur cet enjeu. Selon Zaller, "*the impact of people's value predispositions always depends on whether citizens possess the contextual information needed to translate their values into support for particular policies or candidates*" (Zaller, 1992). La politisation d'un enjeu est donc susceptible d'affecter avant tout les sympathisants des partis pour lesquels la position partisane sur cet enjeu est initialement peu visible et/ou distincte. De nombreuses recherches ont en effet établi que les individus se montrent plus réactifs à l'égard des discours émanant du ou des partis dont ils se sentent les plus proches. Ils tendent aussi à être plus attentifs et plus disponibles à l'égard des partis avec lesquels ils s'attendent le plus à être d'accord, et évitent au maximum l'exposition aux discours des partis les plus éloignés de leur position (Iyengar et al., 2008). Les sympathisants de ces partis ont alors plus facilement la possibilité d'ajuster leur opinion pour la mettre en conformité avec celle du parti dont ils sont proches⁶². Selon cette logique, nous nous attendons à ce que le déclin de l'opposition au nucléaire soit plus fort parmi les sympathisants UMP et plus faible chez les partisans du Parti de Gauche par rapport aux sympathisants socialistes,

⁶² Un aperçu de ces arguments est développé dans Walgrave et al. (à paraître).

mais qu'il n'affecte pas spécifiquement les sympathisants écologistes. La variable de proximité partisane est utilisée pour tester cette hypothèse⁶³.

4. **L'hypothèse de recadrage.** Si le cadrage d'un enjeu est susceptible d'affecter la position des individus (Tversky et Kahneman, 1984), cet effet peut varier selon sa nature (Schuck et de Vreese, 2009) : par exemple, le cadrage religieux de la peine de mort, trouvera plus ou moins de résonance selon que les individus sont plus ou moins religieux. Dans notre cas, le recadrage économique de l'enjeu nucléaire devrait logiquement affecter plus fortement les individus attentifs à l'économie que ceux focalisés sur l'écologie ou la santé. Pour tester cette hypothèse, nous utilisons la variable du problème le plus important et contrastons les individus dont la première préoccupation est l'économie (et ses diverses modalités) et les autres répondants. Plus précisément, nous supposons que le recul de l'opposition au nucléaire est plus marqué parmi les individus les plus préoccupés par l'économie.

Ces quatre hypothèses ont été testées en réalisant une série de régressions logistiques portant sur un fichier qui fusionne les cinq vagues des enquêtes TriÉlec lors desquelles les répondants ont été interrogés sur leur opinion à l'égard de la production d'énergie nucléaire (tableau 10). Ces analyses visent à estimer l'impact de la proximité partisane, des pratiques médiatiques, de l'intérêt pour l'élection présidentielle et de l'attention politique sur l'opposition au nucléaire, tout en contrôlant l'effet des principales variables sociodémographiques (genre, âge, instruction et revenu⁶⁴). Notre variable dépendante est l'opposition à l'énergie nucléaire. Sa valeur est 1 lorsque les répondants ont indiqué être plutôt ou tout à fait opposés à l'énergie nucléaire et 0 lorsque les répondants ont indiqué être plutôt ou tout à fait favorables à l'énergie nucléaire. Afin de modéliser les évolutions dans le temps, nous avons également inclus des interactions linéaires entre les variables explicatives et le nombre de mois écoulés depuis la première vague de l'enquête. Quatre modèles successifs ont été estimés : le premier modèle teste l'hypothèse de politisation; le deuxième modèle teste l'hypothèse de médiatisation ; le troisième modèle teste l'hypothèse de l'intérêt pour l'élection présidentielle et inclut les

⁶³ Les électeurs proches du Nouveau Centre et du Parti Radical Valoisien ont été regroupés sous le label UDI.

⁶⁴ La variable *Revenu* présente les déciles de revenu par unité de consommation.

variables socio-démographiques ; enfin le dernier modèle combine l'ensemble des hypothèses précédentes, l'hypothèse de recadrage et les variables sociodémographiques⁶⁵. Le modèle 4, le plus complet, ne met pas en évidence de modifications substantielles par rapport aux trois premiers modèles quant à l'effet des variables testant nos quatre hypothèses. Les résultats obtenus sont robustes, de sorte que le commentaire porte principalement sur les résultats du modèle 4.

Nos analyses confirment d'emblée l'évolution des opinions vers une position pro-nucléaire au cours de la campagne présidentielle. Dans les trois premiers modèles, qui testent nos hypothèses de manière indépendante, la probabilité d'être anti-nucléaire plutôt que de ne pas l'être diminue de 7 à 11 % chaque mois, toutes choses égales par ailleurs (*odds ratios* compris entre 0,889 et 0,927 pour la variable Temps). La probabilité d'être anti-nucléaire pendant la campagne présidentielle 2012 a donc bien significativement diminué. Toutefois, dans le modèle 4, la variable Temps n'est plus statistiquement significative et n'a plus aucun effet, avec un *odds ratio* de 1,004. L'évolution dans le temps de l'opposition au nucléaire est donc bien expliquée par les variables spécifiquement construites pour tester nos quatre hypothèses. De manière convergente, le modèle 4 est celui qui a sans conteste la plus grande valeur heuristique (R^2 de Nagelkerke de 0,24).

⁶⁵ Les interactions entre les variables socio-démographiques et le Temps, qui n'étaient pas significatives statistiquement, ont cependant été omises dans le modèle 4. Leur inclusion n'affecte pas significativement les résultats présentés.

Tableau 10. Les déterminants des évolutions de l'opposition à l'énergie nucléaire (régression logistique).

		Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	
Temps	Nombre de mois	0,922**	0,927**	0,889*	1,004	
Proximité partisane	EXG	2,143*			1,857	
	PCF	0,786			0,858	
	PG	0,669			0,747	
	PS	Ref.			Ref.	
	EELV	4,653**			4,264**	
	MoDem	0,719			0,754	
	UDI	0,315**			0,317*	
	UMP	0,299**			0,287**	
	FN	0,671			0,617	
	Aucun parti	0,754			0,647*	
	Autre parti	1,031			1,030	
	Proximité * Temps	EXG	0,929			0,921
		PCF	0,981			0,951
PG		1,158**			1,126*	
PS		Ref.			Ref.	
EELV		0,989			0,997	
MoDem		0,930			0,920	
UDI		0,908			0,928	
UMP		0,902**			0,924*	
FN		0,990			0,990	
Aucun parti		0,993			0,978	
Autre parti		0,990			0,982	
Pratiques médiatiques		TF1 régulier		0,910		0,949
		France 2 régulier		0,682*		0,683*
	Chaîne d'info régulier		0,612*		0,584*	
	Autre chaîne régulier		0,511**		0,448**	
	Spectateur occasionnel		1,088		0,892	
	Ne regarde pas la télé		Ref.		Ref.	
	Pratiques * Temps	TF1 régulier		0,905**		0,921*
France 2 régulier			1,026		1,033	
Chaîne d'info régulier			0,984		1,028	
Autre chaîne régulier			1,105*		1,163**	
Spectateur occasionnel			0,951		0,981	
Ne regarde pas la télé			Ref.		Ref.	
Genre	Femmes			1,846**	2,200**	
	Hommes			Ref.	Ref.	
Genre * Temps	Femmes			1,023		
	Hommes			Ref.		
Âge	18-30 ans			Ref.	Ref.	
	31-45 ans			0,837	1,117	

	46-60 ans	0,944	1,190	
	61-75 ans	0,701	1,067	
	+ 76 ans	0,505*	0,785	
Âge * Temps	18-30 ans	Ref.	Ref.	
	31-45 ans	1,044		
	46-60 ans	1,034		
	61-75 ans	1,037		
	+ 76 ans	1,037		
Instruction	Primaire	Ref.	Ref.	
	Secondaire	1,102	1,236*	
	Supérieur court	1,199	1,388**	
	Supérieur long	1,003	1,177	
Instruction * Temps	Primaire	Ref.	Ref.	
	Secondaire	1,026		
	Supérieur court	1,049		
	Supérieur long	1,082		
Revenu	0-20	Ref.	Ref.	
	20-50	0,802	0,768**	
	50-75	0,614**	0,659**	
	75-90	0,685*	0,674**	
	90-100	0,583**	0,511**	
Revenu * Temps	0-20	Ref.	Ref.	
	20-50	0,973		
	50-75	0,997		
	75-90	0,968		
	90-100	0,929		
Intérêt pour l'élection	Intéressé	1,002	1,029	
	Pas intéressé	Ref.	Ref.	
Intérêt * Temps	Intéressé	0,943*	0,923*	
	Pas intéressé	Ref.	Ref.	
Attention	Dette		0,841	
	Chômage, emploi		0,783	
	Pouvoir d'achat		0,996	
	Autre sujet économique		0,820	
	Autres sujets		Ref.	
Attention * Temps	Dette		0,900*	
	Chômage, emploi		0,987	
	Pouvoir d'achat		0,948	
	Autre sujet économique		0,978	
	Autres sujets		Ref.	
N	4871	4871	4871	4871
Nombre d'enquêtes	5	5	5	5
R² de Nagelkerke	0,175	0,037	0,092	0,241

NB. Les modèles incluent un contrôle pour chaque vague d'enquête. Les niveaux de significativité retenus sont * < 0,05 et ** < 0,01.

Conformément à l'hypothèse de médiatisation, le niveau et le type d'exposition médiatique expliquent une partie de l'évolution de l'opposition au nucléaire pendant la campagne présidentielle. Par rapport aux répondants ne déclarant pas regarder les informations télévisées, les téléspectateurs réguliers de France 2, des chaînes d'information continue et des autres chaînes sont significativement moins opposés au nucléaire, toutes choses égales par ailleurs. Les audiences des différentes chaînes présentent donc des caractéristiques spécifiques au début de la campagne présidentielle. Leurs évolutions témoignent également de différences substantielles. Ainsi les téléspectateurs réguliers de TF1 sont les seuls dont l'opposition au nucléaire a diminué significativement pendant la campagne : chaque mois, la probabilité d'être hostile au nucléaire plutôt que favorable diminue d'environ 8% (*odds ratio* de 0,921). A l'inverse les téléspectateurs réguliers des autres chaînes que TF1, France 2 et les chaînes d'information continue sont de plus en plus opposés au nucléaire par rapport aux répondants ne déclarant pas regarder les informations télévisées : l'*odds ratio* progresse de 16% chaque mois. Que ce soit au début ou au cours de la campagne, les spectateurs occasionnels ne sont pas significativement différents des répondants ne déclarant pas regarder les informations télévisées. Conformément à l'hypothèse de médiatisation, les évolutions significatives de l'opposition au nucléaire concernent uniquement les téléspectateurs les plus exposés à l'information - les téléspectateurs réguliers - mais seulement de manière sélective, et avec des directions opposées selon le type de médias – opposition de plus en plus faible pour les téléspectateurs de TF1, et de plus en plus marquée pour les autres chaînes que TF1, France 2 et les chaînes d'information continue. Les raisons des évolutions contrastées entre les différents médias sont potentiellement nombreuses. Ces contrastes pourraient plausiblement refléter la présence variable des informations relatives au nucléaire, de leur cadrage et de leur ton, mais une telle étude dépasserait largement la portée de notre étude. Quoi qu'il en soit, les résultats présentés accréditent l'hypothèse de médiatisation : l'évolution de l'opposition au nucléaire est différenciée selon l'intensité de l'exposition médiatique et le type de média, même si les pratiques médiatiques sont loin d'avoir un impact systématique.

Conformément à l'hypothèse de l'intérêt pour l'élection, la réception du recadrage du nucléaire ne dépend pas simplement de l'exposition médiatique : elle est modulée par l'intérêt pour l'élection. Si, au début de la campagne, l'intérêt pour l'élection présidentielle de 2012 n'a pas d'effet significatif sur le niveau d'opposition au nucléaire, il n'en va pas de même pour l'évolution au cours de la campagne. En effet, le ratio anti-nucléaire/pro-nucléaire parmi les répondants intéressés par l'élection présidentielle de 2012 est chaque mois inférieur de près de 8% à ce même ratio parmi les répondants qui ne se disent pas intéressés. Le jour du second tour, la probabilité d'être opposé plutôt que favorable au nucléaire est 1,5 fois moins élevée parmi les répondants intéressés par l'élection que parmi ceux qui ne sont pas intéressés. Le test concluant de l'hypothèse de l'intérêt pour l'élection accrédite de manière déterminante notre approche de l'évolution de l'opposition au nucléaire comme un effet de campagne : c'est bien parmi ceux qui ont le plus prêté attention à la campagne que l'opposition au nucléaire a décliné le plus fortement.

Le modèle 3 présente également l'effet des variables sociodémographiques sur l'opposition au nucléaire. Nos résultats confirment les recherches précédentes sur les déterminants de l'opposition au nucléaire (Bozonnet, 2003 ; Boy et Brugidou, 2004). Les femmes sont plus opposées au nucléaire que les hommes. Les plus âgés apparaissent comme les plus favorables au nucléaire. Plus le revenu croît, plus l'opposition au nucléaire décroît. Les moins instruits sont les plus opposés au nucléaire. En revanche, aucune des variables sociodémographiques n'affecte significativement l'évolution de l'opposition au nucléaire au cours de la campagne⁶⁶. Le recul de l'opposition au nucléaire n'a pas eu pour source la désaffection spécifique d'une catégorie sociale, entendue au sens sociodémographique

Conformément à l'hypothèse de politisation, la proximité partisane a un effet significatif pour plusieurs de ses modalités. Sans surprise, toutes choses égales par ailleurs, le modèle 4 indique que, parmi les sympathisants des Verts, la probabilité d'être opposé au nucléaire plutôt que de ne pas l'être est près de 4,5 fois plus importante que parmi les sympathisants socialistes⁶⁷. A l'inverse, au sein des

⁶⁶ L'inclusion ou non de la variable *Intérêt pour l'élection* n'affecte pas ce résultat.

⁶⁷ Une autre manière de présenter ce résultat est d'indiquer que parmi les sympathisants des Verts, le rapport anti-nucléaire/ pro-nucléaire est près de 4,5 fois plus important que parmi les sympathisants socialistes, fin octobre 2012, au lancement de la campagne présidentielle.

sympathisants UMP et UDI, cette probabilité se situe à un niveau respectivement 3,5 fois et 3 fois moins important que parmi les sympathisants socialistes.

Toutefois, et c'est notre préoccupation principale, cette différence entre les deux principaux partis français s'est encore amplifiée durant la campagne : le recul de l'opposition au nucléaire a été beaucoup plus marqué parmi les sympathisants UMP. La variable d'interaction capturant l'effet de la proximité partisane dans le temps est statistiquement significative pour l'UMP et indique que, au sein des sympathisants UMP, la probabilité d'être hostile au nucléaire plutôt que de ne pas l'être diminue de près de 7% par mois par rapport à cette probabilité au sein des sympathisants PS. Ce résultat est conforme aux attentes dérivées de l'hypothèse d'un alignement progressif des sympathisants UMP avec les positions défendues par l'UMP sur l'enjeu nucléaire. La divergence croissante entre sympathisants UMP et PS durant la campagne a engendré une polarisation forte sur l'enjeu nucléaire et produit des différences fortes entre les deux électorats : d'un rapport anti-nucléaire / pro-nucléaire 3,5 fois moins important à l'UMP qu'au PS en octobre 2011, celui est 5,5 fois moins important en mai 2012. L'augmentation significative de l'opposition au nucléaire parmi les sympathisants du Parti de Gauche par rapport à ceux du PS est également cohérente avec l'hypothèse de politisation. En effet, l'opposition au nucléaire du Parti de Gauche et de son leader fut, contrairement aux Verts, peu connue des sympathisants de ce parti jusqu'à la politisation de l'enjeu pendant la campagne électorale. Par conséquent, pour ces derniers, la campagne présidentielle a rendu accessibles les informations nécessaires pour mettre leur opinion en accord avec la position du parti qu'ils supportaient, avec pour effet ce résultat paradoxal d'une probabilité d'être opposé au nucléaire pour un sympathisant du Parti de Gauche plus élevée à l'issue de la campagne présidentielle qu'en début de campagne⁶⁸. Cette trajectoire opposée des sympathisants de l'UMP et des sympathisants du Parti de Gauche correspond à la dynamique de polarisation de l'opinion publique dans un environnement d'information hétérogène (d'opposition entre les élites), mise en évidence par J. Zaller (1992). L'hypothèse de politisation est également confirmée par l'absence d'évolutions significatives des électeurs écologistes. Compte tenu de la politisation préalable et pérenne de l'enjeu nucléaire

⁶⁸ Les sympathisants du Parti de Gauche constituent le seul groupe de l'électorat à être caractérisé par une croissance de l'opposition au nucléaire pendant la campagne présidentielle. Voir Brouard et al., 2013.

dans cet électorat, la campagne de 2012 n'a pas changé la donne. Ces résultats sont conformes à nos attentes et supportent, là encore sans ambiguïté, l'hypothèse de politisation. En outre, non seulement le modèle 1 est le modèle le plus explicatif (R^2 de Nagelkerke de 0,175) des trois premiers modèles présentés, mais sa capacité explicative se compare avantageusement avec celle du modèle final. Ce résultat suggère que la dimension partisane est le facteur explicatif majeur de l'opposition (ou non) au nucléaire et de son évolution au cours de la campagne.

Enfin, au-delà de la politisation, la dernière hypothèse testée implique que les plus préoccupés par les questions économiques devraient être les plus affectés par le recadrage économique. Les préoccupations économiques ne sont pas en soi des déterminants significatifs de l'opposition au nucléaire, même si l'ensemble des *odds ratios* indique un effet négatif. En termes d'évolution, si tous les *odds ratios* expriment donc une probabilité décroissante d'être anti-nucléaire, seuls ceux préoccupés par la dette et le déficit public sont significativement plus opposés au nucléaire pendant la campagne électorale que les répondants qui ne font pas de l'économie leur première préoccupation. Ce résultat est conforme à l'hypothèse de recadrage, mais en limite l'applicabilité à un segment spécifique des répondants préoccupés par l'économie. Le cadrage économique de la question nucléaire a trouvé une résonance particulière, entraînant un recul plus marqué de l'opposition au nucléaire, chez les électeurs préoccupés par la dette et les déficits publics seulement. Toutes choses égales par ailleurs, les préoccupations d'emploi ou de pouvoir d'achat n'ont pas constitué un creuset particulièrement favorable au cadrage économique de l'enjeu nucléaire et à ses effets sur l'opposition au nucléaire.

Pour conclure, les résultats des analyses de régression logistique supportent les quatre hypothèses distinguées et étayent donc les diverses composantes de notre explication du recul de l'opposition au nucléaire au cours de la campagne présidentielle. Loin d'être homogène, cet effet de campagne est caractéristique d'un processus de politisation inédite, d'une médiatisation inhabituellement forte et d'un recadrage économique de l'enjeu nucléaire.

L'accident dramatique de Fukushima a propulsé le thème du nucléaire à la une des médias, conduisant plusieurs pays à décider d'abandonner la production d'énergie nucléaire, dans un contexte d'hostilité croissante de leur opinion publique.

Cette conjoncture est à l'origine d'une saillance et d'une politisation inédites de l'enjeu du nucléaire pendant la campagne présidentielle de 2012, mais elle a paradoxalement débouché sur un recul de l'opposition au nucléaire.

Pour la plupart divisés en leur sein sur cette question, et soucieux de ménager à la fois leurs électeurs et leurs partenaires de coalition, les partis politiques français avaient auparavant peu politisé cette question et s'en étaient largement tenus à un consensus pro-nucléaire. Durant la campagne présidentielle de 2012, la situation a été sensiblement modifiée : les désaccords publics sur l'enjeu du nucléaire entre EELV et PS ont donné l'opportunité à N. Sarkozy et aux membres de la majorité présidentielle de se distinguer de manière claire et visible en mobilisant un cadrage économique de l'enjeu. Des évolutions considérables – et parfois divergentes – des opinions au regard de l'enjeu nucléaire en ont résulté dans des segments spécifiques de l'électorat : déclin accentué de l'opposition au nucléaire parmi les plus intéressés par la campagne, parmi les plus préoccupés par la question de la dette et des finances publiques, parmi les téléspectateurs réguliers des journaux de TF1 et parmi les sympathisants de l'UMP ; augmentation relative de l'opposition au nucléaire parmi les sympathisants du Parti de Gauche et les téléspectateurs réguliers des journaux sur les autres chaînes que TF1, France 2 et les chaînes d'information continue. La mise en évidence de ces dynamiques complète les conclusions des travaux précédents sur les opinions à l'égard de l'énergie⁶⁹ en dépassant leur approche parfois statique des relations entre groupes caractérisés par des valeurs spécifiques et opinions.

Cependant, notre étude de l'enjeu nucléaire pendant la campagne présidentielle française de 2012 souligne surtout que la campagne a eu des effets politiques. La forte médiatisation, la politisation inédite et le recadrage de l'enjeu nucléaire par Nicolas Sarkozy et ses alliés n'ont pas permis la réélection du Président sortant mais ont eu un impact significatif sur l'opinion. Au-delà de la description de l'évolution de l'opposition au nucléaire et de sa mise en relation avec les caractéristiques de cet enjeu dans la campagne présidentielle au niveau macroscopique, nous avons été en mesure d'expliquer selon quels mécanismes l'effet de campagne s'est opéré au niveau individuel. La mise à jour empirique de ces

⁶⁹ Voir par exemple : Brugidou (2003) et Greenberg (2009).

logiques a, de ce point de vue, une portée générale qui dépasse le cas d'étude lui-même.

Politiser un enjeu affecte de manière déterminante l'accessibilité des positions des partis pour leurs sympathisants et leur permet d'infléchir leurs opinions dans le sens d'une meilleure congruence avec les positions des partis sur l'enjeu politisé. Ce phénomène est susceptible d'avoir des conséquences déterminantes pour la dynamique électorale future, en particulier en termes de compétition sur enjeux. La médiatisation d'un enjeu produit également des effets qui dépendent du niveau d'exposition et du type de média consulté. À contre-courant des analyses qui voient dans le XXI^{ème} siècle une ère d'effet minimal des médias (Bennett et Iyengar, 2008), nos résultats soulignent que des effets médias sont toujours perceptibles, au moins s'agissant des opinions sur les enjeux politisés dans le contexte des campagnes électorales. En outre, le cadrage d'un enjeu n'affecte pas les divers publics de manière uniforme, mais seulement de manière sélective, en fonction de la résonance de celui-ci avec leurs préoccupations. Enfin, nos analyses confirment que l'effet des campagnes électorales dépend du niveau d'attention qu'elles suscitent : au niveau individuel, ce sont ceux qui accordent le plus d'intérêt aux campagnes électorales qui sont le plus sujets à un effet de campagne. Au-delà, les campagnes électorales ont un effet si elles modifient la saillance relative des diverses considérations, largement ambivalentes, que les individus ont en tête à l'égard d'un enjeu.

Notre étude de cas a souligné l'impact des discours qui politisent et légitiment l'action publique sur le climat d'opinion, accréditant l'hypothèse de la double nature de la compétition politique, de la centralité des enjeux dans celle-ci et de sa connexion avec l'action publique. Elle accrédite également l'idée que l'existence ou l'absence de groupes d'intérêt et de partis pro-nucléaires informe les caractéristiques de la compétition sur l'enjeu électronucléaire et affecte le niveau de soutien comparé à l'énergie nucléaire au sein des opinions publiques.

Conclusion

Ce mémoire pour l'habilitation à diriger les recherches a pour ambition d'explorer, dans une perspective causale, les relations entre compétition politique et action publique à partir d'un cas d'étude, l'enjeu électronucléaire en France.

Comme toute ambition scientifique, celle-ci est loin d'être achevée.

Analyser rigoureusement les effets de la compétition politique sur l'action publique est une tâche difficile empiriquement. Dans une perspective durkheimienne, elle requiert un détour par la comparaison, qui est particulièrement exigeant. Pour notre cas d'étude, elle nécessite d'être complétée par l'élaboration d'indicateurs systématiquement comparables, notamment en terme d'opinions publiques et de préférences partisanses.

Plus important encore, elle est théoriquement complexe, compte tenu des différentes modalités de la réactivité démocratique et de la variabilité des caractéristiques de l'action publique. Un cas d'étude, pour important qu'il soit, n'épuise bien évidemment pas le sujet. L'inertie technique et financière de la politique nucléaire, qui a constitué à la fois une opportunité, en amont, pour stopper les programmes nucléaires et une contrainte, en aval, à leur remise en cause, ne se reproduit pas dans tous les secteurs et tous les types d'action publique. Progresser dans l'analyse des conditions de la réactivité démocratique nécessite donc une réflexion explicite sur l'interaction entre les modalités de la réactivité démocratique et les caractéristiques des politiques publiques (nature et niveau des contraintes, modalités de l'action publique, types de politiques publiques, etc.).

Ce mémoire n'est donc ni un aboutissement ni un point final. Il s'agit, au contraire, d'une nouvelle étape dans une trajectoire de recherche, nourrie de questionnements incessants et de remises en cause perpétuelles. Il en dessine les contours futurs, tant au niveau thématique, que méthodologique et épistémologique.

Bibliographie

Aarts, Kees et Maarten Arentsen, « Nuclear power and politics in the Dutch delta », Workshop "Phasing-out and Phasing-in: The Politics of Nuclear Energy in Western Europe", Munich 2010.

Abramowitz A. I., « An Improved Model for Predicting Presidential Election Outcomes », *PS: Political Science and Politics*, 21 (4), 1988, p. 843-847.

Alesina A. & Summers L., "Central Bank Independence and Macroeconomic Performance :some Comparative Evidence", *Journal of Money, Credit, and Banking*, Vol. 25, 1993, pp. 151-162.

Andersen Svein S. et Atle Midttun, « Environmental opposition in Norwegian energy policy : structural determinants and strategic mobilisation », in Flam Helena, (dir.), *States and Anti-Nuclear Movements*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1994

Andersen Svein S., « Conflict over New Technology: The Case of Nuclear Power Planning in Norway 1972-74 », *Acta Sociologica*, Vol. 23, No. 4, *Technology and Society* (1980), pp. 297-310

Andrews D., "Capital Mobility and Monetary Adjustments in Western Europe", *Policy Sciences*, Vol. 27, 1994, pp. 425-445.

Arnold C. and Franklin M.N. (2012) Introduction: Issue Congruence and Political Responsiveness, *West European Politics*, 35 (6), 1217-1225.

Bachrach P., Baratz M.S., Two Faces of Power, *The American Political Science Review*, Volume 56, Issue 4 (Dec., 1962), pp. 947-952.

Baisnée O., « Publiciser le risque nucléaire. La polémique autour de la conduite de rejets en mer de l'usine de La Hague », *Politix*, 14(54), 2001, p. 157-181.

Bale T. (ed.) (2008) *Immigration and integration policy in Europe*, Abingdon: Routledge.

Balme R., "La région française comme espace d'action publique", Communication au colloque Les régions en Europe, Rennes, 4-6 octobre 1995.

Baracca, Angelo, Giorgio Ferrari, Matteo Gerlini, Roberto Renzetti, "The "go-and-stop" of the Italian civil nuclear programs, among improvisations, ambitions, and conspiracies", Working paper, http://www.fisicamente.net/SCI_SOC/index-1861.htm

Barkenbus, J.N. (1984). Nuclear power and government structure: The divergent paths of the United States and France. *Social Science Quarterly*, 65(1), 37-47.

Barthe Y., *Le pouvoir d'indécision. La mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, Economica, coll. « Études politiques », 2006.

Bataille C. and Galley R. (1999) Rapport sur l'aval du cycle nucléaire: Tome II, les coûts de production de l'électricité. Rapport de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques 1359, available online: http://www.assemblee-nationale.fr/11/rap-off/r1359-02.asp#P23_776.

Baumgartner F.R et Jones B.D., *Agendas and Instability in American Politics*,

Chicago, University of Chicago Press, 2009

Baumgartner F.R. (1990) Keeping Nuclear Power Off The Political Agenda, Paper presented at the Workshop on the Comparative Political Economy of Science: Scientists and the State, Los Angeles, CA, January 12-14.

Baumgartner F.R. and Jones B.D. (1993) Agendas and Instability in American Politics, Chicago and London: University of Chicago Press.

Baumgartner F.R., De Boef S. L. and Boydston A. E. (2008) The Decline of the Death Penalty and the Discovery of Innocence, Cambridge: Cambridge University Press.

Bennett W.L., Iyengar S., « A New Era of Minimal Effects? The Changing Foundations of Political Communication », *Journal of Communication*, 58 (4), 2008, p. 707-731.

Berry W., "Testing for Interaction in Models with Binary Dependent Variables", Working Paper, March 1999.

Blais A., Blake D. and Dion S. (1993) Do Parties Make a Difference? Parties and the Size of Government in Liberal Democracies, *American Journal of Political Science* 37 (1), 40-62.

Blais A., Blake D. et Dion S., "Do Parties Make a Difference ? A Reappraisal", *American Journal of Political Science*, Vol. 40, n° 2, May 1996, pp. 514-520.

Blais A., Blake D. et Dion S., "Do Parties Make a Difference ? Parties and the Size of Government in Liberal Democracies", *American Journal of Political Science*, Vol. 37, n° 1, February 1993, pp. 40-62.

Blais A., Blake D. et Dion S., *Governments, Parties, and Public Sector Employees*, Pittsburg, University of Pittsburgh Press, 1997.

Blais, A., Blake, D. and Dion S. (1996) Do Parties Make a Difference? A Reappraisal, *American Journal of Political Science*, 40(2), 514-520.

Blanchard P., *Les médias et l'agenda de l'électronucléaire en France. 1970-2000*. Thèse de doctorat, Université Paris Dauphine, 2010, p. 163.

Bogaards M., "The favourable factors for consociational democracy : A review", *European Journal of Political Research*, Vol. 35, 1998, pp. 475-496.

Boix C., "Privatizing the Public Business Sector in the Eighties : Economic Performance, Partisan Responses and Divided Governments", *British Journal of Political Science*, Vol. 27, 1997, pp. 473-496.

Boix C., *Political Parties, Growth and Equality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Bonneval L. et Lacroix-Lasnoë C., *L'opinion publique européenne et le nucléaire après Fukushima*, Paris, Fondation Jean-Jaurès, 2011.

Bonneval L., Lacroix-Lasnoë C., *Le point sur les Français et l'énergie*, n°139, Août 2012, Commissariat Général au Développement Durable.

Boudia S. (2003) Exposition, institution scientifique et médiatisation des controverses techno-scientifiques: le cas du nucléaire (1945-2000), *Mediamorphoses*, 9, 47-52.

Boudia S. (2008) *Sur les dynamiques de constitution des systèmes d'expertise*

scientifique: le cas des rayonnements ionisants, *Genèses*, 70, 26-44.

Bourdieu P., « L'opinion publique n'existe pas », *Les Temps modernes*, 318, 1973, p. 1292-1309.

Boy D., « Les Français et le nucléaire pendant la campagne présidentielle de 2012 », in Olivier Duhamel, Edouard Lecerf (dir.), *L'Etat de l'opinion 2013*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 227-248.

Boy D. et Brugidou M., « Risque environnemental et politique », dans Bruno Cautrès, Nonna Mayer (dir.), *Le nouveau désordre électoral*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 91.

Boyne G. A., "Assessing Party Effects on Local Policies : a Quarter Century of Progress or Eternal Recurrence ,", *Political Studies*, Vol. XLIV, 1996a, pp. 232-252.

Boyne G. A., "Party Competition and Local Spending Decisions ", *British Journal of Political Science*, 1996b, pp. 210 -222.

Bozonnet J.P., *L'environnement: de la perception des risques à la construction politique. Éléments tirés de l'enquête post-électorale 2002*. Grenoble: CIDSP-CEVIPOF-CECOP, 2003, p. 23;

Brouard S. (1999) *Partis politiques et politiques publiques dans les gouvernements locaux: l'exemple des groupes et élus écologistes dans les régions métropolitaines*, PhD thesis, Institute of political science of Bordeaux.

Brouard S., Gougou F., Guinaudeau I. and Persico S. (2013) *Un effet de campagne: le déclin des Français au nucléaire en 2011-2012*, *Revue française de science politique*, forthcoming.

Brouard S., Gougou F., Guinaudeau I., Persico S., « Les Français et le nucléaire pendant la campagne présidentielle de 2012 », in Olivier Duhamel, Edouard Lecerf (dir.), *L'Etat de l'opinion 2013*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 117-134.

Brouard S., *Partis politiques et politiques publiques : l'exemple des groupes et élus écologistes dans les Conseils régionaux métropolitains*, Thèse pour le doctorat de science politique, IEP de Bordeaux, 1999.

Brouard, Sylvain et Isabelle Guinaudeau, « Policy beyond Politics? Public Opinion, Party Politics and the French Pro-Nuclear Energy Policy », *Journal of Public Policy*, 2013, à paraître.

Brugidou M., « Argumentation and Values : An Analysis of Ordinary Political Competence Via an Open-Ended Question », *International Journal of Public Opinion Research*, 15(4), 2003, p. 413-430.

Burstein P. (1998) *Bringing the public back in: should sociologists consider the impact of public opinion on public policy*, *Social forces*, 77 (1), 27-62.

Byrne, John and Steven M. Hoffman (1996). *Governing the Atom: The Politics of Risk*, Transaction Publishers.

Campbell, J.L. (1985). *Financing nuclear energy in the United States and France*. *Social Science Quarterly*, 711.

Castles F. , " The Impact of Parties on Public Expenditure ", in F. CASTLES (ed.), *The Impact of Parties : Politics and Policies in Democratic Capitalist States*, Beverly hills, Sage,

1982.

Castles F. & Mair P., " Left-Right Political Scales : Some Experts Judgements ", European Journal of Political Research, Vol. 12, pp. 73-88, 1984.

Castles F. & McKinlay R., " Public Welfare Provision, Scandinavia, and the Sheer Futility of the Sociological Approach to Politics ", British journal of Political Science, Vol. 9, 1979a, pp. 157-173.

Castles F. & McKinlay R., " Does politics matter ? an analysis of the public welfare commitment in advanced democratic states ", European Journal of Political Research, Vol. 7, 1979b, pp. 169-186.

Castles F. & McKinlay R., " Does politics matter, Increasing complexity and renewed challenges ", European Journal of Political Research, Vol. 31, 1997, pp. 99-107.

Chateauraynaud F., « Sociologie argumentative et dynamique des controverses : l'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe », A contrario, 16, 2011, p. 131-150.

Chick M. (2007) Electricity and Energy Policy in Britain, France and in the United States since 1945, Cheltenham: Edward Elgar.

Chong D., Druckman J.N., « Framing Theory », Annual Review of Political Science, 10, 2007, p. 115.

Cohen B.C. , The Press and Foreign Policy. Princeton, Princeton University Press, 1963.

Colson J.-P. (1977) Le nucléaire sans les Français, Paris: Maspero.

Converse P., « The nature of belief systems in mass publics », p.206-261 in David Apter (dir.) Ideology and Discontent, New York, The Free Press of Glencoe, 1964.

Culpepper P. (2011) Quiet Politics and Business Power. Corporate Control in Europe and Japan, Cambridge: Cambridge University Press.

Cutright P., " Political structure, economic development and national security programs ", American Journal of Sociology, Vol. 70, 1965, pp. 537-550.

Dahl R. (1971) Polyarchy. Participation and Opposition, New Haven: Yale University Press.

Dalby S., "The Nuclear Syndrome, Victory for the Irish Anti-nuclear Power Movement", Dawn Train (Dublin/Belfast) No. 3. 1984, pp. 3-24.

Delion A. G. and Durupty M. (2010) Chronique du secteur public économique, Revue française d'administration publique, 133, 169-177.

Delmas, Magali and Bruce Heiman , Government Credible Commitment to the French and American Nuclear Power Industries, Journal of Policy Analysis and Management, Vol. 20, No. 3 (Summer, 2001), pp. 433- 456 ;

Diani Mario, « The conflict over Nuclear Energy in Italy », in FLAM Helena, (dir.), States and Anti-Nuclear Movements, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1994

Dong-Joon J., and Gartzke E. (2007) Determinants of Nuclear Weapons Proliferation. Journal of Conflict Resolution 51(1):1-28;

- Downs A., *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper and Brothers Publishers, 1957
- Downs A. (1972) Up and Down with Ecology: The Issue Attention Cycle, *Public Interest*, 28, 38–50.
- Duverger M., *Les partis politiques*, Paris, Seuil, 1981.
- Dye T. R., *Politics, Economics, and Public Policy : Policy Outcomes in the American States*, Chicago, Rand McNally, 1966.
- Dye T. R., *Policy Analysis*, Alabama, University of Alabama Press, 1976.
- Eilders C. (2002) Conflict and Consonance in Media Opinion, *European Journal of Communication*, 17 (1), 25-63.
- Entman R.M., « Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm », *Journal of Communication*, 43 (4), 1993, p. 51-58.
- Erikson R.S., MacKuen M.B. and Stimson J.A. (2002) *The Macro Polity*, New York: Cambridge University Press.
- Findlay T. (2011) *Nuclear Energy and Global Governance: Ensuring Safety, Security, and Non-Proliferation*. New York: Routledge.
- Flam Helena, (dir.), *States and Anti-Nuclear Movements*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1994.
- Forland Astrid, *NORWAY'S NUCLEAR ODYSSEY: FROM OPTIMISTIC PROPONENT TO NONPROLIFERATOR*, *The Nonproliferation Review/Winter 1997*
- Franchino, Fabio, « Policy Decisions and Reversals in the Nuclear Energy Policy », *IPSA Conference*, Santiago, July 2009.
- Frieden J. & Rogowski R., “ The Impact of the International Economy on National Policies : An Analytical Overview ”, in Keohane R. & Milner H. (eds.), *Internationalization and Domestic Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996, pp. 25-47.
- Fuhrmann Matthew, 2008. Exporting mass destruction: The determinants of dual-use trade. *Journal of Peace Research* 45 (5): 633-652.
- Fuhrmann Matthew (2009) Taking a Walk on the Supply Side: The Determinants of Civilian Nuclear Cooperation. *Journal of Conflict Resolution* 53(2):181–208 ;
- Fuhrmann Matthew (2012a) « Splitting Atoms: Why Do Countries Build Nuclear Power Plants? », *International Interactions: Empirical and Theoretical Research in International Relations*, 38:1, 29-57.
- Fuhrmann, Matthew. (2012b). *Atomic Assistance: How 'Atoms for Peace' Programs Cause Nuclear Insecurity*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Gamson William A., André Modigliani, « Media Discourse and Public Opinion on Nuclear Power: A Constructionist Approach », *American Journal of Sociology*, 95 (1), 1989, p. 1-37.
- Garett G. & Lange P., “ Political Responses to Interdependence : What's “ Left ” for the Left ? ”, *International Organization*, Vol. 45, 1991, pp. 539-564.
- Garraud P., « Politique électro-nucléaire et mobilisation : la tentative de constitution

d'un enjeu », *Revue française de science politique*, 29(3), 1979, p. 448-474.

Gelman A., King G., « Why are American Presidential Election Polls so Variable when Voters are so Predictable? », *British Journal of Political Science*, 23 (4), 1993, p. 49-51.

Gerstlé J., « La réactivité aux préférences collectives et l'imputabilité de l'action publique », *Revue française de science politique*, 53(6), 2003, 859-885, p. 871.

Gilbert C. and Henry E. (2009) *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris: La Découverte.

Gilbert G. & Thoenig J. C., *Les cofinancements entre collectivités publiques, une étude prototype*, Grale-GAPP, mars 1997.

Gilens M. (2005) *Inequality and Democratic Responsiveness*, *Public Opinion Quarterly*, 69 (5), 778-796.

Glaser, Alexander, (2012) *From Brokdorf to Fukushima: The long journey to nuclear phase-out*, *Bulletin of the Atomic Scientists*, 68(6) 10–21

Goldemberg, José, "Nuclear energy in developing countries", *Daedalus*, Fall 2009.

Gourley, Bernard, and Adam Stulberg. (2013) « Correlates of Nuclear Energy » in Adam N. Stulberg and Matthew Fuhrmann, eds. 2013. *The Nuclear Renaissance and International Security*. Palo Alto, CA: Stanford University Press, pp. 19-49.

Greenberg M., « Energy Sources, Public Policy, and Public Preferences : Analysis of US National and Site-specific Data », *Energy Policy*, 37 (8), 2009, p. 3242-3249.

Grilli V, Masciandaro D. & Tabellini G., " Political and Monetary Institutions and Public Financial Policies in the Industrial Countries ", *Economic Policy*, Vol. 10, 1991, pp. 341-392 ;

Guillaumat-Taillet F., « La France et l'énergie nucléaire : réflexions sur des choix », *Revue de l'OFCE*, 19(1), 1987, p. 189-227.

Hadjilambrinos C. (2000) *Understanding technology choice in electricity industries: a comparative study of France and Denmark*, *Energy Policy*, 2, 1111-1126.

Hahm S.D., Kamlet M. & Mowery D., " The Political Economy of Deficit Spending in Nine Industrialized Parliamentary Democracies. The Role of Fiscal Institutions ", *Comparative Political Studies*, Vol. 29, 1996, pp. 52-77.

Hakhverdian A. (2010) *Political Representation and its Mechanisms: A Dynamic Left-Right Approach for the United Kingdom, 1976-2006*, *British Journal of Political Science*, 40, 835-856.

Hakhverdian A. (2012) *The Causal Flow between Public Opinion and Policy: Government Responsiveness, Leadership, or Counter Movement? Evidence from the United Kingdom*, *West European Politics*, 35 (6), 1386-1406.

Hall P. et Taylor R., " La science politique et les trois néo-institutionnalismes ", *Revue Française de Science Politique*, Vol. 47, n° 3-4, 1997, 469-496.

Haniff G., " Politics, development and social policy : a cross-national analysis ", *European Journal of Political Research*, Vol. 4, 1976, pp. 361-376.

Hartley T., Russett B. (1992) *Public opinion and the common defense: who governs military spending in the United States?* *American political science review*, 86 (4), 905-915.

Hatch M. T. (1986) *Politics and nuclear power. Energy policy in Western Europe*. Lexington, KY: University Press of Kentucky.

Hecht G, *Le rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, la Découverte, coll. « Textes à l'appui, Anthropologie des sciences et des techniques », 2004.

Hecht G. (1998) *The Radiance of France: Nuclear Power and National Identity After World War II*, Cambridge: MIT Press.

Heller W., "Bicameralism and Budget Deficits : The Effect of Parliamentary Structure on Government Spending ", *Legislative Studies Quarterly*, Vol. 22, 1997, pp. 485-516.

Hewlett, Richard G.; Anderson, Oscar E. (1962). *The New World, 1939–1946*. University Park: Pennsylvania State University Press.

Hibbs Jr D.A., "Partisan Theory after Fifteen Years ", *European Journal of Political Economy*, Vol. 8, 1992, pp. 361-373.

Hill K. Q. and Hinton Andersson A. (1995) *Pathways of representation: a causal analysis of public opinion-policy linkages*, *American journal of political science*, 39 (4), 924-935.

Hillygus D. S., « Campaign Effects and the Dynamics of Turnout Intention in Election 2000 ». *Journal of Politics* 67 (1), 2005, p. 50-68 ;

Hillygus D.S. et Shields T. G., *The Persuadable Voter: Wedge Issues in Presidential Campaigns*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

Hobolt S. and Klemmensen R. (2008) *Government Responsiveness and Political Competition in Comparative Perspective*, *Comparative Political Studies*, 41 (3), 309-337.

Hobolt S. B., Brouards S., « Contesting the European Union? Why the Dutch and the French Rejected the European Constitution », *Political Research Quarterly*, 64 (2), 2011, p. 309-322.

Hofferbert R. I. & Cingranelli D. L., "Public Policy and Administration : Comparative Policy Analysis ", in R.E. Goodin & H.-D. Klingemann, *A New Handbook of Political Science*, Oxford, OxfordUniversity Press, 1996, pp. 593-609.

Holmberg, Sören et Per Hedberg, « Nuclear power in Sweden since the 1950s », working paper, Workshop "Phasing-out and Phasing-in: The Politics of Nuclear Energy in Western Europe", Mannheim 2009.

Huber J. & Inglehart R., "Expert Interpretations of Party Space and Party Locations in 42 Societies ", *Party politics*, Vol. 1, n°1, pp. 73-111, 1995

Huber J., "How does Cabinet Instability Affect Political Performance ? Portfolio Volatility and Health Care Cost Containment in Parliamentary Democracies ", *American Political Science Review*, Vol. 92, n° 3, 1998, pp. 577-591.

Huber J., Shipan C. & M. Pfahler, "The Choice of Instruments for Controlling the Bureaucracy in Alternative Institutional Contexts ", Working Paper, 1999.

Hutter S. (forthcoming) *Protesting Culture and Economics in Western Europe: New Cleavages in Left and Right Politics*, Minneapolis: University of Minnesota Press.

Iyengar S, Simon A. F., « New Perspectives and Evidence on Political Communication

and Campaign Effects », *Annual Review of Political Psychology*, 51, 2000, p. 149-169 ;

Iyengar S., Hahn K.S., Krosnick J.A., Walker J., « Selective Exposure to Campaign Communication : The Rôle of Anticipated Agreement and Issue Public Membership », *The Journal of Politics*, 70 (1), 2008, p. 186-200.

Iyengar S., Kinder D.R., *News That Matters : Television and American Public Opinion*, Chicago, University of Chicago Press, 1987

Jacobs L. and Shapiro R. Y. (2000) *Politicians Don't Pander. Political Manipulation and the Loss of Democratic Responsiveness*, Chicago: University of Chicago Press.

Jacobs L. and Shapiro R.Y. (1994) *Studying Substantive Democracy*, *PS: Political Science and Politics*, 27, 9-17.

Jasper J.M. (1988) *The Political Life Cycle of Technological Controversies*, *Social Forces*, 67 (2), 357-377.

Jasper J.M. (1990) *Nuclear Politics: Energy and the State in the United States, Sweden, and France*, Princeton, NJ: Princeton University Press.

Jewell J., « Ready for nuclear energy?: An assessment of capacities and motivations for launching new national nuclear power programs », *Energy Policy* 39 (2011) 1041–1055

Joppke, C. (1993). *Mobilizing against nuclear power: A comparison of Germany and the United States*. Berkeley: University of California Press.

Kaiser A., " Types of Democracy, from classical to new institutionalism ", *Journal of Theoretical Politics*, Vol. 9, 1997, pp. 419-444.

Keohane R. & Milner H. (eds.), *Internationalization and Domestic Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

Keohane R. & Nye J. S., *Power and Interdependence*, New York, Harper Collins, 1989.

Kibaroglu, Mustafa, "Turkey's Quest for Peaceful Nuclear Power," *The Nonproliferation Review*, (Spring/Summer 1997).

Kiersch G. and von Oppeln S. (1983), *Kernenergiekonflikt in Frankreich und Deutschland*, Berlin: Wissenschaftlicher Autoren-Verlag.

King G. & Laver M., " Party Platforms, Mandates and Government Spending ", *American Political Science Review*, Vol. 87, n° 3, 1993, pp. 744-747.

Kirchheimer O. , " The Transformation of the Western European Party Systems ", in J. Lapalombara & M. Weiner (eds.), *Political Parties and Political Development*, Princeton, Princeton University, 1966.

Kitschelt H.B., "Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies", *British Journal of Political Science*, 16(1), January 1986, p. 57-85.

Klingemann H. D. & al., *Parties, Policies and Democracy*, Boulder, Westview Press, 1994.

Kojo M. et T. Litmanen (eds), *The Renewal of Nuclear Power in Finland*, Basingstoke, MacMillan, 2009.

Kriesi H. et al. (1995) *New Social Movements in Western Europe*, Minneapolis: University of Minnesota Press.

Labouret S, « Europe Ecologie - Les Verts : confirmation d'un nouvel élan », *Revue politique et parlementaire*, 1059, 2011, p. 65-71.

Lagaaij J. A. C. et Verbong, G. P. J. « Different visions of power : the introduction of nuclear power in the Netherlands 1955-1970 », *Centaurus*, Volume 41, Issue 1-2, pages 37–63, April 1999.

Laver M. & Hunt W.B., *Policy and Party Competition*, New York, Routledge, 1992

Laver M. & Shepsle K., *Making and Breaking Governments*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.

Levite A. (2002/03) *Never Say Never Again: Nuclear Reversal Revisited*. *International Security* 27(3):59–88

Lijphart A., *Democracy in Plural Societies*, New Haven, Yale University Press, 1977.

Lijphart A., *Patterns of Democracy*, New Haven, Yale University Press, 1999.

Lucas N. D. (1979) *Energy in France: Planning, Politics and Policy*, London: Europa Publications.

Mair P., “ Political Parties, Popular Legitimacy and Public Privilege ”, *West European Politics*, Vol. 18, n° 3, 1995, pp. 40-57

Mair P. (2006) *Ruling the Void: The Hollowing Out of Western Democracy*, *New Left Review*, 42, 25-51.

Manin B., *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Calmann-Lévy, 1995.

Manza J. and Cook F. L. (2002) *Policy Responsiveness to Public Opinion: The State of the Debate*. In J. Manza, F.L. Cook and B.I. Page (eds.), *Navigating Public Opinion: Polls, Policy and the Future of American Democracy*, New York: New York University Press, 17-32.

March J. and Olsen J., “ The New Institutionalism : Organizational Factors in Political Life ”, *American Political Science Review*, Vol. 78, 1984, pp. 734-749.

Mauduit L. et Desportes G., *La gauche imaginaire et le nouveau capitalisme*, Paris, Grasset, 1999.

Mayhew D., *Congress : The Electoral Connection*, New Haven, Yale University Press, 1974.

Miller J.M., Krosnick J., « News Media Impact on the Ingredients of Presidential Evaluations: Politically Knowledgeable Citizens Are Guided by a Trusted Source », *American Journal of Political Science*, 2000, 44 (2), p. 295-309.

Monroe A.D. (1998) *American Public Opinion and Public Policy, 1980-1993*, *Public Opinion Quarterly*, 62, 6-28.

Mortensen P.B., Green-Pedersen C., Breeman G., Chaqués-Bonafont L., Jennings W., John P., Palau A.M. and Timmermans A. (2011) *Comparing Government Agendas: Executive Speeches in the Netherlands, United Kingdom, and Denmark*, *Comparative Political Studies*, 44 (8), 973-1000.

Moses J., “ The Abdication from National Autonomy : What's Left to Leave ? ”, *Politics*

and Society, Vol. 22, 1994, pp. 125-148.

Mulé R., "Explaining the Party-Policy Link", Party Politics, 1997, pp493-512.

Müller W.C. and Strom K (1999) Policy, office, or votes? How political parties in Western Europe make hard decisions, Cambridge; New York: Cambridge University Press.

Müller, Wolfgang C., "Austria: Rejecting Nuclear Energy – From Party Competition Accident to State Doctrine", Working paper, Workshop "Phasing-out and Phasing-in: The Politics of Nuclear Energy in Western Europe", Munich 2010.

Nelkin D. et Pollak M., "Political Parties and the Nuclear Energy Debate in France and Germany", Comparative Politics, 12(2), January 1980, p. 127-141.

Nelkin D. et Pollack M., The Atom Besieged: Extraparliamentary Dissent in France and Germany, Cambridge, MIT Press, 1981.

Nelson, Paul et Christopher M. Sprecher, (2008) "What determines the extent of national reliance on civil nuclear power?", Working paper, Nuclear Security Science and Policy Institute; Department of Political Science Texas A & M.

Nielsen H., Nielsen K., Petersen F. et Siggaard H., "Risø and the Attempts to Introduce Nuclear Power into Denmark", Centaurus, 41(1-2), April 1999, p. 64–92.

Nielsen, Henry and Knudsen, Henrik(2010) 'The troublesome life of peaceful atoms in Denmark', History and Technology, 26: 2, 91 — 118

Nielsen, Henry, Keld Nielsen, Flemming Petersen, Hans Siggaard, « Risø and the Attempts to Introduce Nuclear Power into Denmark », Centaurus, Volume 41, Issue 1-2, pages 64–92, April 1999.

North D., Institutions, Institutional Change, and Economic Performance, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

Oatley T., "How Constraining Is Capital Mobility? The Partisan Hypothesis in an Open Economy", American Journal of Political Science, Vol. 43, n° 4, 1999, pp. 1003-1027.

Page B.I., Shapiro R.Y. (1983) Effects of Public Opinion on Policy, The American Political Science Review, 77, 175-190.

Parkin F., Class Inequality and Political Order, London, MacGibbon and Kee, 1971.

Patashnik E., "Ideas, Inheritances, and Dynamics of Budgetary Change", Governance, Vol. 12, n° 2, 1999, 147-174.

Persico S., Froio C. and Guinaudeau I. (2012) Action publique et partis politiques: l'analyse de l'agenda législatif français entre 1981 et 2009, Gouvernement et action publique, 1, 11-30.

Pierson P. (2000) Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics, American Political Science Review, 94 (2), 251-67.

Pitkin H. (1967) The Concept of Representation, Berkeley: University of California Press.

Poneman, Daniel (1982) Nuclear Power in the Developing World. Winchester: Allen and Unwin. Solingen, Etel. (2007) Nuclear Logics: Contrasting Paths in East Asia and the Middle East . Princeton, NJ: Princeton University Press.

Preglau, Max, « The State and the Anti-Nuclear Power Movement in Austria », in FLAM Helena, (dir.), *States and Anti-Nuclear Movements*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1994

Priestley, Rebecca, "Nuclear power: How close we came", *Energy NZ*, Vol. 4, No.5 September-October 2010.

Pryor F., *Public Expenditures in Communist and Capitalist Nations*, Homewood, Richard D. Irwin, 1968.

Puig, Albert Presas. "Science on the periphery. The Spanish reception of nuclear energy: an attempt at modernity?" *Minerva* 43.2 (2005): 197-218.

Ramana M. V., « Nuclear Power and the Public », *Bulletin of the Atomic Scientists*, 67 (4), 2011, p. 43-61.

Rhodes, Richard (1986). *The Making of the Atomic Bomb*. New York: Simon & Schuster.

Riker W.H., *The Theory of Political Coalitions*, New Haven, Yale University Press, 1962.

Robertson D., *A Theory of Party Competition*, London, John Wiley, 1976

Rose R. (1984) *Do Parties Make a Difference?* Basingstoke: Macmillan.

Rose R. & Davies P. L., *Inheritance in Public Policy : Change without Choice in Britain*, New Haven, Yale University Press, 1994.

Rossnagel, Alexander et Anja Hentschel, (2012), *The legalities of a nuclear shutdown*, *Bulletin of the Atomic Scientists* 2012 68(6): 55-66

Roubini N. & Sachs J., "Government Spending and Budget Deficits in the Industrial Democracies", *Economic Policy*, Vol. 8, 1989a, pp. 100-132.

Roubini N. & Sachs J., "Political and Economic Determinants of Budget Deficits in Industrial Democracies", *European Economic Review*, Vol. 33, 1989b, pp. 903-938.

Rovny J., "Who emphasizes and who Blurs: Party strategies in multidimensional competition" *European Union Politics* 13(2) 2012

Rucht D., "The Anti-nuclear Power Movement and the State in France", in Helena Flam (ed.), *States and Anti-Nuclear Movements*, Edimbourg, Edinburgh University Press, 1994, p. 129-162.

Schattschneider E. K., *The Semi-Sovereign People*, (Cengage Learning, New York, 1960), p. 71.

Schmidt M. G., "When Parties Matter : A Review of the Possibilities and Limits of Partisan Influence on Public Policy", *European Journal of Political Research*, Vol. 30, 1996, p. 155-183.

Schneider M. (2009) *Nuclear Power in France – Trouble Lurking Behind the Glitter*. In L. Mez, M. Schneider and S. Thomas (eds.), *International Perspectives on Energy Policy and the Role of Nuclear Power*. Brentwood, UK: Multi-Science Publishing.

Schuck A.R.T., de Vreese C. H., « Reversed Mobilization in Referendum Campaigns: How Positive News Framing Can Mobilize the Skeptics », *International Journal of*

Press/Politics, 14 (1), 2009, p. 40-66.

Schumpeter J. A. (1942) *Capitalism, Socialism and Democracy*, New York: Harper & Row.

Seiler D.L., *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1993.

Shaw D. R., « The Effect of TV Ads and Candidate Appearances on Statewide Presidential Votes, 1988-96 », *American Political Science Review*, 93 (2), 1999, p. 345-361 ;

Shepsle K., « Institutional Equilibrium and Equilibrium Institutions », in H. Weisberg, *Political Science : The Science of Politics*, New York, Agathon, 1986, pp. 51-81.

Shepsle K., « Studying Institutions : Some lessons from the Rational Choice Approach », *Journal of Theoretical Politics*, Vol. 1, n°2, 1989, pp. 131-147.

Simmons B., « The Internationalization of Capital », in Kitschelt H., Marks G. & Stephens J. (eds.), *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Singh S., and Way C. (2004) *The Correlates of Nuclear Proliferation: A Quantitative Test*. *Journal of Conflict Resolution* 48(6):859–885 ;

Soroka S.N. (2002) *Agenda-Setting Dynamics in Canada*, Vancouver: UBC Press.

Soroka S.N., Wlezien C. (2010) *Degrees of Democracy. Politics, Public Opinion, and Policy*, Cambridge: Cambridge University Press.

Stimson J.A., et al. (1995) *Dynamic Representation*, *American Political Science Review*, 89, 543-565.

Stimson J.A. (1999) *Public Opinion in America. Moods, Cycles, and Swings*, Boulder: Westview Press, 2nd edition.

Stimson J.A., Tiberj V., Thiébaud C. « Le mood, un nouvel instrument au service de l'analyse dynamique des opinions : application aux évolutions de la xénophobie en France (1999-2009) », *Revue française de science politique*, 60 (5), 2010, pp 901-926.

Strøm K., « A Behavioural theory of Competitive Political Parties », *American Journal of Political Science*, Vol. 34, 1990, pp. 565-598.

Strøm K., *Minority Government and Majority Rule*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

Thewes G., *Les gouvernements du Grand-Duché de Luxembourg depuis 1848*, 2003 (http://www.gouvernement.lu/publications/download/gouvernements_1848_2.pdf)

Thomas J. C., *The Decline of Ideology in Western Parties*, Beverly Hills, Sage, 1976.

Thomas J. C., « The Changing Nature of Partisan Divisions in the West : Trends in Domestic Policy Orientation in Ten Party Systems », *European Journal of Political Research*, Vol. 7, 1979, pp. 397-413.

Thomas J. C., « Policy Convergence among Political Parties and Societies in Developed Nations », *Western Political Quarterly*, Vol. 23, 1980, pp. 233-246.

Turner P.W., Dolezal M., Hutter S., Brouard S., Guinaudeau I. and Müller W.C., « The Conflict over Nuclear Energy: Public Opinion, Protest Movements, and Green Parties in Comparative Perspective », in Wolfgang C. Müller et Paul W. Turner (eds), *Phasing-out and*

Phasing-in : The Comparative Politics and Policies of Nuclear Energy in Europe, à paraître.

Tiberj V., Compétence et repérage politiques en France et aux États-Unis : une contribution au modèle de « l'électeur raisonnant », *Revue française de science politique* 2004/2 (Vol. 54

Topçu S. (2006), Nucléaire: de l'engagement « savant » aux contre-expertises associatives, *Natures, Sciences, Sociétés*, 14, 249-266.

Tsebelis G. & Money J., *Bicameralism*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.

Tsebelis G., " Decision Making in Political Systems : Veto Players in Presidentialism, Parliamentarism, Multicameralism and Multipartism ", *British Journal of Political Science*, Vol. 25, 1995, pp. 289-326.

Tufte E. R., *Political Control of the Economy*, Princeton, Princeton University Press, 1978.

Tversky A., Kahneman D., « The Framing of Decisions and the Psychology of Choice », *Science*, 211 (4481), 1981, p. 453-458 ; Daniel Kahneman, Amos Tversky, « Choices, Values, and Frames », *American Psychologist*, 39 (4), 1984, p. 341-350.

Van der Heijden, Hein-Anton, « The Dutch Nuclear Energy Conflict 1973-1989 », in Flam Helena, (dir.), *States and Anti-Nuclear Movements*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1994.

Verbruggen Aviel, Belgian nuclear power life extension and fuss about nuclear rents, *Energy Policy* 60 (2013) 91–97

Vliegenthart R. and Wlgrave S. (2008) The contingency of intermedia agenda-setting: a longitudinal study in Belgium, *Journalism and mass communication quarterly*, 85 (4), 860-77.

Walgrave S., Tresch A., Lefevre J., « The Limits of Issue Ownership Dynamics : The Constraining Effect of Party Preference », *Journal of Elections Public Opinion & Parties*, à paraître.

Walsh, J., 1997, Surprise down under: the secret history of Australia's nuclear ambitions. *The Nonproliferation Review*, pp. 1–20

Warwick P., " Ministerial autonomy or Ministerial Accomodation ? Contested Bases of Government Survival in Parliamentary Democracies ", *British Journal of Political Science*, Vol. 29, n°2, 1999, pp. 369-394

Weakliem D., 2003. 'Public Opinion Research and Political Sociology.' *Research in Political Sociology* 12: 49-80.

Wilenski H., *The Welfare State and Equality*, Berkeley, University of California Press, 1975.

Wlezien C. (1995) The Public as Thermostat: Dynamic Preferences for Spending, *American Journal of Political Science*, 39 (4), 981-1000.

Wlezien C. (2004) Patterns of Representation: Dynamics of Public Preferences and Policy, *The Journal of Politics*, 66 (1), 1-24.

Wlezien C., Soroka S.N. (2012) *Political Institutions and the Opinion-Policy Link*, West

European Politics, 35 (6), 1407-1432.

Yamasaki, S (2007) Major Changes in Nuclear Energy Policies: A Comparative Analysis of 10 OECD Countries. PhD Dissertation. 8 August. National Fund for Scientific Research (FNRS Belgium) and Université catholique de Louvain, Center for Comparative Politics.

Zaller J.R., The Nature and Origins of Mass Opinion, New York, Cambridge University Press, 1992, p. 25.

Zaller J., Feldman S., « A Simple Theory of the Survey Response: Answering Questions versus Revealing Preferences », American Journal of Political Science, 36 (3), 1992, p. 580.

Zohinhöfer R. (2009) How Politics Matter When Policies Change: Understanding Policy Change as a Political Problem, Journal of Comparative Policy Analysis: Research and Practice, 11 (1), 97-115.